

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CAPGEMINI

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE.....	2
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS POUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES.....	3
DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES.....	4
SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE POUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES	5
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS POUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES	6
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS POUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES	7
NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE.....	8
Note 1 – Règles et méthodes comptables.....	8
Note 2 – Évolution du périmètre.....	16
Note 3 – Chiffre d'affaires.....	17
Note 4 – Charges opérationnelles par nature.....	17
Note 5 – Autres produits et charges opérationnels.....	18
Note 6 – Coût de l'endettement financier (net).....	19
Note 7 – Autres produits financiers et charges financières.....	20
Note 8 – Impôts.....	21
Note 9 – Capitaux propres.....	22
Note 10 – Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles.....	28
Note 11 – Immobilisations corporelles.....	30
Note 12 – Impôts différés.....	31
Note 13 – Autres actifs non courants.....	34
Note 14 – Clients et comptes rattachés.....	35
Note 15 – Autres créances courantes et d'impôts.....	35
Note 16 – Trésorerie nette.....	35
Note 17 – Provisions pour retraites et engagements assimilés.....	41
Note 18 – Provisions courantes et non courantes.....	49
Note 19 – Autres dettes non courantes.....	49
Note 20 – Dettes opérationnelles.....	49
Note 21 – Autres dettes courantes et d'impôts.....	50
Note 22 – Flux de trésorerie.....	50
Note 23 – Gestion des risques financiers.....	52
Note 24 – Instruments financiers.....	56
Note 25 – Information sectorielle.....	60
Note 26 – Effectifs.....	67
Note 27 – Engagements hors bilan.....	67
Note 28 – Transactions avec des parties liées.....	68
Note 29 – Événements postérieurs à la clôture.....	69
Note 30 – Liste par pays des principales sociétés consolidées.....	69

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Cap Gemini S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 aux comptes consolidés qui expose l'incidence des nouvelles normes applicables à compter du 1^{er} janvier 2009.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous

portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 1-F aux comptes consolidés expose les méthodes de comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts liés aux prestations à long terme. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables précisés ci-dessus et des informations fournies dans la note précitée, nous nous sommes assurés de leur correcte application ainsi que du caractère raisonnable des estimations retenues.
- Le montant des immobilisations incorporelles nettes, figurant au bilan consolidé, inclut à hauteur de 2 750 millions d'euros des écarts d'acquisition. Les notes 1-I et 10 aux comptes consolidés exposent les principes et méthodes comptables ainsi que les modalités relatives à l'approche retenue par le groupe pour la détermination de la valeur d'utilité de ces actifs. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et des évaluations qui en résultent.
- Un montant d'actif d'impôts différés de 887 millions d'euros figure au bilan consolidé dont les modalités de détermination sont décrites dans les notes 1-L et 12 aux comptes consolidés. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons validé la cohérence d'ensemble des données et des hypothèses retenues ayant servi à l'évaluation des actifs d'impôts différés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux Comptes

Neuilly-sur-Seine, le 18 février 2010

PricewaterhouseCoopers Audit

Edouard Sattler Serge Villepelet

Paris La Défense, 18 février 2010

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Jean-Luc Decornoy Jacques Pierre

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS
 POUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES

<i>en millions d'euros</i>	Notes	2007		2008		2009	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
Chiffre d'affaires	3	8 703	100	8 710	100	8 371	100
Coûts des services rendus	4	6 518	74,9	6 478	74,4	6 366	76,1
Frais commerciaux	4	607	7,0	632	7,3	629	7,5
Frais généraux et administratifs	4	938	10,7	856	9,8	781	9,3
Marge opérationnelle		640	7,4	744	8,5	595	7,1
Autres produits opérationnels	5	2	-	20	0,2	7	0,1
Autres charges opérationnelles	5	(149)	(1,7)	(178)	(2,0)	(269)	(3,2)
Résultat opérationnel		493	5,7	586	6,7	333	4,0
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6	66	0,8	68	0,8	22	0,3
Coût de l'endettement financier brut	6	(70)	(0,8)	(66)	(0,8)	(65)	(0,8)
Coût de l'endettement financier net	6	(4)	-	2	-	(43)	(0,5)
Autres produits financiers	7	35	0,4	86	1,0	75	0,9
Autres charges financières	7	(38)	(0,4)	(107)	(1,2)	(125)	(1,6)
Résultat financier		(7)	-	(19)	(0,2)	(93)	(1,2)
Charge d'impôt	8	(48)	(0,6)	(116)	(1,3)	(61)	(0,7)
Résultat des entreprises associées		2	-	-	-	(1)	-
Résultat net		440	5,1	451	5,2	178	2,1
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires		144 744 128		143 424 188		145 153 387	
Résultat de base par action (en euros)	9		3,04		3,14		1,23
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)		159 292 070		156 466 779		157 065 374	
Résultat dilué par action (en euros) (1)	9		2,84		2,97		1,22

(1) Cf. Note 9. F) Résultat par action

**DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS
DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES**

<i>en millions d'euros</i>	2007	2008	2009
Écarts de conversion (1)	(171)	(105)	42
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	4	(33)	29
Impôts différés sur instruments dérivés de couverture	(1)	2	(2)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(84)	(56)	(159)
Impôts différés sur gains et pertes actuarielles	16	15	39
Autres produits	2	-	-
Autres charges	(6)	-	-
Total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(240)	(177)	(51)
Résultat net (rappel)	440	451	178
Si ces produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres avaient été comptabilisés en résultat, le résultat net aurait été de :	200	274	127

(1) Cf. Note – 23 Gestion des risques financiers, partie I. A. Risques de change

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
 AU 31 DÉCEMBRE POUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES

<i>en millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	31 décembre 2007	31 décembre 2008	31 décembre 2009
Écarts d'acquisition	10	2 577	2 726	2 750
Immobilisations incorporelles	10	171	140	116
Immobilisations corporelles	11	442	422	421
Total des immobilisations		3 190	3 288	3 287
Impôts différés	12	907	863	887
Autres actifs non courants	13	96	91	112
TOTAL ACTIF NON COURANT		4 193	4 242	4 286
Clients et comptes rattachés	14	2 318	2 396	2 067
Autres créances courantes et d'impôts	15	374	223	257
Placements à court terme	16	1 594	1 290	2 109
Banques	16	648	578	494
TOTAL ACTIF COURANT		4 934	4 487	4 927
TOTAL ACTIF		9 127	8 729	9 213

<i>en millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	31 décembre 2007	31 décembre 2008	31 décembre 2009
Capital social		1 164	1 167	1 233
Primes d'émission et d'apport		2 682	2 689	2 842
Réserves et report à nouveau		(435)	(368)	(40)
Résultat de l'exercice		440	451	178
CAPITAUX PROPRES (1)		3 851	3 939	4 213
Dettes financières à long terme	16	1 059	987	1 057
Impôts différés	12	138	138	153
Provisions pour retraites et engagements assimilés	17	621	503	680
Provisions non courantes	18	57	45	21
Autres dettes non courantes	19	146	112	95
TOTAL PASSIF NON COURANT		2 021	1 785	2 006
Dettes financières à court terme et découverts bancaires	16	277	47	278
Dettes opérationnelles	20	2 120	2 096	2 026
Acomptes clients et produits constatés d'avance	14	743	639	567
Provisions courantes	18	28	20	28
Autres dettes courantes et d'impôts	21	87	203	95
TOTAL PASSIF COURANT		3 255	3 005	2 994
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		9 127	8 729	9 213

(1) Sur les trois derniers exercices, les intérêts minoritaires sont négligeables.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CAPGEMINI

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

POUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES

<i>en millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	2007	2008	2009
Résultat net		440	451	178
Dépréciation des écarts d'acquisition	10	-	24	12
Dotations aux amortissements et dépréciation des immobilisations	10-11	192	213	164
Dotations aux provisions (nettes)		(27)	(62)	(54)
Plus ou moins-values de cession d'actifs		5	3	4
Charges liées aux attributions d'actions et de stocks options	5	22	22	19
Coût de l'endettement financier (net)	6	4	(2)	43
Charge d'impôt	8	48	116	61
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur et autres		1	(17)	18
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier (net) et impôt (A)		685	748	445
Impôt versé (B)		(79)	(94)	(56)
Variation liée aux créances clients et comptes rattachés et acomptes clients et produits constatés d'avance		(159)	(153)	294
Variation liée aux dettes fournisseurs		70	12	(73)
Variation liée aux autres créances et dettes		(20)	35	(115)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (C)		(109)	(106)	106
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ (D=A+B+C)		497	548	495
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	10-11	(149)	(134)	(119)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		5	20	24
		(144)	(114)	(95)
Décaissements liés aux acquisitions de sociétés consolidées		(900)	(274)	(12)
Trésorerie des sociétés acquises		72	7	1
Encaissements / décaissements (net) liés aux cessions / acquisitions de sociétés non consolidées		1	-	3
Encaissements / décaissements (net) liés aux autres opérations d'investissement		(10)	(16)	(5)
Dividendes reçus des entreprises associées		-	1	-
		(837)	(282)	(13)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (E)		(981)	(396)	(108)
Augmentations de capital		34	10	225
Dividendes versés		(101)	(143)	(143)
Encaissements / décaissements (net) liés aux opérations sur actions propres		1	(75)	8
Augmentations des dettes financières	16	11	10	569
Remboursements des dettes financières	16	(132)	(130)	(310)
Intérêts financiers versés ou reçus	6	22	29	(4)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (F)		(165)	(299)	345
VARIATION DE LA TRÉSORERIE (G=D+E+F)	22	(649)	(147)	732
Incidence des variations des cours des devises (H)		(75)	(185)	60
TRÉSORERIE D'OUVERTURE (I)	16	2 861	2 137	1 805
TRÉSORERIE DE CLÔTURE (G+H+I)	16	2 137	1 805	2 597

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

POUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES

<i>en millions d'euros</i>	Nombre d'actions	Capital social	Primes d'émission et d'apport	Actions propres (1)	Réserves et résultats consolidés	Total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres (10)	Capitaux propres (2)
AU 1^{er} JANVIER 2007	144 081 808	1 153	2 659	(13)	(58)	(44)	3 697
Augmentations de capital par levée d'options (3)	1 343 701	11	23	-	-	-	34
Obligations (OCEANE 2005) converties en actions	1	-	-	-	-	-	-
Valorisation des options de souscription d'actions (3)	-	-	-	-	19	-	19
Dividendes versés au titre de l'exercice 2006	-	-	-	-	(101)	-	(101)
Ajustement relatif au nombre et à la valeur des actions propres détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions (6)	-	-	-	(1)	-	-	(1)
Réévaluation et élimination des actions attribuées ou attribuables à des salariés du Groupe Capgemini (3)	-	-	-	4	(1)	-	3
Transactions avec les actionnaires	1 343 702	11	23	3	(83)	-	(46)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	(240)	(240)
Résultat net	-	-	-	-	440	-	440
AU 31 DÉCEMBRE 2007	145 425 510	1 164	2 682	(10)	299	(284)	3 851
Augmentations de capital par levée d'options (3)	419 428	3	7	-	-	-	10
Valorisation des options de souscription d'actions (3)	-	-	-	-	20	-	20
Dividendes versés au titre de l'exercice 2007	-	-	-	-	(143)	-	(143)
Ajustement relatif au nombre et à la valeur des actions propres détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions (6)	-	-	-	(73)	(2)	-	(75)
Réévaluation et élimination des actions attribuées ou attribuables à des salariés du Groupe Capgemini (3)	-	-	-	(1)	3	-	2
Transactions avec les actionnaires	419 428	3	7	(74)	(122)	-	(186)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	(177)	(177)
Résultat net	-	-	-	-	451	-	451
AU 31 DÉCEMBRE 2008	145 844 938	1 167	2 689	(84)	628	(461)	3 939
Augmentations de capital par levée d'options (3)	2 332 459	18	34	-	-	-	52
Augmentation de capital dans le cadre du plan d'actionnariat salarié @ESOP (4)	5 999 999	48	110	-	6	-	164
Valorisation des actions de performance, des actions émises dans le cadre d'@ESOP et des options de souscription d'actions (3) (4) (5)	-	-	-	-	17	-	17
Émission de bons de souscriptions ou d'acquisitions d'actions remboursables (BSAAR) (7)	-	-	9	-	-	-	9
Dividendes versés au titre de l'exercice 2008	-	-	-	-	(143)	-	(143)
Ajustement relatif au nombre et à la valeur des actions propres détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions (6)	-	-	-	5	2	-	7
Réévaluation et élimination des actions attribuées ou attribuables à des salariés du Groupe Capgemini (3)	-	-	-	-	2	-	2
Composante capitaux propres relative à l'emprunt obligataire émis le 20 avril 2009 (OCEANE 2009) (8)	-	-	-	-	42	-	42
Diminution de la composante capitaux propres relative au rachat partiel de l'emprunt obligataire émis le 24 juin 2003 (OCEANE 2003) (9)	-	-	-	-	(3)	-	(3)
Transactions avec les actionnaires	8 332 458	66	153	5	(77)	-	147
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	(51)	(51)
Résultat net	-	-	-	-	178	-	178
AU 31 DÉCEMBRE 2009	154 177 396	1 233	2 842	(79)	729	(512)	4 213

(1) Cf. Note 1.K) Actions propres.

(2) Sur les trois derniers exercices, les intérêts minoritaires sont négligeables.

(3) L'évaluation et la comptabilisation des options de souscription d'actions sont présentées en Note 9.A) Plans d'options de souscription d'actions.

(4) Le 16 décembre 2009, dans le cadre d'un plan d'actionnariat salarié @ESOP, Cap Gemini S.A. a émis 5 999 999 actions nouvelles (cf. Note 9.D) Plan d'actionnariat salarié @ESOP).

(5) L'évaluation et la comptabilisation des actions de performance sont présentées en Note 9.B) Plan d'attribution d'actions de performance.

(6) Cf. Note 9.E) Programme de rachat d'actions.

(7) Cf. Note 9.C) Bons de souscription ou d'acquisition d'actions remboursables.

(8) Le 20 avril 2009, Cap Gemini S.A. a procédé à l'émission d'un emprunt Obligataire Convertible ou Échangeable en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE 2009, cf. Note 16 – Trésorerie nette).

La composante capitaux propres est présentée nette de l'impôt afférent.

(9) Concomitamment à l'émission de l'OCEANE 2009, Cap Gemini S.A. a procédé au rachat partiel anticipé de l'OCEANE émise le 24 juin 2003 (Cf. Note 16 – Trésorerie nette). Cette opération génère sur les réserves un impact négatif de 3 millions d'euros, et est négligeable dans le compte de résultat. La composante capitaux propres est présentée nette de l'impôt afférent.

(10) Le total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres comprend les réserves de conversion, soit un solde négatif de 235 millions d'euros au 31 décembre 2009, de 277 millions d'euros au 31 décembre 2008 et de 172 millions d'euros au 31 décembre 2007.

NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

NOTE 1 – RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2009 sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board), constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards) et des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2009 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Par ailleurs, le Groupe tient compte des positions adoptées par le Syntec Informatique, organisation représentant les principales sociétés de conseil et de services informatiques en France, sur les modalités d'application des normes IFRS.

Certaines normes et interprétations publiées par l'IASB ou l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) et adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2009 n'ont pas donné lieu à une application anticipée. Cela concerne essentiellement la norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et la norme IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels ». L'application anticipée de ces normes en 2009 n'aurait pas eu d'effet significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Les principes comptables appliqués par le Groupe sont identiques à ceux appliqués dans les comptes annuels au 31 décembre 2008. La norme IAS 1 révisée « Présentation des états financiers », la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », ainsi que l'amendement de la norme IFRS 7 « Instruments financiers : Information à fournir » de novembre 2009 sont appliquées pour la première fois en 2009.

Concernant la norme IAS 1 révisée, le Groupe a retenu la présentation en deux états : le compte de résultat consolidé et l'état consolidé des produits et charges comptabilisés.

L'application de l'amendement de la norme IFRS 7 a conduit, pour l'essentiel, à présenter en note 24 – Instruments financiers une hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers, dont les principes sont décrits en note 1.M) Instruments financiers.

Concernant la norme IFRS 8, les conclusions de l'étude menée dans le cadre de sa première application (cf note 1.S) Secteurs Opérationnels et note 25 – Information sectorielle) sont les suivantes :

- le Groupe présente une information sectorielle selon l'axe géographique et une indication de la performance opérationnelle selon l'axe métier,
- l'unité génératrice de trésorerie correspondant au métier « Services informatiques de proximité » pour Sogeti, a été réallouée aux unités génératrices de trésorerie correspondant aux zones géographiques dans lesquelles le Groupe est implanté.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2009, ainsi que les notes afférentes, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 17 février 2010. Les états financiers consolidés deviendront définitifs après leur approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires prévue le 27 mai 2010.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après :

A) Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Cap Gemini S.A. exerce directement ou indirectement un contrôle sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Le contrôle est exercé lorsque Cap Gemini S.A. a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société de manière à tirer avantage de ses activités.

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Cap Gemini S.A. exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Selon cette méthode, le Groupe inclut sa quote-part dans les produits et charges, actifs et passifs de l'entreprise sous contrôle conjoint dans les lignes appropriées de ses états financiers.

Les sociétés sur la gestion desquelles Cap Gemini S.A. exerce directement ou indirectement une influence notable, sans toutefois exercer un contrôle exclusif ou conjoint, sont mises en équivalence. La comptabilisation par mise en équivalence implique la constatation dans le compte de résultat de la quote-part de résultat de l'année de l'entreprise associée. La participation du Groupe dans celle-ci est comptabilisée dans l'état de la situation financière consolidée dans le poste « Autres actifs non courants » pour un montant reflétant la part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée.

Le périmètre de consolidation figure en Note 30 – Liste par pays des principales sociétés consolidées.

Les sociétés consolidées par le Groupe ont établi leurs comptes au 31 décembre 2009, selon les règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe.

Les transactions réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Le Groupe ne contrôle pas d'entité ad hoc non consolidée.

B) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments du compte de résultat ou des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques et d'hypothèses susceptibles de variations dans le temps et comportent certains aléas. Elles concernent principalement la reconnaissance du chiffre d'affaires sur les contrats au forfait dans le cadre de la méthode à l'avancement, la reconnaissance d'impôts différés actifs, l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs, les engagements de retraites, la juste valeur des instruments dérivés et les provisions courantes et non courantes.

C) Conversion des états financiers

Les comptes consolidés présentés dans ce rapport ont été établis en euros. Les postes de l'état de la situation financière consolidée

exprimés en devises sont convertis en euros aux taux de clôture de l'exercice, à l'exception des capitaux propres qui sont conservés à leur valeur historique. Les comptes de résultat exprimés en devises étrangères sont convertis aux taux moyens de la période. Néanmoins, pour certaines transactions significatives, il peut être jugé plus pertinent d'utiliser un taux de conversion spécifique. Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents taux ne sont pas incluses dans le compte de résultat de la période mais affectées directement en réserves de conversion.

Les différences de change ayant trait à des éléments monétaires faisant partie intégrante de l'investissement net dans des filiales étrangères sont inscrites en réserves de conversion pour leur montant net d'impôt.

Les écarts de change sur créances et dettes libellées en devises étrangères sont comptabilisés en résultat opérationnel ou en résultat financier selon la nature de la transaction sous-jacente.

Les taux de change utilisés pour convertir les états financiers des principales filiales du Groupe sont les suivants :

	Taux moyens			Taux de clôture		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009
Dollar américain	0,73072	0,68361	0,71958	0,68064	0,70077	0,69745
Livre sterling	1,46177	1,25885	1,12282	1,36091	1,02192	1,10619
Dollar canadien	0,68154	0,64214	0,63110	0,69498	0,57445	0,66494
Couronne suédoise	0,10809	0,10418	0,09423	0,10584	0,09108	0,09713
Dollar australien	0,61179	0,57736	0,56623	0,59769	0,48555	0,62360
Couronne norvégienne	0,12476	0,12196	0,11465	0,12541	0,10055	0,12016
Roupie indienne	0,01767	0,01573	0,01487	0,01733	0,01446	0,01491
Zloty polonais	0,26447	0,28543	0,23133	0,27766	0,24155	0,24243

D) Compte de résultat consolidé

Afin de mieux appréhender les particularités de son activité, le Groupe présente un compte de résultat par fonction qui, après le chiffre d'affaires, analyse les charges opérationnelles comme suit : les coûts des services rendus (charges nécessaires à la réalisation des projets), les frais commerciaux et les frais généraux et administratifs.

L'ensemble de ces trois postes représente les charges opérationnelles qui, déduites du chiffre d'affaires, permettent d'obtenir la marge opérationnelle, un des principaux indicateurs de performance de l'activité du Groupe.

Le résultat opérationnel est obtenu en déduisant de la marge opérationnelle les autres produits et charges opérationnels. Ceux-ci comprennent la charge résultant de l'étalement de la juste valeur des actions, options de souscription d'actions attribuées au personnel, ainsi que les charges ou produits non récurrents, notamment les dépréciations des écarts d'acquisition, les plus ou moins-values de cession de sociétés consolidées ou d'activités, les charges de restructuration afférentes à des plans approuvés par les organes de direction du Groupe et ayant fait l'objet d'une communication aux tiers concernés, les coûts d'intégration des sociétés récemment

acquises par le Groupe, ainsi que les effets des réductions et des liquidations des régimes de retraites à prestations définies.

Le résultat net est alors obtenu en prenant en compte les éléments suivants :

- le coût de l'endettement financier (net), qui comprend les intérêts sur dettes financières calculés sur la base du taux d'intérêt effectif, diminués des produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie,
- les autres produits financiers et charges financières, qui comprennent principalement les réévaluations des instruments financiers à leur juste valeur lorsqu'ils se rapportent à des éléments de nature financière, les plus ou moins-values de cession et dépréciations de titres non consolidés, les charges d'intérêt nettes sur régimes de retraites à prestations définies, les gains et pertes de change sur éléments financiers, ainsi que les autres produits financiers et charges financières sur divers actifs et passifs financiers calculés sur la base du taux d'intérêt effectif,
- la charge d'impôt courant et différé,
- le résultat des entreprises associées,
- la quote-part des intérêts minoritaires.

E) Résultat par action

L'information présentée est calculée selon les principes suivants :

- résultat de base par action : le résultat net (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après déduction des actions propres détenues au cours de la période. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation est une moyenne annuelle pondérée, ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période et calculée en fonction de la date de remboursement et d'émission des actions au cours de l'exercice,
- résultat dilué par action : le résultat net (part du Groupe) ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, pris en compte pour le calcul du résultat de base par action, sont ajustés des effets de tous les instruments financiers potentiellement dilutifs : (i) options de souscription d'actions, (ii) Obligations Convertibles et/ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes, (iii) les Bons de Souscription ou d'Acquisition d'Actions Remboursables et (iv) les actions de performance.

F) Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts est fonction de la nature des prestations :

A. Prestations en régie

Le chiffre d'affaires et les coûts des prestations en régie sont reconnus au fur et à mesure de la prestation.

B. Prestations au forfait

Le chiffre d'affaires sur prestations au forfait, qu'il s'agisse de contrats correspondant à la réalisation de prestations intellectuelles ou de systèmes intégrés, est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode « à l'avancement ».

Les coûts liés aux prestations au forfait sont reconnus lorsqu'ils sont encourus.

C. Prestations d'infogérance

Le chiffre d'affaires lié aux prestations d'infogérance est reconnu sur la durée du contrat en fonction du niveau de services rendus. Lorsque ces services consistent en plusieurs prestations non identifiables séparément, le chiffre d'affaires est reconnu linéairement sur la durée du contrat.

Les coûts relatifs aux prestations d'infogérance sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus. Toutefois, les coûts engagés dans la phase initiale du contrat (coûts de transition et/ou de transformation) peuvent être différés lorsqu'ils sont spécifiques aux contrats, qu'ils se rapportent à une activité future et/ou génèrent des avantages économiques futurs, et qu'ils sont recouvrables. Ces coûts sont alors classés en travaux en

cours. Toutefois, en cas de remboursement par le client, celui-ci est enregistré en diminution des coûts encourus.

Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur à son chiffre d'affaires, une perte à terminaison est constatée à hauteur de la différence.

Les prestations relatives à ces contrats figurent dans l'état de la situation financière consolidée en créances clients pour celles ayant fait l'objet d'une facturation, ou en factures à émettre pour les prestations réalisées et non encore facturées. Les acomptes reçus des clients et les produits constatés d'avance figurent quant à eux dans les passifs courants.

G) Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

A. Écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition et peuvent être ajustés au cours des 12 mois suivant cette date.

Les écarts d'acquisition représentent la différence existant entre le coût d'un regroupement d'entreprises et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables de l'entité acquise. Lorsque le coût du regroupement d'entreprise est inférieur à la juste valeur des actifs et passifs, l'écart est immédiatement reconnu en compte de résultat.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et sont soumis à des tests de dépréciation une fois par an, ou chaque fois que des événements ou des modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur.

B. Immobilisations incorporelles

Les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété ainsi que les logiciels développés pour un usage interne et dont l'influence sur les résultats futurs revêt un caractère bénéfique, durable et mesurable, sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement sur une durée allant de 3 à 5 ans.

Les coûts capitalisés des logiciels développés à usage interne sont ceux directement associés à leur production, c'est-à-dire les charges liées aux coûts salariaux des personnels ayant développé ces logiciels.

Enfin, lors de certains regroupements d'entreprises, lorsque la nature du portefeuille clients ou la part de marché détenue par une entité, ainsi que la nature de l'activité qu'elle exerce, devraient

permettre à l'entité de poursuivre ses relations commerciales avec ses clients en raison des efforts consentis pour les fidéliser, les relations avec les clients sont valorisées en immobilisations incorporelles et amorties sur la durée des contrats en portefeuille à la date d'acquisition.

H) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif de l'état de la situation financière consolidée à leur coût historique amorti, diminué des éventuelles pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les immeubles détenus par le Groupe ont été valorisés selon l'approche par composants.

Les dépenses ultérieures (dépenses de remplacement et dépenses de mise en conformité) sont immobilisées et amorties sur la durée de vie restante de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Il est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une éventuelle valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée de vie attendue, comme suit :

Constructions.....	20 à 40 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériels divers	5 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

Les plus ou moins-values de cession résultent de la différence entre le prix de vente et la valeur nette comptable des éléments d'actif cédés.

I) Dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur à la date d'établissement des comptes, et au moins une fois par an en ce qui concerne les écarts d'acquisition.

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur d'utilité de chaque unité générant ses flux propres de trésorerie (unités génératrices de trésorerie). Les unités génératrices de trésorerie retenues par le Groupe correspondent à des zones géographiques.

S'appuyant notamment sur la méthode des « discounted cash-flows » (flux nets futurs de trésorerie actualisés), l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et du plan stratégique à trois ans, paramètres étendus sur un horizon de cinq ans, qui incluent des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Des taux d'actualisation (s'appuyant sur le coût moyen pondéré du capital) et de croissance à long terme sur la période au-delà de cinq ans, appréciés à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe

exerce son activité, sont appliqués à l'ensemble des évaluations des unités générant leurs flux propres de trésorerie. Lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée en priorité aux écarts d'acquisition et reconnue en résultat opérationnel dans le compte « Autres charges opérationnelles ».

J) Contrats de location

Les contrats et accords signés par le Groupe sont analysés afin de déterminer s'ils sont, ou contiennent, des contrats de location.

Les contrats de location qui ne transfèrent pas au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont qualifiés de contrats de location simple, et donnent lieu à des paiements comptabilisés en charges pendant la durée du contrat de location.

En revanche, dans le cas où le Groupe assume les avantages et les risques liés à la propriété, le contrat de location est alors qualifié de contrat de location-financement et il est procédé à un retraitement afin de reconnaître, à l'actif, le montant le plus faible entre la juste valeur du bien loué et la valeur actualisée des paiements futurs et, au passif, la dette financière correspondante. L'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilité pour le Groupe, la dette est amortie sur la durée du contrat de location-financement et, le cas échéant, des impôts différés sont reconnus.

K) Actions propres

Les titres de Cap Gemini S.A. détenus par elle-même ou par des entités consolidées sont portés en diminution des capitaux propres consolidés, pour leur coût d'acquisition. Inversement, le résultat de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en capitaux propres pour l'effet net d'impôt. La plus ou moins-value ainsi réalisée n'affecte donc pas le compte de résultat de l'exercice.

L) Impôts différés

Les impôts différés sont:

- constatés pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs,
- comptabilisés respectivement en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice, selon qu'ils se rapportent à des éléments eux-mêmes enregistrés en compte de résultat ou en capitaux propres,
- évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglemations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés permettant ainsi à l'actif d'impôt différé reconnu d'être recouvré. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture et est réduite lorsqu'il est probable que les bénéfices imposables ne seront pas suffisants pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si, les filiales ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigibles et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

M) Instruments financiers

Les instruments financiers sont constitués :

- des actifs financiers qui comprennent certains autres actifs non courants, les créances clients, certaines autres créances courantes, les disponibilités en banque et les placements à court terme,
- des passifs financiers qui comprennent les dettes financières à court et long terme et les découverts bancaires, certaines dettes opérationnelles et certaines autres dettes courantes et non courantes.

La comptabilisation des instruments financiers lors de leur entrée dans l'état de la situation financière consolidée et de leur évaluation ultérieure selon les méthodes décrites ci-après fait référence aux définitions de taux d'intérêt suivantes :

- le taux du coupon, ou coupon, qui est le taux d'intérêt nominal de l'emprunt,
- le taux d'intérêt effectif, qui est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Ce calcul inclut l'intégralité des commissions payées ou reçues, des coûts de transaction et, le cas échéant, des primes à payer ou à recevoir. Ce taux est aussi appelé taux d'intérêt notionnel, et la charge financière correspondante, charge financière notionnelle,
- le taux de marché qui correspond au taux d'intérêt effectif recalculé à la date de l'évaluation en fonction des paramètres de marché courants.

Les instruments financiers (actifs et passifs) entrent dans l'état de la situation financière consolidée à leur juste valeur initiale.

L'évaluation ultérieure des actifs et passifs financiers correspond, en fonction de leur classification, soit à la juste valeur, soit au coût amorti. Les actifs financiers évalués au coût amorti font l'objet de tests de valeur, effectués dès l'apparition d'indices de perte de valeur. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en compte de résultat.

La juste valeur d'un instrument financier est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normales.

Le coût amorti correspond à la valeur comptable initiale (nette des coûts de transaction), augmentée des intérêts calculés sur la base du

taux d'intérêt effectif et diminuée des sorties de trésorerie (coupons, remboursements de principal et, le cas échéant, des primes de remboursement). Les intérêts courus (produits et charges) ne sont pas enregistrés au taux nominal de l'instrument financier, mais sur la base du taux d'intérêt effectif de l'instrument.

Les instruments financiers actifs et passifs sont décomptabilisés dès lors que les risques et avantages liés sont cédés et que le Groupe a cessé d'exercer un contrôle sur ces instruments.

a. Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Les actifs financiers classés dans le poste « Autres actifs non courants » comprennent :

- (i) les titres de sociétés non consolidées. Le Groupe détient des participations dans des sociétés sans exercer d'influence notable ou de contrôle. Ces prises de participations correspondent notamment à des investissements à long terme dans le cadre d'alliances avec les sociétés concernées,
- (ii) les prêts "aides à la construction" en France, les dépôts et cautionnements et autres prêts à long terme,
- (iii) les créances dont la réalisation excède le cycle normal opérationnel de l'activité dans laquelle elles sont nées,
- (iv) les instruments dérivés non courants,
- (v) les investissements financiers à long terme.

Les autres actifs non courants sont comptabilisés au coût amorti, à l'exception :

- des titres de sociétés non consolidées, comptabilisés à leur juste valeur dans la mesure où ils sont analysés comme disponibles à la vente. Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de bourse. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût.

La comptabilisation des titres de sociétés non consolidées est la suivante :

- les variations de juste valeur des titres sont constatées en produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres jusqu'à leur date de sortie ou de dépréciation,
- la dépréciation de ces titres, en cas d'indication objective de diminution de la juste valeur (notamment baisse significative ou durable de la valeur de l'actif), est comptabilisée en compte de résultat,
- dans le cas où des variations de juste valeur ont été constatées antérieurement en produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres, et s'il existe une indication objective de dépréciation des titres, ou en cas de cession des titres, alors la dépréciation ou la sortie des titres doit être comptabilisée en résultat financier et les mouvements antérieurement constatés en produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres également repris,
- des instruments dérivés non courants, comptabilisés à leur juste valeur (cf. ci-après c) Instruments dérivés),

- des instruments financiers à long terme comptabilisés à leur juste valeur.

Créances clients

Les créances clients correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir. En cas de différé de paiement au-delà des délais accordés habituellement par le Groupe et dont l'effet est significatif sur la détermination de la juste valeur, les paiements futurs font l'objet d'une actualisation.

Placements à court terme et banques

Ces éléments sont évalués dans l'état de la situation financière consolidée à leur juste valeur à la date d'établissement des comptes. Les effets de variation de juste valeur sont enregistrés en produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

b. Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

Dettes financières à long terme et à court terme

Les dettes financières comprennent essentiellement les emprunts obligataires, les emprunts auprès des établissements de crédit, les dettes résultant de la reconnaissance à l'actif de la valeur des biens pris en location-financement.

Tous ces éléments sont évalués à la date de souscription ou d'entrée dans l'état de la situation financière consolidée à leur juste valeur, puis comptabilisés jusqu'à leur échéance selon la méthode du coût amorti.

La juste valeur correspond à la valeur des flux de décaissements futurs actualisés au taux de marché. En outre, les frais et les éventuelles primes d'émission sont imputés sur la juste valeur de l'emprunt.

En ce qui concerne les emprunts obligataires convertibles, la différence entre la valeur nominale de l'emprunt et la juste valeur de sa composante dette, telle que calculée ci-dessus, est inscrite en capitaux propres.

A chaque période suivante, la charge d'intérêt est comptabilisée en charges financières au compte de résultat et correspond à la charge d'intérêt théorique calculée par application du taux d'intérêt effectif à la valeur comptable de l'emprunt. Le taux d'intérêt effectif est déterminé lors de la souscription de l'emprunt et permet de ramener les flux de décaissements futurs au montant initial de la juste valeur de sa composante dette.

Autres passifs financiers

À l'exception des instruments dérivés évalués à leur juste valeur (cf. ci-après c) Instruments dérivés), les autres passifs financiers, constitués essentiellement de dettes fournisseurs, sont évalués au coût amorti calculé selon les principes décrits ci-dessus.

c. Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont essentiellement constitués de contrats d'achat et de vente de devises à terme ainsi que de contrats d'échange de taux d'intérêt.

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. A l'exception des cas de couverture de flux futurs de trésorerie décrits ci-après, les variations de juste valeur des instruments dérivés, estimées sur la base des cours de marché ou de valeurs

données par les contreparties bancaires, sont reconnues en compte de résultat à la date d'établissement des comptes.

Lorsque la comptabilité de couverture est appliquée dans le cadre de couverture de flux futurs de trésorerie opérationnels, la variation de juste valeur des instruments est dans un premier temps enregistrée en produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres puis transférée au résultat opérationnel lorsque l'élément couvert est reconnu lui-même en compte de résultat.

d. Hiérarchie de juste valeur

Les instruments financiers valorisés à leur juste valeur après leur première comptabilisation, c'est-à-dire, les instruments financiers à la juste valeur par compte de résultat, les actifs disponibles à la vente et les instruments dérivés, peuvent être hiérarchisés selon les trois niveaux de juste valeur suivants :

- Niveau 1 : à partir de prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs financiers identiques,
- Niveau 2 : à partir de données autres que les prix cotés sur des marchés actifs, qui sont observables directement (prix) ou indirectement (données dérivées de prix),
- Niveau 3 : à partir de données qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché.

N) Trésorerie et trésorerie nette

La trésorerie est composée des placements à court terme et banques diminués des découverts bancaires. Elle comprend également la juste valeur des instruments de couverture relatifs à ces éléments.

La trésorerie nette comprend la trésorerie, telle que définie ci-dessus, diminuée des dettes financières à court et long terme, et tient également compte de l'impact des instruments de couverture lorsqu'ils se rapportent à des dettes financières.

O) Prestations de retraites

Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies font l'objet de versements par les salariés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraites. Les obligations du Groupe se limitent au paiement de ces cotisations qui sont donc enregistrées en compte de résultat dès qu'elles sont encourues. Les dettes relatives à ces régimes sont comptabilisées en dettes opérationnelles. Ces régimes existent dans la majorité des pays d'Europe (France, Royaume-Uni, Pays-Bas, Allemagne et Europe Centrale, les pays nordiques, Italie et Espagne), aux États-Unis ainsi que dans les pays d'Asie-Pacifique.

Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies sont :

- soit directement supportés par le Groupe, qui à ce titre, provisionne les coûts des prestations de retraites à servir, évalués à la valeur actuelle des paiements futurs estimés, en retenant des paramètres internes et externes revus régulièrement. Ces régimes à prestations définies non couverts par des actifs correspondent essentiellement à des indemnités de départ à la retraite et de couverture sociale,
- soit supportés au travers d'un fonds de pension auquel le Groupe contribue selon les règles et législations sociales propres à chaque pays d'implantation.

Les engagements de retraites souscrits dans le cadre de ces régimes sont le plus généralement évalués par des actuaires indépendants, suivant la

méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale du Groupe.

Les engagements de retraites ainsi calculés font l'objet d'une actualisation au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraites concernée.

Pour les régimes de retraites dont les engagements sont couverts par des actifs, seul le déficit estimé est provisionné.

Les coûts des services rendus au cours de l'exercice ainsi que les coûts des services passés correspondant à l'accroissement de l'obligation sont constatés en charges opérationnelles, respectivement sur l'exercice et sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

Les profits ou les pertes résultant de la réduction ou de la liquidation de régimes à prestations définies sont comptabilisés en autres produits opérationnels ou en autres charges opérationnelles.

L'effet de la désactualisation des obligations ainsi que celui du rendement attendu des actifs de couverture sont comptabilisés en net en autres produits financiers ou en autres charges financières.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses actuarielles ou des effets d'expérience (i.e. écarts entre la projection actuarielle et la réalité à la date d'établissement des comptes) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Ceux-ci sont intégralement reconnus en produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres au cours de la période dans laquelle ils surviennent.

P) INSTRUMENTS DONNANT ACCÈS AU CAPITAL ACCORDES OU PROPOSES A DES SALARIES

a) Instruments accordés à des salariés

Options de souscription d'actions

Des options de souscription d'actions ont été accordées à un certain nombre de collaborateurs du Groupe. Elles donnent le droit de souscrire à des actions de Cap Gemini S.A. pendant un délai de cinq ans à un prix d'exercice fixe déterminé lors de leur attribution.

Les options font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié à la date d'octroi. Cet avantage est reconnu en autres charges opérationnelles au compte de résultat, linéairement sur la période d'acquisition des droits de l'option, en contrepartie des capitaux propres.

La juste valeur de l'option est déterminée par application du modèle « Black & Scholes », dont les paramètres incluent notamment le prix d'exercice des options, leur durée de vie, le cours de l'action à la date d'attribution, la volatilité implicite du cours de l'action, et le taux d'intérêt sans risque. La charge comptabilisée tient également compte des hypothèses de rotation de l'effectif bénéficiant de l'attribution d'options, actualisées chaque année.

Actions de performance

Des actions de performance ont été consenties à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, sous conditions de performance et de présence, détaillées en note 9 – Capitaux propres. La durée de la période d'acquisition au terme de laquelle l'attribution est définitive s'élève à deux ou quatre ans, selon l'implantation géographique des filiales employant les bénéficiaires.

Les actions font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié à la date d'octroi. Cet avantage est reconnu en autres charges opérationnelles au compte de résultat, linéairement sur la période d'acquisition des droits de l'action, en contrepartie des capitaux propres.

La juste valeur de l'action est déterminée par application du modèle « Monte – Carlo », dont les paramètres incluent notamment le cours de l'action à la date d'attribution, la volatilité implicite du cours de l'action, le taux d'intérêt sans risque, le taux de dividendes attendus, et les conditions de performance. La charge comptabilisée tient également compte des hypothèses de rotation de l'effectif bénéficiant de l'attribution d'actions, actualisées chaque année.

b) Instruments proposés à des salariés

Bons de souscription d'actions ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR)

Des bons de souscription d'actions ou d'acquisition d'actions remboursables ont été proposés à des salariés et mandataires sociaux du Groupe. Ils donnent le droit de souscrire à des actions Cap Gemini S.A. à un prix d'exercice déterminé lors de leur attribution. La période d'exercice s'étalera de la date d'admission des BSAAR sur le marché d'Euronext Paris jusqu'au septième anniversaire de leur date d'émission.

Le prix d'émission de ces BSAAR correspondant à leur valeur de marché, aucun avantage accordé aux bénéficiaires n'est comptabilisé dans les comptes consolidés.

Épargne salariale

Un plan d'actionnariat salarié à effet de levier offrant la possibilité de souscrire à un cours préférentiel décoté a été mis en place par le Groupe. Dans le cadre de la détermination de la charge

IFRS2 mesurant « l'avantage » offert aux salariés, le Groupe ajuste le montant de la décote octroyée aux salariés sur le prix de la souscription des deux éléments suivants :

- le coût de l'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de cinq ans. Ce coût est évalué en prenant en considération la période de blocage de cinq ans supportée par le salarié et correspond au coût d'une stratégie en deux étapes dans laquelle le participant au marché vendrait l'action au terme de la période de blocage de cinq ans et emprunterait simultanément le montant nécessaire pour acheter une action cessible immédiatement en finançant l'emprunt par la vente à terme de cette action et par les dividendes versés durant la période de blocage. Ce coût est calculé à partir des paramètres ci-après :
 - le prix de souscription est celui fixé par le Directeur Général en vertu de la délégation reçue du Conseil d'Administration. Ce prix de souscription correspond à la moyenne des cours moyens de l'action Cap Gemini ajustés des volumes constatés sur les vingt jours de bourse précédant la décision du Directeur Général à laquelle une décote est appliquée,
 - la date d'attribution des droits est la date à laquelle les salariés ont eu connaissance des caractéristiques et conditions précises de l'offre notamment le prix de souscription,
 - le taux de prêt consenti aux salariés, utilisé pour déterminer le coût de l'incessibilité des actions, est le taux que consentirait une banque à un particulier présentant un profil de risque moyen dans le cadre d'un prêt à la consommation *in fine* sans affectation pour une durée correspondant à la durée du plan,
- le gain d'opportunité reflétant l'avantage spécifique que constitue la faculté accordée aux salariés de bénéficier de conditions de marché identiques à celles du Groupe.

Dans les pays où la mise en place d'un FCPE (Fonds Commun de Placement Entreprise) n'est pas possible ou pertinente, le plan d'actionnariat salarié (@ESOP) comporte un mécanisme d'attribution de droits aux plus-values d'actions (Stocks Appreciation Rights). L'avantage offert par le Groupe correspond alors au montant de la décote sur le prix de souscription de l'action.

La charge de ce plan est constatée en totalité à l'issue de l'augmentation de capital.

Q) Provisions

Une provision est reconnue dans l'état de la situation financière consolidée à la clôture d'un exercice si, et seulement si, il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut-être estimé de manière fiable. Les provisions sont actualisées lorsque l'effet de la valeur temps est significatif.

R) Tableau des flux de trésorerie consolidés

Le tableau des flux de trésorerie consolidés analyse la variation annuelle de la trésorerie par nature de flux : opérationnel, investissement et financement.

A noter que les flux de trésorerie en devises étrangères sont convertis en euros au cours moyen de l'exercice. Les différences de change dues

à la conversion au cours de fin de période des flux monétaires des actifs et passifs de l'état de la situation financière consolidée libellés en devises étrangères sont reprises dans la rubrique « incidence des variations des cours des devises » du tableau des flux de trésorerie. Par conséquent, les flux ne peuvent être reconstitués à partir des montants figurant dans l'état de la situation financière consolidée.

S) SECTEURS OPÉRATIONNELS

La Direction du Groupe analyse et mesure la performance de l'activité :

- dans ses différents métiers (intégration de systèmes, conseil, infogérance, services informatiques de proximité) et
- dans les zones/régions/pays dans lesquels le Groupe est présent.

L'analyse métier permet de suivre et de gérer les ressources et la production de services, qui sont opérées au sein de 8 « grandes unités opérationnelles » orientées métier, de manière transversale permettant de déployer des compétences et des savoir-faire homogènes dans les pays ou les régions.

L'analyse géographique permet de suivre la performance :

- du développement commercial : elle est alors focalisée sur l'évolution des principaux contrats et grands clients sur les marchés du Groupe dans l'ensemble de ses métiers. Ce suivi vise à coordonner l'offre de services des différents métiers dans les territoires du fait de leur forte interaction, et à y mesurer les prestations de services rendus. Ces analyses sont effectuées par la Direction du Groupe au sein du « Comité de Coordination » des géographies qui rassemble les responsables des métiers opérant dans une géographie donnée,
- sur le plan opérationnel et financier : la gestion de la trésorerie et des fonctions support, les politiques d'investissement et de financement opérationnel ainsi que la politique d'acquisition sont décidées et mises en œuvre par géographie.

Ceci conduit le Groupe à présenter une information sectorielle pour les 8 zones géographiques regroupant les pays dans lesquelles il est implanté.

Les coûts liés aux activités opérationnelles et encourus au niveau des sociétés holdings du Groupe pour le compte des géographies et des métiers sont affectés soit directement, soit selon une clé de répartition. Les éléments non affectés correspondent aux frais de siège.

Les transactions inter-secteurs s'effectuent au prix de marché.

T) Gains et pertes de change sur transactions intra-groupe

L'incorporation des états financiers d'une entité étrangère dans les états financiers consolidés du Groupe suit des procédures de consolidation telles que l'élimination des soldes et transactions intra-groupe. Toutefois, un écart de change qui apparaît sur un élément monétaire intra-groupe, à long terme ou à court terme, ne peut être éliminé avec un montant correspondant provenant d'autres soldes intra-groupe car l'élément monétaire représente un engagement de convertir une monnaie en une autre et expose l'entreprise présentant les états financiers à un profit ou une perte du fait des fluctuations monétaires. En conséquence, dans les états financiers consolidés, un tel écart de change est comptabilisé en produits ou en charges de l'exercice, ou classé en produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres si le sous-jacent fait partie intégrante de l'investissement net du Groupe dans les entités étrangères.

NOTE 2 – ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE

A) Exercices 2007 et 2008

Les principaux mouvements de périmètre survenus en 2007 et 2008 sont les suivants :

- Le 8 février 2007, le Groupe a acquis 100 % de la société Kanbay International Inc. (« Kanbay ») qui employait environ 6 900 collaborateurs dans le monde.
- Le 1^{er} mars 2007, le Groupe a acquis 100 % de la société américaine Software Architects Inc. A la date d'acquisition cette société comptait plus de 500 collaborateurs.

- Le 2 mai 2008, le Groupe a acquis auprès du groupe Unilever les sociétés Asesorias Latin America Shared Services, Ltda. (renommée Capgemini Business Services Chile) et ARD – Prestação de Serviços Administrativos, Lda. (renommée Capgemini Business Services Brazil). Ces deux sociétés, respectivement basées au Chili et au Brésil, étaient, avant l'acquisition, les centres de services administratifs et financiers d'Unilever en Amérique du Sud. Le coût total d'acquisition s'élève à 22 millions d'euros. A la date d'acquisition, ces sociétés employaient près de 400 collaborateurs (175 au Chili et 225 au Brésil). Ces sociétés sont consolidées par intégration globale.

Au 31 décembre 2009, l'affectation définitive du prix d'acquisition est identique à celle du 31 décembre 2008 :

<i>en millions d'euros</i>	
Actif net acquis (1)	3
Actifs incorporels amortissables, nets des impôts différés passifs	3
Écart d'acquisition	16
PRIX D'ACQUISITION TOTAL	22

(1) Dont 2 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie.

- Le 1^{er} décembre 2008, le Groupe a acquis la société Getronics Pinkroccade Business Application Services B.V. (BAS B.V.) qui comptait 2 200 collaborateurs et qui est consolidée par intégration globale. Le coût total d'acquisition ressort à 259 millions d'euros, dont 6 millions d'euros d'honoraires directement attribuables à l'acquisition. Au cours de l'exercice 2009, l'affectation définitive du prix d'acquisition a principalement permis de reconnaître un impôt différé actif sur des éléments incorporels, liés à des apports réalisés par Getronics antérieurement à l'acquisition par Capgemini de la société BAS B.V., et fiscalement déductibles aux Pays-Bas, et se résume comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	
Actif net acquis	1
Actifs incorporels amortissables, net des impôts différés passifs	10
Impôts différés actifs	23
Écart d'acquisition	225
PRIX D'ACQUISITION TOTAL	259

- En 2008, le Groupe a également procédé à l'acquisition d'un certain nombre de sociétés aux États-Unis, en France, en Irlande, au Royaume-Uni et en République Tchèque. Le coût total de ces acquisitions s'élève à 28 millions d'euros, dont 1 million d'euros d'honoraires directement attribuables à ces acquisitions. A la date d'acquisition, ces sociétés comptaient environ 290 collaborateurs. Ces sociétés sont consolidées par intégration globale.

B) Exercice 2009

En 2009, le Groupe a procédé à l'acquisition en France d'IACP Informatique, au Vietnam d'IACP Asia et en Australie de Nu Solutions. Le coût total de ces acquisitions s'élève à 14 millions d'euros dont un demi-million d'euros d'honoraires directement attribuables à ces acquisitions.

A la date d'acquisition, les entités IACP et Nu Solutions totalisaient 264 collaborateurs. Elles sont consolidées par intégration globale.

Au 31 décembre 2009, l'affectation provisoire des prix d'acquisition se résume comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	
Actif net acquis (1)	(1)
Actifs incorporels amortissables	4
Écart d'acquisition	11
PRIX D'ACQUISITION TOTAL	14

(1) Le montant de la trésorerie acquise est non significatif.

La contribution en 2009 de ces sociétés au chiffre d'affaires du Groupe est de 4 millions d'euros (estimée à 15 millions d'euros si les dates d'acquisition avaient été le 1^{er} janvier 2009).

NOTE 3 – CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

<i>en millions d'euros</i>	2007		2008		2009	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Amérique du Nord	1 721	20	1 668	19	1 590	19
France	1 971	23	2 077	24	1 949	23
Royaume-Uni et Irlande	2 230	26	1 922	22	1 852	22
Benelux	1 168	13	1 303	15	1 397	17
Allemagne et Europe Centrale	558	6	592	7	531	6
Pays nordiques	539	6	578	7	488	6
Europe du Sud et Amérique Latine	390	5	449	5	434	5
Asie Pacifique	126	1	121	1	130	2
TOTAL	8 703	100	8 710	100	8 371	100

La variation du chiffre d'affaires de l'exercice 2009 par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice 2008 est de - 3,9 % à taux de change et périmètre courants et de - 5,5 % à taux de change et périmètre constants.

NOTE 4 – CHARGES OPÉRATIONNELLES PAR NATURE

L'analyse des charges opérationnelles par nature est la suivante :

<i>en millions d'euros</i>	2007		2008		2009	
	Montant	% du chiffre d'affaires	Montant	% du chiffre d'affaires	Montant	% du chiffre d'affaires
Charges de personnel	4 906	56,4	4 940	56,7	4 851	58,0
Frais de déplacements	393	4,5	389	4,5	330	3,9
	5 299	60,9	5 329	61,2	5 181	61,9
Achats et frais de sous-traitance	2 268	26,0	2 138	24,6	2 082	24,9
Loyers et taxes locales	285	3,3	286	3,3	304	3,6
Dotations aux amortissements, provisions et résultat de cessions d'immobilisations	211	2,4	213	2,4	209	2,5
TOTAL	8 063	92,6	7 966	91,5	7 776	92,9

Les charges de personnel s'analysent de la manière suivante :

<i>en millions d'euros</i>	2007	2008	2009
Traitements et salaires	3 914	3 958	3 871
Charges sociales	896	931	945
Charges de retraites - régimes à prestations définies et autres avantages postérieurs à l'emploi (1)	96	51	35
TOTAL	4 906	4 940	4 851

(1) Cf. Note 17 – Provisions pour retraites et engagements assimilés.

NOTE 5 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

<i>en millions d'euros</i>		2007	2008	2009
Coûts de restructuration	I	(90)	(103)	(213)
Coûts d'intégration des sociétés acquises	II	(27)	(7)	(16)
Charges liées aux souscriptions d'actions, aux attributions d'actions et d'options de souscription d'actions (1)	III	(22)	(22)	(19)
Dépréciation des écarts d'acquisition	IV	-	(18)	(12)
Autres produits opérationnels	V	2	20	7
Autres charges opérationnelles	V	(10)	(28)	(9)
TOTAL		(147)	(158)	(262)

(1) Ces charges sont déterminées selon les modalités décrites en Note 9 - Capitaux propres.

I. COÛTS DE RESTRUCTURATION

En 2007, les autres produits et charges opérationnels sont principalement constitués des coûts de restructuration encourus dans le cadre du plan « MAP » (Margin Acceleration Program) ainsi que des coûts (35 millions d'euros) liés à l'ajustement des effectifs affectés au contrat conclu avec HM Revenue & Customs au Royaume-Uni, compte tenu de la baisse prévue du volume d'activité de ce contrat.

En 2008, les autres produits et charges opérationnels correspondent pour l'essentiel aux coûts de restructuration (103 millions d'euros) liés à la rationalisation de l'organisation du Groupe décidée dans le cadre du projet I³. Ces coûts comprennent un ajustement des effectifs (68 millions d'euros), la poursuite de la rationalisation du parc immobilier (21 millions d'euros) et la mise en œuvre de solutions de « rightshoring » (14 millions d'euros).

En 2009, les coûts de restructuration traduisent les réductions d'effectifs rendues nécessaires par un contexte économique défavorable, la rationalisation contenue du parc immobilier, et à la mise en œuvre de solutions de « rightshoring ». Ils se décomposent en :

- 151 millions d'euros de coûts relatifs aux réductions d'effectifs principalement aux Pays-Bas, en France et en Espagne,
- 52 millions d'euros de coûts correspondant à la rationalisation du parc immobilier, essentiellement aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en France,
- 10 millions d'euros de coûts d'industrialisation et de migration liés à la mise en œuvre de solutions de « rightshoring » principalement aux Pays-Bas et aux États-Unis.

II. COÛTS D'INTÉGRATION DES SOCIÉTÉS ACQUISES

En 2007, les coûts d'intégration des sociétés acquises s'étaient élevés à 27 millions d'euros concernant principalement la société Kanbay (25 millions d'euros) acquise début 2007.

En 2008, ces coûts étaient essentiellement liés à la finalisation de l'intégration de la société Kanbay dans le Groupe.

En 2009, ces coûts d'intégration sont notamment dus à l'intégration dans le Groupe de la société BAS B.V. acquise le 1^{er} décembre 2008.

III. CHARGES LIÉES AUX SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS, AUX ATTRIBUTIONS D' ACTIONS ET D' OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS

Ces charges comprennent :

- la charge relative aux attributions d'actions et d'options de souscriptions d'actions (13 millions d'euros), antérieurement attribuées à des collaborateurs du Groupe,
- la charge (5 millions d'euros) résultant de la mise en place, au cours du premier semestre 2009, d'un plan d'attribution d'actions de performance,
- la charge d'1 million d'euros liée à la mise en place au second semestre 2009 d'un plan d'actionnariat salarié (@ESOP).

IV. DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Une dépréciation a été constatée en 2008 et complétée en 2009, sur un écart d'acquisition d'une filiale.

V. AUTRES

En 2008, les autres produits et charges opérationnels sont essentiellement constitués :

- d'une charge de 18 millions d'euros générée par la fermeture à l'acquisition de droits futurs du principal plan de retraites à prestations définies de Capgemini UK Plc. avec effet au 31 mars 2008, cf. Note 17 – Provisions pour retraites et engagements assimilés,

- d'un produit de 15 millions d'euros suite au transfert de la responsabilité du plan de retraites à prestations définies des salariés canadiens qui ont rejoint le Groupe dans le cadre du contrat d'infogérance signé avec la société Hydro One en 2002, cf. Note 17 – Provisions pour retraites et engagements assimilés,
- d'une charge nette de 5 millions d'euros dans le cadre de la rupture anticipée du contrat d'infogérance signé avec TXU (dorénavant EFH) intervenue en décembre 2008.

En 2009, les autres produits et charges opérationnels sont essentiellement constitués :

- d'une charge de 9 millions d'euros, résultant de la sortie des actifs et de la prise en compte des obligations générées par la rupture anticipée du contrat signé avec TXU (dorénavant EFH),
- d'un produit de 4 millions d'euros lié à la reprise de la provision enregistrée dans le cadre de l'acquisition de la société Kanbay Inc. en 2007, et relative aux plans d'options de souscription d'actions et aux actions réservées,
- d'autres produits de cessions en France et de profits enregistrés au titre de la réduction de régime à prestations définies en France et en Suisse.

NOTE 6 – COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER (NET)

L'analyse du coût de l'endettement financier (net) est la suivante :

<i>en millions d'euros</i>		2007	2008	2009
Coût de l'endettement financier brut	I	(70)	(66)	(65)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	II	66	68	22
Coût de l'endettement financier (net)		(4)	2	(43)

I. COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT

Le coût de l'endettement financier brut se ventile comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2007	2008	2009
Charges d'intérêt des emprunts obligataires convertibles	(44)	(46)	(56)
Autres charges d'intérêt	(26)	(20)	(9)
TOTAL	(70)	(66)	(65)

Les charges d'intérêt des emprunts obligataires convertibles concernent les charges d'intérêt relatives aux emprunts Obligataires Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes émis les 24 juin 2003 (OCEANE 2003), 16 juin 2005 (OCEANE 2005) et 20 avril 2009 (OCEANE 2009). Ces charges nettes incluent 59 millions d'euros de charges d'intérêt notionnel (dont 25 millions d'euros relatifs aux coupons) et 3 millions d'euros de produits d'intérêt perçus au titre du contrat d'échange de taux d'intérêt relatif à l'OCEANE 2003.

Ces charges augmentent par rapport à 2008 du fait de l'émission d'un nouvel emprunt obligataire sur le premier semestre (OCEANE 2009, cf. Note 16 – Trésorerie nette) occasionnant une charge financière notionnelle additionnelle de 24 millions d'euros sur la période. Néanmoins, celle-ci a été en partie compensée par la baisse de la charge financière notionnelle liée à l'OCEANE 2003 suite à son rachat partiel effectué en avril 2009 (8 millions d'euros), et par le produit généré au titre du contrat d'échange de taux d'intérêt sur l'OCEANE 2003 (3 millions d'euros de produit contre une charge de 3 millions d'euros au 31 décembre 2008).

En 2009, les autres charges d'intérêt sont principalement composées des charges financières liées aux contrats de location-financement pour 7 millions d'euros (principalement au Royaume-Uni, en France et au Canada).

La diminution significative de ce poste (11 millions d'euros) par rapport au 31 décembre 2008 provient essentiellement :

- de la résiliation de l'option de vente dont bénéficiait le groupe TXU (dorénavant EFH) suite à la rupture du contrat intervenue en décembre 2008 et générant jusqu'alors une charge d'intérêt annuelle de 6 millions d'euros,
- de la décomptabilisation au 30 juin 2008 des créances de carry-back en France cédées en 2003 et 2004 et des dettes financières reconnues en contrepartie de ces créances ayant généré une charge d'intérêt de 3 millions d'euros en 2008,
- d'un moindre recours à la location-financement en 2009, entraînant une diminution des charges financières associées pour 2 millions d'euros.

II. PRODUITS DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La diminution des produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, principalement constatée chez Cap Gemini S.A., s'explique par la baisse significative des taux de rendement de la trésorerie placée au cours de l'exercice 2009. A titre d'illustration le rendement moyen de la trésorerie placée chez Cap Gemini S.A. ressort à 1,3 % en 2009 contre 4,6 % en 2008. Cette évolution est en ligne avec la baisse de l'Eonia (Euro Overnight Index Average) capitalisé, qui constitue le taux de référence du Groupe pour ses placements en euro, puisque celui-ci ressort en moyenne à 0,72 % sur 2009 contre 3,94 % en 2008.

NOTE 7 – AUTRES PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

<i>en millions d'euros</i>	2007	2008	2009
Instruments dérivés sur risques de taux d'intérêt (A)	2	6	-
Instruments dérivés sur risques de change sur flux futurs de trésorerie (part inefficace)	5	-	-
Instruments dérivés sur risques de change à juste valeur (B)	1	14	63
Gains de change sur opérations financières (C)	25	63	7
Autres	2	3	5
TOTAL AUTRES PRODUITS FINANCIERS	35	86	75
Instruments dérivés sur risques de taux d'intérêt (A')	-	(1)	(2)
Instruments dérivés sur risques de change à juste valeur (B')	(17)	(62)	-
Pertes de change sur opérations financières (C')	(7)	(14)	(73)
Charges liées à la comptabilisation de passifs financiers au coût amorti	(3)	(3)	(4)
Charge d'intérêt nette sur régimes de retraites à prestations définies (D) (1)	(6)	(19)	(42)
Autres	(5)	(8)	(4)
TOTAL AUTRES CHARGES FINANCIÈRES	(38)	(107)	(125)
TOTAL AUTRES PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES	(3)	(21)	(50)

(1) Cf. Note 17 - Provisions pour retraites et engagements assimilés.

Les autres produits financiers et charges financières représentent une charge nette de 50 millions d'euros en 2009 et se composent principalement :

- des instruments dérivés sur risques de taux d'intérêt (A / A') : ils correspondent à des instruments dérivés destinés à couvrir les risques de taux sur opérations financières et ont généré sur l'exercice une charge nette de 2 millions d'euros (cf. (A)-(A')), imputable principalement à la variation de la juste valeur du contrat d'échange de taux sur l'OCEANE 2003,
- des instruments dérivés sur risques de change (B / B') : ils correspondent aux instruments dérivés destinés à couvrir les risques de change sur opérations financières et ont généré un produit net sur l'exercice de 63 millions d'euros (cf. (B)-(B')) imputable en quasi-totalité à la variation de la juste valeur d'un contrat d'échange de devises en couverture d'un prêt intra-groupe consenti par Capgemini UK Plc. à Cap Gemini S.A. A noter que ce produit, qui résulte de l'appréciation de la livre sterling contre l'euro sur l'exercice suite à sa forte dépréciation fin 2008, est compensé à hauteur de 62 millions d'euros par la perte de change constatée durant l'exercice sur ce prêt intra-groupe et enregistrée en pertes de change sur opérations financières (C'). Les autres gains et pertes de change sur opérations financières (3 millions d'euros de charge nette) proviennent essentiellement de l'impact des variations des taux de

change en 2009 sur les éléments de trésorerie et d'équivalents de trésorerie évalués à leur juste valeur,

- d'une charge d'intérêt nette de 42 millions d'euros (19 millions d'euros en 2008) liée aux régimes de retraites à prestations définies (D) principalement au Royaume-Uni.

La variation nette des autres produits financiers et charges financières par rapport à 2008 s'explique essentiellement comme suit :

- une augmentation de 7 millions d'euros de la charge financière nette résultant de la variation de juste valeur du contrat d'échange de taux d'intérêt sur l'OCEANE 2003 (une charge de 1 million d'euros en 2009 contre un produit de 6 millions d'euros en 2008),
- une augmentation de 23 millions d'euros de la charge financière nette sur les engagements liés aux régimes de retraites à prestations définies, dont 15 millions d'euros sont imputables au Royaume-Uni, et résultent principalement de la forte diminution de la valeur des actifs financiers à la fin de l'exercice 2008 par suite de la crise financière, combinée à une baisse du taux de rendement moyen attendu sur les actifs de couverture, cf. Note 17 – Provisions pour retraites et engagements assimilés,
- la charge non récurrente enregistrée au premier semestre 2008 (3 millions d'euros) relative au plan de retraites des salariés d'Hydro One, au Canada.

NOTE 8 – IMPÔTS

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2007	2008	2009
Impôts courants	(78)	(87)	(24)
Impôts différés	30	(29)	(37)
TOTAL	(48)	(116)	(61)

La charge d'impôt courant de l'exercice 2009 recouvre :

- des impôts sur résultats bénéficiaires pour un total de 37 millions d'euros principalement aux Pays-Bas, en Inde, au Canada, en Allemagne, en Pologne, en Finlande et au Royaume-Uni,
- des impôts forfaitaires pour 16 millions d'euros supportés essentiellement en Amérique du Nord, en Inde, en Italie et en France,
- un produit d'impôt courant net de 29 millions d'euros principalement dû :
 - pour 13 millions d'euros, aux Pays-Bas, au report en arrière de déficits générés durant la période,
 - pour 13 millions d'euros, en France, à un remboursement d'impôt sur les sociétés consécutif à une procédure amiable conventionnelle,
 - pour 6 millions d'euros au Royaume-Uni, au remboursement de l'impôt sur les sociétés 2008 du fait de charges de recherche et développement encourues en 2008.

La charge d'impôt différé nette de l'exercice 2009 résulte essentiellement de :

- 67 millions d'euros de charges correspondant à l'utilisation en 2009 de déficits reportables préalablement reconnus, principalement en France (46 millions d'euros), au Royaume-

Uni (14 millions d'euros), en Allemagne (5 millions d'euros) et en Suède (2 millions d'euros),

- 19 millions d'euros de produits nets d'impôts différés relatif aux différences temporelles ainsi qu'à des changements de taux d'impôt,
- 9 millions d'euros de produits d'impôts relatifs à la reconnaissance de déficits fiscaux reportables sur exercices antérieurs, principalement au Royaume-Uni,
- 6 millions d'euros de produits liés à des actifs d'impôts différés sur déficits fiscaux reportables nés au cours de la période, essentiellement aux Pays-Bas,
- 4 millions d'euros de charges résultant de la dépréciation d'actifs d'impôts différés sur déficits fiscaux reportables, principalement au Danemark.

En ce qui concerne la composante Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) de la Contribution Economique Territoriale (CET), nouvel impôt introduit en France par la Loi de finances pour 2010, le Groupe a décidé de la qualifier d'impôt sur le résultat afin d'assurer une cohérence avec le traitement comptable de taxes similaires dans d'autres pays. En conséquence, un impôt différé passif de 1 million d'euros a été comptabilisé au 31 décembre 2009.

Le rapprochement entre le taux d'imposition applicable en France et le taux effectif d'impôt est le suivant :

<i>en millions d'euros</i>	2007	2008	2009
RESULTAT AVANT IMPÔT	486	567	240
TAUX D'IMPOSITION EN FRANCE (%)	34,4	34,4	34,4
(Charge)/Produit d'impôt théorique	(168)	(195)	(83)
Eléments de rapprochement avec le taux effectif :			
Impôts différés actifs non reconnus sur différences temporelles et déficits reportables de l'exercice	5	8	1
Effet lié à la réévaluation de l'impôt différé actif généré en France (1)	81	45	-
Reconnaissance nette d'impôts différés actifs sur différences temporelles et déficits reportables nés au cours d'exercices antérieurs	19	42	16
Résultats imputés sur déficits reportables préalablement non reconnus	7	2	3
Différences de taux d'imposition entre pays	11	18	7
Différences permanentes et autres éléments	(3)	(36)	(5)
(Charge)/Produit d'impôt réel	(48)	(116)	(61)
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT (%)	9,8	20,5	25,5

(1) Effet de la réévaluation déterminé selon les paramètres présentés en Note 12 – Impôts différés.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CAPGEMINI

L'augmentation du taux effectif d'impôt sur 2009 est principalement due à la reprise en 2008 de l'intégralité de la provision pour visibilité sur impôts différés actifs reconnus sur déficits fiscaux en France, et à la moindre reconnaissance en 2009 de crédits d'impôt généré par des charges de recherche développement sur exercices antérieurs au Royaume-Uni,

Ces facteurs sont cependant compensés en partie par les produits d'impôts courants perçus en France en 2009.

Au cours de l'exercice et des exercices précédents, des sociétés du Groupe ont fait l'objet de contrôles fiscaux et parfois de redressements fiscaux. Certains redressements ont été contestés et des procédures contentieuses sont encore en cours à la clôture de l'exercice. Pour l'essentiel, ces contentieux n'ont pas fait l'objet de provisions dans les comptes consolidés.

NOTE 9 – CAPITAUX PROPRES

A) Plans d'options de souscription d'actions

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le 23 mai 2000 et le 12 mai 2005 le Conseil d'Administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai respectif de cinq ans pour le plan du 23 mai 2000 (plan 2000) et de 38 mois pour le plan du 12 mai 2005 (plan 2005), des options donnant droit à la souscription d'actions.

Les principales caractéristiques de ces plans et les bases de calcul sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

	Plan 2000	Plan 2005	Total
Date de l'assemblée	23 mai 2000	12 mai 2005	
Nombre total d'options pouvant être consenties	12 000 000	6 000 000	
Date des premières attributions au titre de ce plan	1 ^{er} septembre 2000	1 ^{er} octobre 2005	
Délai d'exercice des options à compter de leur date d'attribution (sur la base de tranches progressives)	6 ans puis 5 ans à compter du 1 ^{er} octobre 2001	5 ans	
Prix de souscription en % de la moyenne des vingt séances de bourses précédant l'octroi	80 % puis 100 % à compter du 1 ^{er} octobre 2001	100 %	
Prix de souscription (par action et en euros) des différentes attributions en vigueur :			
<i>Plus bas</i>	27,00	30,00	
<i>Plus haut</i>	27,00	55,00	
Nombre d'actions au 31 décembre 2008 pouvant être souscrites sur des options précédemment consenties et non encore exercées	3 218 327	5 478 310	8 696 637
Nombre de nouvelles options consenties au cours de l'exercice	Plan terminé	Plan terminé (1)	
Nombre d'options forcloses ou annulées en 2009	471 696	345 800	817 496
Nombre d'options exercées en 2009	2 239 594 (2)	92 865 (3)	2 332 459
Nombre d'actions au 31 décembre 2009 pouvant être souscrites sur des options précédemment consenties et non encore exercées	507 037 (4)	5 039 645 (5)	5 546 682
Durée de vie moyenne pondérée résiduelle (en années)	0,25	1,92	

(1) Dernière attribution faite le 1^{er} juin 2008 au prix de 40,5 euros.

(2) Au 31 décembre 2009, 1 853 731 options de souscriptions d'actions ont été levées au titre de l'attribution faite à 21 euros et 385 863 options au titre de l'attribution faite à 27 euros.

(3) Au titre de l'attribution faite à 30 euros.

(4) Au titre de l'attribution faite à 27 euros.

(5) Soit 1 267 345 actions au prix de 30 euros, 1 693 800 actions au prix de 43 euros, 193 500 au prix de 55 euros, 1 693 000 au prix de 44 euros et 192 000 au prix de 40,5 euros.

Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

Il est rappelé que dans l'hypothèse d'une publication par Euronext d'un avis de recevabilité d'une Offre Publique visant la totalité des titres de capital et des titres donnant accès au capital ou aux droits de vote de la Société, les titulaires d'options de souscription pourront, s'ils le souhaitent, lever aussitôt la totalité des options qui leur ont été consenties (ou le solde en cas de levée(s) partielle(s) déjà effectuées(s)).

Juste valeur des options accordées et incidence sur les états financiers

En fonction des paramètres de calcul utilisés dans la détermination de la juste valeur selon le modèle « Black & Scholes » (décrits dans le tableau ci-après), et sur la base d'une hypothèse actualisée du taux de rotation du personnel attributaire, la charge au 31 décembre 2009 reconnue en « Autres charges opérationnelles » s'élève à 11 millions d'euros. Le montant global restant à amortir entre 2010 et 2012 au titre des attributions actives s'élève à 7 millions d'euros.

Synthèse	Plan 2000		Plan 2005			
	1 ^{er} avril 2005	1 ^{er} octobre 2005	1 ^{er} octobre 2006	1 ^{er} avril 2007	1 ^{er} octobre 2007	1 ^{er} juin 2008
Dates des attributions						
Nombres d'actions attribuées à l'origine	1 623 000	1 915 500	2 067 000	400 000	1 932 500	219 000
<i>Dont à des dirigeants mandataires sociaux</i>	-	50 000	50 000	-	-	-
Prix de souscription (par action et en euros) des différentes attributions en vigueur	27	30	43	55	44	40,5
Prix de l'action à la date d'attribution	27,06	32,59	41,84	57,00	42,98	43,37
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2009	615 662	185 455	1 100	-	-	-
Principales conditions de marché à la date d'attribution :						
<i>Volatilité</i>	32,4-33,8 %	27,4-29,4 %	32,4-35,9 %	31,7-32,7 %	34,8-35,7 %	41,2-42,3 %
<i>Durée de vie moyenne d'exercice de l'option (années)</i>	3-4,25	3-4,25	3-4,25	3-4,25	3-4,25	3-4,25
<i>Taux d'intérêt sans risque</i>	2,2-2,9 %	2,3-2,7 %	3,5-3,6 %	4,1-4,2 %	4,1 %	4,3-4,4 %
<i>Taux de dividendes attendu</i>	1 %	1 %	1 %	1,5 %	1,5 %	2,3 %
Conditions hors marché :						
<i>Présence effective à la date d'exercice</i>	oui	oui	oui	oui	oui	oui
<i>Autres</i>	non	non	non	non	non	non
Modèle de valorisation utilisé pour déterminer la juste valeur des options	Modèle Black & Scholes					
Fourchette des justes valeurs en euros	6,2-7,8	7,6-9,4	10,7-11,7	14,5-17,1	10,6-12,6	13,5-15,3
Nombre d'actions au 31 décembre 2009 pouvant être souscrites sur des options précédemment consenties et non encore exercées	507 037	1 267 345	1 693 800	193 500	1 693 000	192 000

B) Plan d'attribution d'actions de performance

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé, le 17 avril 2008, le Conseil d'Administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois,

et ce pendant un délai maximum de 12 mois, des actions sous conditions de performance et de présence. Le 5 mars 2009, le Conseil d'Administration a arrêté les modalités de ce plan ainsi que la liste des personnes bénéficiaires.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CAPGEMINI

Les principales caractéristiques de ce premier plan sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Présentation de synthèse	Plan 2009	Dont mandataires sociaux
Date de l'Assemblée	17 avril 2008	
Nombre total d'actions pouvant être attribuées	1 % du capital à la date de la décision du Conseil d'Administration soit 1 458 860 actions au maximum	
Date de la décision du Conseil d'Administration	5 mars 2009	
Période d'évaluation de la mesure de la performance	Au terme de la première année et au terme de la seconde année suivant la date d'attribution	
Durée de la période d'acquisition au terme de laquelle l'attribution est définitive	2 ans à compter de la date d'attribution (France) ou 4 ans (international)	
Durée de la période de conservation obligatoire des actions à compter de l'acquisition définitive (France uniquement)	2 ans, ou 5 ans en cas de départ du Groupe dans les deux années suivant l'acquisition définitive	
Nombre d'actions sous conditions de performance et de présence attribuées au cours de l'exercice	1 148 250 (1)	50 000 (2)
Nombre d'actions forcloses ou annulées au cours de l'exercice	38 500	-
Nombre d'actions au 31 décembre 2009 pouvant être définitivement attribuées sur des actions précédemment consenties, sous réserve de la réalisation des conditions fixées (performance et présence)	1 109 750	50 000
Prix de l'action à la date d'attribution (en euros)	23,30	
Principaux paramètres de marché à la date d'attribution :		
<i>Volatilité</i>	42,7 %	
<i>Taux d'intérêt sans risque</i>	1,4 %	
<i>Taux de dividendes attendus</i>	3,0 %	
Autres conditions :		
<i>Condition de performance</i>	Oui (cf. détail ci-après)	
<i>Présence effective à la date d'acquisition</i>	Oui	
Modèle de valorisation utilisé pour déterminer la juste valeur des actions	Monte-Carlo	
Fourchette des justes valeurs en euros :		
<i>Actions attribuées gratuitement (par action et en euros)</i>	20,7 - 21,9	17,53
<i>Actions de performance (par action et en euros)</i>	16,5 - 17,53	

(1) Dont 64 750 actions attribuées sans condition de performance (5,6 % du total) dans le respect de la résolution (autorisation de 15 % maximum).

(2) Actions sous condition de performance uniquement.

Modalités relatives à la condition de performance

Le nombre exact d'actions qui sera acquis aux bénéficiaires au terme de la période d'acquisition (2 ans ou 4 ans) sera égal au nombre d'actions maximum attribué initialement, multiplié par un pourcentage (compris entre 0 % et 100 %) correspondant à la performance choisie comme instrument de mesure. La performance conditionnant l'octroi définitif des actions est celle réalisée par l'action Cap Gemini pendant les deux premières années, comparée à la performance moyenne, réalisée sur

cette même période, par un panier de 10 valeurs cotées représentatives du même secteur d'activité, et appartenant au moins à 5 pays dans lesquels le Groupe a une présence significative.

Le panier de référence est composé des valeurs suivantes, chaque valeur composant l'indice de référence bénéficiant de la même pondération : Accenture / CSC / Atos Origin / Tieto / Logica / Steria / Infosys / Sopra / Cognizant / CGI Group.

L'attribution définitive sera fonction de la performance relative de l'action Cap Gemini par rapport à celle du panier de sociétés comparables :

- il n'y aura pas d'attribution si la performance de l'action Cap Gemini pendant la période considérée est inférieure à 90 % de la performance du panier sur cette même période,
- l'attribution définitive :
 - s'élèvera à 60 % de l'attribution initiale si cette performance relative est de 90 %,
 - variera linéairement entre 60 % et 100 % en fonction de l'évolution de la performance et selon un tableau prédéterminé si cette performance relative est comprise entre 90 % et 110 %,
 - s'élèvera à 100 % de l'attribution initiale si cette performance est supérieure ou égale à 110 %.

Juste valeur des actions accordées et incidence sur les états financiers

En fonction des paramètres de calcul utilisés dans la détermination de la juste valeur selon le modèle Monte Carlo (précisés dans le tableau ci-avant), et sur la base d'une hypothèse actualisée du taux de rotation du personnel attributaire, la charge au 31 décembre 2009 reconnue en « Autres charges opérationnelles » s'élève à 5 millions d'euros. Le montant global restant à amortir entre 2010 et 2013 au titre de ce plan s'élève à 13 millions d'euros.

Le calcul de la juste valeur et les paramètres utilisés ont été déterminés par une société externe. Il convient en particulier de noter que :

- la volatilité retenue est la volatilité historique sur 3 ans de l'action Cap Gemini (période identique pour les actions composant l'indice de référence),
- le taux de dividende par action a été estimé sur la base du dividende versé en 2008 (2,5 %), de la politique historique de dividendes du Groupe et du consensus des analystes (supérieur à 3 % sur 2009 et 2010).

C) BONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACQUISITION D'ACTIONS REMBOURSABLES (BSAAR)

Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 17 avril 2008, le Conseil d'Administration du 29 avril 2009 a arrêté le principe d'une émission de BSAAR, la liste des personnes éligibles auxquelles il a été proposé de souscrire, ainsi que le nombre maximum de BSAAR pouvant être souscrit par chacun d'eux à titre irréductible et réductible.

Les BSAAR ont été proposés à des salariés et mandataires sociaux du Groupe, répartis en quatre catégories.

Le Directeur Général sur délégation du Conseil d'Administration a fixé en date du 13 mai 2009, les dates de la période de souscription (du 14 mai au 17 juin 2009), le prix de souscription des BSAAR (3,22 € par BSAAR), ainsi que les modalités définitives de l'opération. L'expert mandaté par Capgemini a émis une opinion indépendante sur le prix d'émission unitaire des BSAAR, et a conclu au caractère raisonnable de ce prix, considérant qu'il se situait à l'intérieur de la fourchette d'estimations de la valeur de marché des BSAAR issue de ses propres travaux d'évaluation.

Sur la base des demandes de souscription de BSAAR exprimées par les personnes éligibles à l'opération, un nombre total de 2 999 000 BSAAR a été souscrit au prix de 3,22 € par BSAAR, par un total de 629 participants.

Le règlement livraison des 2 999 000 BSAAR, dont 63 990 ont été souscrits par M. Paul Hermelin, est intervenu le 23 juillet 2009 et le produit brut correspondant à cette émission s'élève à 9,7 millions d'euros, soit 9 millions d'euros nets de frais d'émission.

La période d'exercice s'étale de la date d'admission des BSAAR sur le marché d'Euronext Paris jusqu'au septième anniversaire de leur date d'émission. La cotation des BSAAR interviendra à compter du 23 juillet 2013. Entre le 23 juillet 2009 et la date d'admission des BSAAR sur le marché d'Euronext Paris, les BSAAR ne sont ni exerçables ni cessibles sauf exceptions prévues au contrat d'émission (notamment en cas d'offre publique sur Cap Gemini S.A.).

Cette émission a fait l'objet d'une note d'opération visée par l'AMF en date du 14 mai 2009 sous le n° 09-140.

Incidence sur les états financiers

La Société ayant retenu un prix d'émission se situant à l'intérieur de la fourchette d'estimations de la valeur de marché des BSAAR retenue par l'expert, aucun avantage accordé aux bénéficiaires n'est comptabilisé dans les comptes de la Société.

D) PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIE - @ESOP

Sur le fondement des 13^e et 14^e résolutions adoptées par l'Assemblée Générale des actionnaires le 30 avril 2009, le Groupe a mis en œuvre au second semestre un plan d'actionnariat salarié dénommé @ESOP. Ce plan était ouvert à tous les salariés des pays où le Groupe exerce des activités depuis plus de deux ans et regroupant plus de 300 collaborateurs. Une condition minimale d'ancienneté dans le Groupe de trois mois, acquise de manière consécutive ou non à compter du 1^{er} janvier 2008, était requise à la date du 19 novembre 2009 pour pouvoir bénéficier du plan d'actionnariat salarié. De plus, les salariés devaient être titulaires d'un contrat de travail d'au moins un jour entre le 17 et le 19 novembre 2009 (inclus). Ce plan à effet de levier offrait aux salariés la possibilité de souscrire à un cours préférentiel décoté et, par l'intermédiaire d'une banque sécurisant et complétant le financement de l'investissement du salarié de telle sorte que le montant total investi représentait dix fois le montant de l'apport personnel du salarié, lui offrant ainsi une plus-value éventuelle plus importante que celle qui serait calculée uniquement sur la base de son apport personnel. En contrepartie, le salarié renonce à une partie de la hausse éventuelle des actions souscrites pour son compte, ainsi qu'aux dividendes et autres droits financiers qui peuvent être versés sur ces actions pendant toute la durée du plan. Par ailleurs, les actions sont indisponibles pour une durée de cinq ans (à l'exception des cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation applicable).

Ce plan d'actionnariat salarié (@ESOP) est assorti d'une décote de 15 %. Le prix de souscription fixé le 16 novembre 2009 par le Directeur Général en vertu de la délégation reçue du Conseil d'Administration s'établit à 27,58 € et correspond à la moyenne des cours moyens de l'action Cap Gemini ajustés des volumes constatés sur les vingt jours de bourse précédant la décision du Directeur Général, à laquelle une décote de 15 % est appliquée.

Le 16 décembre 2009, le Groupe a émis 5 999 999 actions nouvelles de 8 euros de nominal réservées à ses salariés représentant une augmentation de capital de 164 millions d'euros nette des frais d'émission (1 million d'euros). Il est à noter que M. Paul Hermelin

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CAPGEMINI

a souscrit des actions Cap Gemini à hauteur de 43 789,58 euros par l'intermédiaire du Fonds Commun de Placement Entreprise Capgemini.

Le coût global de ce plan d'actionnariat salarié s'élève à 1,2 million d'euros et résulte d'un mécanisme d'attribution de droits aux plus values d'actions (Stock appreciation rights) pour les salariés des pays où la mise en place d'un FCPE (Fonds Commun de Placement d'Entreprise) n'a pas été possible ou pertinente. Dans les pays où la mise en place d'un FCPE a été possible, la charge IFRS 2 est nulle car le coût d'incessibilité pour le participant est

supérieur à la décote totale à la date d'attribution majorée du gain d'opportunité.

Il convient aussi de noter qu'une baisse de 0,5 point du taux du financement du salarié n'aurait pas d'incidence sur la charge IFRS2 car le coût de l'incessibilité reste supérieur à la décote totale à la date d'attribution, il en est de même pour une hausse de 0,5 point de l'écart de volatilité du taux détail / taux institutionnel car le coût d'incessibilité est supérieur à la décote totale à la date d'attribution majorée du gain d'opportunité.

Le tableau ci-après présente les principales caractéristiques du plan d'actionnariat salarié @ESOP, les montants souscrits et les hypothèses de valorisation pour 2009 :

	2009
CARACTÉRISTIQUES DU PLAN	
Date d'attribution	16 novembre 2009
Maturité du plan (en années)	5
Prix de référence (en euros)	32,45
Prix de souscription (en euros)	27,58
Décote faciale (en %)	15,00 %
(a) Décote totale à la date d'attribution (en %)	13,26 %
Montant souscrit par les salariés (en millions d'euros)	16,5
Montant global souscrit (en millions d'euros)	165
Nombre total d'actions souscrites	5 999 999
HYPOTHÈSES DE VALORISATION	
Taux de financement des salariés	7,55 %
Taux d'intérêt sans risque à cinq ans	2,73 %
Taux de prêt ou d'emprunt des titres (repo)	0,74 %
Écart de volatilité du taux détail / Taux institutionnel	3,95 %
(b) Coût d'incessibilité pour le participant (en %)	22,04 %
(c) Mesure du gain d'opportunité (en %)	1,60 %
Coût global pour le Groupe (en %) (a-b+c) (1)	0,00 %

(1) La charge est nulle car le coût d'incessibilité pour le participant est supérieur au montant de la décote totale à la date d'attribution majorée du gain d'opportunité.

E) PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Le programme de rachat d'actions a fait l'objet d'un descriptif publié le 17 avril 2009.

Au 31 décembre 2009, 121 000 actions sont détenues au titre du contrat de liquidité.

Par ailleurs, Cap Gemini S.A. détient 2 000 000 d'actions propres (représentant 1,3 % du capital au 31 décembre 2009) acquises entre

le 17 et le 25 janvier 2008, à un cours moyen de 34,48 euros. Ces rachats s'inscrivent dans le cadre de la couverture des instruments donnant accès au capital émis par la Société, et en particulier en vue de la neutralisation partielle de la dilution liée aux outils de motivation des salariés du Groupe.

Au 31 décembre 2009, la valeur de ces actions propres est portée en déduction des capitaux propres consolidés de l'exercice pour un montant total de 79 millions d'euros.

F) RÉSULTAT PAR ACTION

Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation

	2007	2008	2009
Résultat part du Groupe (en millions d'euros)	440	451	178
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	144 744 128	143 424 188	145 153 387
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (en euros)	3,04	3,14	1,23

L'augmentation du nombre moyen d'actions entre 2008 et 2009 résulte de l'émission d'actions dans le cadre du plan d'actionnariat salarié @ESOP et des émissions d'actions liées à l'exercice des options de souscription d'actions détenues par les membres du personnel.

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action tient compte des instruments dilutifs en circulation à la clôture de l'exercice.

Le cours moyen de l'action pour l'exercice 2009 a été de 29,09 euros.

Au 31 décembre 2009, les instruments dilutifs inclus dans le calcul ci-dessous comprennent :

- les options de souscription d'actions détenues par les membres du personnel, considérées comme potentiellement dilutives lorsque le cours moyen des actions ordinaires pendant la période excède le prix d'exercice des options de souscription d'actions augmenté de leur juste valeur,
- les actions qui font partie du plan d'attribution d'actions de performance, et qui ne sont pas assorties d'une condition de performance,
- les obligations convertibles émises le 16 juin 2005 (OCEANE 2005), soit 11 810 809 obligations, car la charge d'intérêt comptabilisée, nette d'impôts, soit 14 millions d'euros, est inférieure pour chaque obligation au résultat de base par action. Il est rappelé que ces obligations sont convertibles à tout moment et au plus tard le septième jour ouvré précédent le 1^{er} janvier 2012, date à laquelle

au cours de l'exercice, diminué des actions propres. Le nombre moyen d'actions ordinaires est une moyenne annuelle pondérée ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de l'exercice.

elles sont remboursables au prix de 41,90 euros par obligation, soit 113,2 % de leur valeur nominale.

En revanche, sont considérés comme non dilutifs :

- les obligations convertibles émises le 20 avril 2009 (OCEANE 2009), soit 16 911 765 obligations, car la charge d'intérêt comptabilisée, nette d'impôts, soit 16 millions d'euros, rapportée au nombre moyen pondéré d'obligations (11 744 281), est supérieure pour chaque obligation au résultat de base par action. Il est rappelé que ces obligations sont convertibles à tout moment et au plus tard le septième jour ouvré précédent le 1^{er} janvier 2014, date à laquelle elles sont remboursables au pair,
- les obligations convertibles émises le 24 juin 2003 (OCEANE 2003) car la charge d'intérêt comptabilisée nette d'impôts, soit 9 millions d'euros, rapportée au nombre moyen pondéré d'obligations (5 437 321) est supérieure pour chaque obligation au résultat de base par action,
- les actions de performance assorties d'une condition de marché. Etant donné qu'au 31 décembre 2009, la performance de l'action Cap Gemini est inférieure à 90 % de la performance du panier de référence, il n'y aurait pas d'action de performance attribuée au 31 décembre si la période de mesure de la performance s'achevait à cette date,
- les Bons de Souscription ou d'Acquisition d'Actions Remboursables, car le prix d'exercice de 34 euros augmenté de la prime d'émission de 3,22 euros excède le cours moyen de marché de l'action Cap Gemini sur l'exercice 2009.

	2007	2008	2009
Résultat part du Groupe (en millions d'euros)	440	451	178
Charge d'intérêt sur l'emprunt obligataire convertible OCEANE 2005 (nette d'impôts)	13	13	14
Résultat part du Groupe dilué (en millions d'euros)	453	464	192
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)			
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	144 744 128	143 424 188	145 153 387
Prise en compte des :			
- obligations convertibles OCEANE 2003	-	-	-
- obligations convertibles OCEANE 2005 (nombre moyen pondéré)	11 810 809	11 810 809	11 810 809
- obligations convertibles OCEANE 2009 (nombre moyen pondéré)	-	-	-
- options de souscription d'actions détenues par le personnel	2 737 133	1 231 782	36 428
- actions de performances pouvant être exercées	-	-	64 750
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	159 292 070	156 466 779	157 065 374
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (en euros)	2,84	2,97	1,22

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CAPGEMINI

NOTE 10 – ÉCARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'analyse par nature et les variations des écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

en millions d'euros	Écarts d'acquisition	Logiciels	Actifs incorporels générés en interne	Autres actifs incorporels	Total
VALEUR BRUTE					
AU 1^{er} JANVIER 2007	1 870	120	61	132	2 183
Écarts de conversion	(149)	(7)	-	(16)	(172)
Acquisitions/Augmentations	-	24	2	13	39
Cessions/Diminutions	-	(19)	-	-	(19)
Variations de périmètre	878	8	-	74	960
Autres mouvements	-	4	1	(2)	3
AU 31 DÉCEMBRE 2007	2 599	130	64	201	2 994
Écarts de conversion	(89)	(15)	-	(2)	(106)
Acquisitions/Augmentations	-	19	-	13	32
Cessions/Diminutions	-	(5)	(1)	(4)	(10)
Variations de périmètre	261	1	-	32	294
Autres mouvements	-	(1)	10	(15)	(6)
AU 31 DÉCEMBRE 2008	2 771	129	73	225	3 198
Écarts de conversion	27	4	-	2	33
Acquisitions/Augmentations	-	16	6	4	26
Cessions/Diminutions	-	(15)	(5)	(6)	(26)
Variations de périmètre	11	1	1	-	12
Autres mouvements	(9)	(9)	3	(11)	(26)
AU 31 DÉCEMBRE 2009	2 800	126	78	214	3 217
<i>Dont location-financement</i>				9	9
AMORTISSEMENTS					
AU 1^{er} JANVIER 2007		95	40	46	181
Écarts de conversion		(5)	-	(4)	(9)
Dotations		18	5	31	54
Sorties		(17)	-	-	(17)
Variations de périmètre		4	-	-	4
Autres mouvements		2	-	(1)	1
AU 31 DÉCEMBRE 2007		97	45	72	214
Écarts de conversion		(12)	-	(2)	(14)
Dotations		19	5	62	86
Sorties		(4)	-	(3)	(7)
Variations de périmètre		-	-	-	-
Autres mouvements		1	-	(2)	(1)
AU 31 DÉCEMBRE 2008		101	50	127	278
Écarts de conversion		4	-	-	4
Dotations		17	7	18	42
Sorties		(14)	(5)	(6)	(25)
Variations de périmètre		-	1	-	1
Autres mouvements		(8)	1	(1)	(8)
AU 31 DÉCEMBRE 2009		100	54	138	292
<i>Dont location-financement</i>				6	6
DÉPRÉCIATION					
AU 1^{er} JANVIER 2007	21	4	5	1	31
Écarts de conversion	(1)	-	-	-	(1)
Dotations	2	-	-	-	2
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-
AU 31 DÉCEMBRE 2007	22	4	5	1	32
Écarts de conversion	(2)	-	-	-	(2)
Dotations	24	-	2	-	26
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres mouvements	1	(3)	-	-	(2)
AU 31 DÉCEMBRE 2008	45	1	7	1	54
Écarts de conversion	1	-	-	-	1
Dotations	12	-	1	-	13
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres mouvements	(8)	-	-	-	(8)
AU 31 DÉCEMBRE 2009	50	1	8	1	60
VALEUR NETTE					
AU 31 DÉCEMBRE 2007	2 577	29	14	128	2 748
AU 31 DÉCEMBRE 2008	2 726	27	16	97	2 866
AU 31 DÉCEMBRE 2009	2 750	25	16	75	2866
<i>Dont location-financement</i>				3	3

Écarts d'acquisition

- Description des unités génératrices de trésorerie :

Les unités génératrices de trésorerie retenues par le Groupe correspondent à des pays/zones géographiques représentatifs des grands marchés du Groupe, axes principaux de développement et d'investissement stratégiques. A ce titre, l'unité génératrice de

- La valeur comptable des écarts d'acquisition par unité génératrice de trésorerie se détaille comme suit :

trésorerie correspondant au métier « Services informatiques de proximité » (Sogeti) a été réallouée au 31 décembre 2009 aux unités génératrices de trésorerie correspondant aux zones géographiques dans lesquelles Sogeti est implanté. Aucune perte de valeur ne résulte de cette réallocation au 31 décembre 2009.

en millions d'euros	31 décembre 2007			31 décembre 2008			31 décembre 2009		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable
Amérique du Nord	516	-	516	530	(6)	524	528	(6)	522
Benelux	554	(12)	542	778	(12)	766	781	(12)	769
France	633	(1)	632	638	(1)	637	644	(1)	643
Royaume-Uni et Irlande	525	(7)	518	436	(7)	429	453	-	453
Allemagne et Europe Centrale	197	(2)	195	210	(19)	191	206	(31)	175
Pays nordiques	137	-	137	125	-	125	130	-	130
Europe du Sud et Amérique Latine	16	-	16	33	-	33	33	-	33
Asie Pacifique	21	-	21	21	-	21	25	-	25
TOTAL	2 599	(22)	2 577	2 771	(45)	2 726	2 800	(50)	2 750

Analyse de la variation des écarts d'acquisition sur la période

L'augmentation nette des écarts d'acquisition en 2009 résulte principalement :

- des acquisitions de la période pour 11 millions d'euros (cf. Note 2 – Évolution du périmètre),
- d'un effet positif de conversion (26 millions d'euros) provenant essentiellement de l'appréciation de la livre sterling contre l'euro en 2009,
- de la dépréciation de l'écart d'acquisition pour 12 millions d'euros en Allemagne.

Évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition au 31 décembre 2009

Dans le cadre du contrôle de la valeur des écarts d'acquisition, un test de dépréciation a été mené au 31 décembre 2009 en application de la procédure mise en place par le Groupe. Cette procédure, s'appuyant principalement sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque unité générant ses flux propres de trésorerie.

Les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur des unités génératrices de trésorerie sont les suivantes :

- méthode de valorisation de l'unité génératrice de trésorerie : valeur d'utilité,
- nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés : cinq ans, sur la base des données issues du processus budgétaire pour la première année, des données issues du plan stratégique à trois ans pour les deux années suivantes, et d'une extension de ce même plan pour les années résiduelles,
- taux de croissance à long terme utilisé pour projeter à l'infini les flux de trésorerie de la dernière année estimée : 2,3 % (2,5 % en 2008),
- taux d'actualisation : 9,8 % pour l'Amérique du Nord, 10,1 % pour le Royaume-Uni et 10,2 % pour les autres unités génératrices de trésorerie (respectivement 10,0 %, 10,6 % et 10,6 % en 2008).

Le taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation résultent d'une moyenne des estimations d'un échantillon représentatif des bureaux d'analyse financière qui utilisent ces indicateurs pour valoriser

le Groupe. En 2009, le Groupe a utilisé les estimations de 12 bureaux d'analystes, dont l'intégralité faisait partie de la sélection de 14 bureaux d'analystes retenue en 2008.

L'évolution du taux d'actualisation résulte de celle des trois composantes utilisées pour le calculer : le taux sans risque, la prime de risque, et la volatilité du cours de l'action Cap Gemini aux variations de son marché de cotation (« bêta »). Il convient enfin de souligner que le taux de croissance à long terme retenu par le Groupe n'excède pas celui du secteur d'activité.

A l'exception de la dépréciation décrite ci-dessus, le résultat de ces tests de dépréciation n'a pas conduit au 31 décembre 2009 à la reconnaissance de perte de valeur.

Par ailleurs, une analyse de sensibilité du calcul à une variation conjointe des paramètres clés (taux de marge opérationnelle, taux d'actualisation et taux de croissance à long terme) selon des hypothèses raisonnablement possibles, n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie deviendrait inférieure à sa valeur comptable.

Immobilisations incorporelles

Les acquisitions de la période pour 26 millions d'euros concernent notamment des logiciels acquis (16 millions d'euros) dans le cadre de projets clients ou à usage interne, principalement aux Pays-Bas, en France et en Amérique du Nord et des actifs incorporels générés en interne (6 millions d'euros).

La diminution observable en 2009 des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles s'explique principalement par la baisse des investissements sur l'exercice 2009 et par un amortissement accéléré en 2008 (36 millions d'euros) sur les actifs attachés au contrat TXU (dorénavant EFH) dans le cadre de sa rupture anticipée.

Les autres mouvements de l'exercice pour une valeur nette négative de 9 millions d'euros correspondent à la finalisation de l'allocation des prix d'acquisition, notamment de BAS B.V., pour 11 millions d'euros (cf. Note 2 – Évolution du périmètre).

NOTE 11 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'analyse par nature et les variations d'immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Terrains, constructions et agencements	Matériels Informatiques	Autres actifs corporels	Total
VALEUR BRUTE				
AU 1^{er} JANVIER 2007	407	380	119	906
Écarts de conversion	(16)	(15)	(2)	(33)
Acquisitions /Augmentations	35	111	23	169
Cessions/Diminutions	(35)	(63)	(9)	(107)
Variations de périmètre	49	24	4	77
Autres mouvements	7	(4)	(3)	-
AU 31 DÉCEMBRE 2007	447	433	132	1 012
Écarts de conversion	(27)	(34)	(9)	(70)
Acquisitions /Augmentations	42	87	16	145
Cessions/Diminutions	(27)	(84)	(7)	(118)
Variations de périmètre	5	1	-	6
Autres mouvements	(10)	(10)	(3)	(23)
AU 31 DÉCEMBRE 2008	430	393	129	952
Écarts de conversion	7	12	3	22
Acquisitions /Augmentations	41	85	13	139
Cessions/Diminutions	(21)	(98)	(7)	(126)
Variations de périmètre	-	-	1	1
Autres mouvements	2	31	(7)	26
AU 31 DÉCEMBRE 2009	459	423	132	1 014
<i>Dont location-financement</i>	115	161	6	282
AMORTISSEMENTS				
AU 1^{er} JANVIER 2007	192	245	91	528
Écarts de conversion	(9)	(10)	-	(19)
Dotations	37	91	10	138
Sorties	(31)	(59)	(8)	(98)
Variations de périmètre	6	11	1	18
Autres mouvements	3	(2)	(1)	-
AU 31 DÉCEMBRE 2007	198	276	93	567
Écarts de conversion	(17)	(21)	(6)	(44)
Dotations	34	82	9	125
Sorties	(25)	(68)	(5)	(98)
Variations de périmètre	1	-	-	1
Autres mouvements	(16)	(8)	-	(24)
AU 31 DÉCEMBRE 2008	175	261	91	527
Écarts de conversion	4	8	2	14
Dotations	35	75	11	121
Sorties	(17)	(77)	(5)	(99)
Variations de périmètre	-	-	1	1
Autres mouvements	-	28	(2)	26
AU 31 DÉCEMBRE 2009	197	295	98	590
<i>Dont location-financement</i>	29	95	5	129
DÉPRÉCIATION				
AU 31 DÉCEMBRE 2007	3	-	-	3
AU 31 DÉCEMBRE 2008	3	-	-	3
AU 31 DÉCEMBRE 2009	3	-	-	3
VALEUR NETTE				
AU 31 DÉCEMBRE 2007	246	157	39	442
AU 31 DÉCEMBRE 2008	252	132	38	422
AU 31 DÉCEMBRE 2009	259	128	34	421
<i>Dont location-financement</i>	86	66	1	153

Les acquisitions de la période (139 millions d'euros) concernent principalement l'acquisition de matériel informatique relatif à des projets en Amérique du Nord, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en France, le renouvellement partiel du parc informatique notamment en France et en Allemagne, la poursuite des rénovations de locaux existants au Royaume-Uni, l'accroissement des surfaces de bureaux en Inde et l'aménagement des nouveaux locaux en France.

Le montant des acquisitions d'immobilisations présenté dans le tableau des flux de trésorerie s'élève à 119 millions d'euros dont 26 millions d'euros d'immobilisations incorporelles et 93 millions d'euros d'immobilisations corporelles. Concernant ces dernières, le montant diffère de celui présenté ci-dessus du fait de l'exclusion des acquisitions d'actifs détenus en location-financement (42 millions d'euros en 2009) et des acquisitions d'actifs non encore payés notamment sur l'Inde (4 millions d'euros).

NOTE 12 – IMPÔTS DIFFÉRÉS

I. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS RECONNUS

A) Analyse par échéance

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007	2008	2009
<i>Impôts différés actifs :</i>			
-Impôts différés actifs à plus d'un an	791	739	734
-Impôts différés actifs à moins d'un an	116	124	153
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS	907	863	887
<i>Impôts différés passifs :</i>			
-Impôts différés passifs à plus d'un an	128	123	138
-Impôts différés passifs à moins d'un an	10	15	15
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	138	138	153

B) Variation des impôts différés actifs et passifs

en millions d'euros	Impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables	Impôts différés actifs sur l'apport des activités conseil d'Ernst & Young	Impôts différés actifs sur différences temporelles	Total impôts différés actifs	Total impôts différés passifs
AU 1^{er} JANVIER 2007	583	125	180	888	(118)
Ecart de conversion	-	-	1	1	(33)
Impôts différés constatés en compte de résultat	-	(13)	(7)	(20)	6
Impôts différés constatés en capitaux propres	18	-	7	25	5
Autres mouvements	-	-	13	13	2
AU 31 DÉCEMBRE 2007	601	112	194	907	(138)
Variations de périmètre	-	-	-	-	(1)
Écart de conversion	(6)	3	(28)	(31)	-
Impôts différés constatés en compte de résultat	(4)	-	(27)	(31)	2
Impôts différés constatés en capitaux propres	-	-	18	18	(1)
AU 31 DÉCEMBRE 2008	591	115	157	863	(138)
Variations de périmètre	-	-	23	23	(4)
Écart de conversion	1	-	11	12	(2)
Impôts différés constatés en compte de résultat	(55)	-	(14)	(69)	32
Impôts différés constatés en capitaux propres	-	-	37	37	(20)
Autres mouvements	-	-	21	21	(21)
AU 31 DÉCEMBRE 2009	537	115	235	887	(153)

Les impôts différés constatés en compte de résultat représentent une charge de 37 millions d'euros, cf. Note 8 – Impôts.

Le produit d'impôt différé constaté en capitaux propres (17 millions d'euros) porte essentiellement sur les écarts actuariels liés aux provisions pour retraites et les instruments de couverture de flux futurs de

trésorerie, eux-mêmes constatés en produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres, soit 37 millions d'euros, en partie compensé par la charge d'impôt différé résultant de l'émission de l'OCEANE 2009 et du remboursement partiel de l'OCEANE 2003, soit 20 millions d'euros.

Impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables en France

La réorganisation des activités nord-américaines a conduit la société Cap Gemini S.A. à reconnaître en 2002 une moins-value fiscale nette à court terme dont le montant s'élevait à 2,8 milliards d'euros. Depuis le 31 décembre 2003, le déficit fiscal correspondant est reportable indéfiniment sur les résultats fiscaux futurs générés au sein de l'intégration fiscale en France.

Cet actif d'impôt différé est évalué en tenant compte d'une estimation du résultat fiscal au titre des 15 années suivantes. Cette réévaluation est réalisée en retenant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables et en utilisant les paramètres de visibilité suivants :

- reconnaissance de 100 % de l'utilisation sur les 5 premières années,
- la sixième année, les utilisations probables font l'objet d'une provision au taux forfaitaire de 35 %, taux en augmentation de 5 points sur les années suivantes et ceci jusqu'à 70 %. Ce taux est porté à 100 % au-delà de la quinzième année.

Ce modèle de réévaluation repose sur une diminution progressive de la visibilité sur la réalisation des estimations avec le temps.

Depuis le 31 décembre 2008, l'actif d'impôt différé sur déficits reportables dans le cadre de l'intégration fiscale en France est entièrement reconnu, compte tenu de la proximité de son horizon de recouvrement, inférieur à cinq ans. Il s'élève au 31 décembre 2009 à 489 millions d'euros (à comparer à 535 millions d'euros au 31 décembre 2008), soit une utilisation sur la période de 46 millions d'euros.

Autres impôts différés actifs reconnus sur déficits fiscaux reportables

Le montant total des actifs d'impôt différé reconnus sur déficits

fiscaux reportables au niveau du Groupe, en dehors de l'impôt différé actif reconnu en France, s'élève à 48 millions d'euros et concerne l'Allemagne et autres pays d'Europe de l'Est pour 19 millions d'euros, la Suède, le Danemark et la Norvège pour 14 millions d'euros, le Royaume-Uni pour 8 millions d'euros et d'autres pays pour 7 millions d'euros.

Impôts différés actifs sur l'apport des activités conseil d'Ernst & Young en Amérique du Nord

L'apport en 2000 des activités conseil nord-américaines d'Ernst & Young permet au Groupe d'amortir fiscalement sur 15 ans la différence entre le prix d'acquisition de ces activités et la valeur fiscale des actifs et passifs acquis (soit 2 794 millions d'euros au 31 décembre 2009), ce qui représente une économie d'impôt sur les sociétés aux taux actuels d'impôt d'environ 1 086 millions d'euros. Au cours des derniers exercices, cet amortissement est venu augmenter totalement ou partiellement les déficits fiscaux ordinaires, lesquels sont reportables sur une durée de 20 ans.

La valeur de l'actif d'impôt différé reconnu est évaluée en tenant compte d'une estimation des résultats taxables des activités nord-américaines du Groupe sur les 5 prochaines années, sur la base de taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Au 31 décembre 2008, l'actif d'impôt différé s'élevait à 164 millions de dollars américains. Au 31 décembre 2009, après prise en compte du résultat fiscal déficitaire (avant amortissement fiscal de l'écart d'acquisition), et du contexte économique, il a été jugé préférable de maintenir le montant de l'actif d'impôt reconnu à 164 millions de dollars américains (115 millions d'euros).

En conséquence, le solde des impôts différés actifs non reconnus sur l'apport des activités conseil d'Ernst & Young s'élève à 971 millions d'euros au 31 décembre 2009.

C) Analyse par nature

Les impôts différés actifs reconnus au 31 décembre 2009 peuvent être détaillés comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007	2008	2009
Déficits fiscaux reportables	601	591	537
Apport des activités conseil d'Ernst & Young	112	115	115
Différences temporelles	194	157	235
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS RECONNUS	907	863	887

L'analyse par nature et par échéance des impôts différés actifs reconnus au 31 décembre 2009 se présente de la manière suivante :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007	2008	2009
Déficits fiscaux reportables	539	505	442
Apport des activités conseil d'Ernst & Young	112	115	115
Provisions pour retraites et engagements assimilés	100	87	122
Autres	40	32	55
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS RECOUVRABLES À PLUS D'UN AN	791	739	734
Déficits fiscaux reportables	62	86	95
Provisions pour retraites et engagements assimilés	16	11	19
Différentiels d'amortissement	9	8	12
Autres	29	19	27
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS RECOUVRABLES À MOINS D'UN AN	116	124	153
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS RECONNUS	907	863	887

L'analyse par nature et par échéance des impôts différés passifs au 31 décembre 2009 se présente de la manière suivante :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007	2008	2009
Écarts d'acquisition fiscalement déductibles	50	45	49
Retraitement de l'amortissement des relations clients	23	25	20
Emprunts obligataires convertibles au coût amorti (OCEANes 2003, 2005 et 2009)	16	11	20
Contrats de location-financement	13	9	11
Provisions	13	26	30
Autres	13	7	8
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS À PLUS D'UN AN	128	123	138
Réévaluation des encours de production	9	11	11
Autres	1	4	4
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS À MOINS D'UN AN	10	15	15
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	138	138	153

II. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS NON RECONNUS

Les impôts différés actifs non reconnus s'analysent comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007	2008	2009
Impôts différés sur déficits fiscaux reportables	369	267	233
Impôts différés sur l'apport des activités conseil d'Ernst & Young	948	975	971
Impôts différés sur différences temporelles	183	138	146
TOTAL	1 500	1 380	1 350

Au 31 décembre 2009, les impôts différés actifs non reconnus (1 350 millions d'euros) proviennent essentiellement de l'Amérique du Nord pour 1 159 millions d'euros (dont 124 millions d'euros d'impôts différés sur déficits reportables, 971 millions d'euros relatifs à l'apport des activités conseil Ernst & Young et 64 millions d'euros d'impôts différés sur différences temporelles).

Au 31 décembre 2009, les impôts différés actifs non reconnus sur déficits fiscaux reportables (233 millions d'euros) sont principalement relatifs à l'Amérique du Nord (124 millions d'euros), l'Espagne (47 millions d'euros), l'Australie, et la France (sociétés exclues de l'intégration fiscale).

Les impôts différés actifs non reconnus sur différences temporelles (146 millions d'euros) au 31 décembre 2009 sont relatifs à :

- des provisions pour retraites et engagements assimilés (48 millions d'euros), essentiellement au Royaume-Uni,
- des différences de méthodes de capitalisation et d'amortissement d'immobilisations entre les comptes statutaires et les comptes consolidés (8 millions d'euros),
- de la part non reconnue de l'impôt différé actif sur des éléments incorporels liés à des apports réalisés par Getronics antérieurement à l'acquisition par Capgemini de la société BAS B.V. (23 millions d'euros),
- des provisions (19 millions d'euros) dont des provisions pour restructurations (7 millions d'euros), et d'autres éléments divers (48 millions d'euros).

III. ÉCHÉANCIER DES DÉFICITS FISCAUX REPORTABLES

L'assiette des déficits fiscaux reportables, reconnus et non reconnus en impôts différés actifs, par date d'expiration, s'analyse comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007		2008		2009	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
n+1	82	2	79	2	24	1
n+2	69	2	31	1	14	-
n+3	9	-	16	-	7	-
n+4	14	-	7	-	5	-
n+5	5	-	11	-	10	-
Plus de 5 ans	4 033	96	3 964	97	4 071	99
TOTAL	4 212	100	4 108	100	4 131	100

Il convient de noter que les déficits fiscaux reportables ne comprennent pas les amortissements futurs fiscalement déductibles relatifs à l'écart d'acquisition des activités conseil d'Ernst & Young s'élevant à 954 millions d'euros au 31 décembre 2009.

NOTE 13 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants s'analysent comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007	2008	2009
Titres de sociétés mises en équivalence	23	21	16
Titres de sociétés non consolidées	3	2	1
Dépôts, créances et investissements à long terme	29	43	58
Instruments dérivés (1)	3	1	3
Excédent de couverture sur régimes de retraite à prestations définies	6	5	21
Divers	32	19	13
TOTAL	96	91	112

(1) Cf. Note 23 – Gestion des risques financiers, partie I. Risques de marché.

Titres de sociétés mises en équivalence

Les titres de sociétés mises en équivalence correspondent essentiellement à 48,83 % de SSS Holding Corporation Ltd., acquis au travers de l'acquisition de Kanbay International Inc. en 2007.

Excédent de couverture sur régimes de retraite

Ces excédents de couverture proviennent des régimes de retraites à prestations définies, cf. Note 17 – Provisions pour retraites et engagements assimilés.

Dépôts, créances et investissements à long terme

Les dépôts et autres créances à long terme comprennent essentiellement des dépôts et cautionnements relatifs aux locations et des prêts "aides à la construction" en France.

NOTE 14 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007	2008	2009
Clients	1 542	1 590	1 326
Provisions pour créances douteuses	(14)	(14)	(30)
Factures à émettre	694	745	677
Travaux en cours	96	75	94
TOTAL	2 318	2 396	2 067

Le total des créances clients et factures à émettre, nettes des acomptes clients et produits constatés d'avance, en nombre de jours de chiffre d'affaires annuel, s'analyse comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007	2008	2009
Clients et comptes rattachés hors travaux en cours	2 222	2 321	1 973
Acomptes clients et produits constatés d'avance	(743)	(639)	(567)
Total des créances clients nettes des acomptes clients et produits constatés d'avance	1 479	1 682	1 406
En nombre de jours de chiffre d'affaires annuel (1)	61	67	60

(1) En 2008, ce ratio est ajusté afin de neutraliser les créances des sociétés acquises au cours du mois de décembre.

L'analyse de l'antériorité des créances clients est présentée en Note 23 – Gestion des risques financiers, partie III. Risque de crédit.

NOTE 15 – AUTRES CRÉANCES COURANTES ET D'IMPÔTS

Les autres créances courantes et d'impôts s'analysent comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007	2008	2009
État - impôts sur les sociétés	31	39	54
Organismes sociaux et autres impôts	56	62	79
Charges constatées d'avance	134	108	106
Créances de carry-back	127	-	-
Instruments dérivés (1)	10	2	7
Divers	16	12	11
TOTAL	374	223	257

(1) Cf. Note 23 – Gestion des risques financiers, partie I. Risques de marché.

Créances de carry-back

Les créances de carry-back ont été décomptabilisées au 30 juin 2008 (contre-valeur 129 millions d'euros au 30 juin 2008) suite à leur

remboursement par le Trésor Public à l'établissement cessionnaire. Elles avaient pour contrepartie des dettes financières de montant équivalent.

NOTE 16 – TRÉSORERIE NETTE

La trésorerie nette est constituée de la trésorerie (I), diminuée des dettes financières à court terme et long terme (II). Elle tient compte également de l'impact des instruments dérivés lorsqu'ils se rapportent à des dettes financières (III).

Au 31 décembre (en millions d'euros)		2007	2008	2009
Trésorerie	I	2 137	1 805	2 597
Dettes financières	II	(1 245)	(1 032)	(1 328)
Instruments dérivés	III	(3)	1	-
TRÉSORERIE NETTE		889	774	1 269

I. TRÉSORERIE

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007	2008	2009
Placements à court terme	1 594	1 290	2 109
Banques	648	578	494
Instruments dérivés sur éléments de trésorerie	(14)	(61)	1
Découverts bancaires	(91)	(2)	(7)
TRÉSORERIE	2 137	1 805	2 597

Au 31 décembre 2009, les placements à court terme sont principalement composés de fonds communs de placement, de SICAV, de certificats de dépôts, de billets de trésorerie et de dépôts à terme bancaires.

Les instruments dérivés attachés aux éléments de trésorerie représentent une créance de 1 million d'euros au 31 décembre 2009 correspondant à la juste valeur des instruments de couverture dans le cadre de l'activité de financement intra-groupe chez Cap Gemini S.A. Cette créance est incluse dans l'état de la situation financière consolidée en « Autres créances courantes et d'impôts » (contre 61 millions d'euros de dette au 31 décembre 2008 en « Autres dettes courantes et d'impôts »).

Sur l'exercice 2009, l'augmentation de la trésorerie pour 792 millions d'euros s'explique principalement par :

- le flux de trésorerie positif généré par l'activité sur 2009 pour 495 millions d'euros,

- l'encaissement net de 564 millions d'euros relatifs à l'OCEANE 2009 (voir détails ci-après),
- le décaissement de 263 millions d'euros relatif au rachat partiel de l'OCEANE 2003 (voir détails ci-après),
- les encaissements nets reçus pour 225 millions d'euros relatifs aux augmentations de capital suite à l'émission du plan d'actionnariat salarié du Groupe @ESOP, à l'exercice des options de souscription d'actions et de l'émission de BSAAR,
- le versement de 143 millions d'euros de dividendes,
- les décaissements relatifs aux acquisitions d'immobilisations nettes de cessions pour 95 millions d'euros,
- les décaissements relatifs aux acquisitions de sociétés (nets de leur trésorerie) pour 11 millions d'euros. Ceux-ci concernent principalement les sociétés IACP Informatique et Nu Solutions,
- l'impact positif (60 millions d'euros) des variations de taux de change provenant de la conversion des actifs et des passifs constitutifs de la trésorerie libellée en devises étrangères.

II. DETTES FINANCIÈRES

A) Analyse des dettes financières

Les dettes financières s'analysent entre long terme et court terme comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)		2007	2008	2009
Emprunts Obligataires Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANES 2003, 2005 et 2009)	(a)	864	891	969
Dettes liées aux contrats de location-financement	(b)	105	85	87
Autres dettes financières à long terme	(c)	90	11	1
Dettes financières à long terme		1 059	987	1 057
Emprunt Obligataire Convertible ou Echangeable en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE 2003)	(b)	-	-	197
Dettes liées aux contrats de location-financement		45	34	42
Dettes bancaires ou assimilées	(d)	6	3	8
Autres dettes financières à court terme	(c)	135	8	24
Dettes financières à court terme (1)		186	45	271
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES		1 245	1 032	1 328

(1) Les dettes financières à court terme comprennent à la fois la part à moins d'un an des endettements à long terme ainsi que des dettes financières dont la durée est inférieure à un an.

L'augmentation de l'exercice (296 millions d'euros) résulte principalement :

- du rachat partiel de l'OCEANE 2003 d'un montant de 263 millions d'euros effectué en avril 2009, dont 258 millions d'euros venant en diminution des dettes financières (cf. Comptabilisation de l'OCEANE 2003 détaillée ci-après),
- de l'émission d'un nouvel emprunt obligataire le 20 avril 2009 d'un montant de 564 millions d'euros nets des frais d'émission, dont la composante dette s'élevait à 500 millions d'euros,
- du reclassement de long à court terme de la partie non encore remboursée de l'OCEANE 2003 (soit un solde de 197 millions d'euros) et de l'option d'achat sur Capgemini Business Services India Ltd. présentée en « Autres dettes financières à court terme » en 2009 (10 millions d'euros).

a) Emprunts Obligataires Convertibles ou Échangeables en Actions Nouvelles ou Existantes de Cap Gemini S.A. (OCEANE)

OCEANE 2009 EMISE LE 20 AVRIL 2009

Le 8 avril 2009, Cap Gemini S.A. a procédé au lancement d'un emprunt Obligataire Convertible ou Echangeable en Actions Nouvelles ou Existantes ayant pour date de jouissance le 20 avril 2009 et pour échéance le 1^{er} janvier 2014 (OCEANE 2009).

Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 575 millions d'euros et il est représenté par 16 911 765 obligations d'une valeur nominale unitaire de 34 euros, faisant ressortir une prime d'émission de 35 % par rapport au cours de référence de l'action de la Société (cours moyen pondéré entre le 8 avril et la date de fixation des modalités définitives des obligations). Les obligations portent intérêt au taux nominal annuel de 3,5 %.

Les conditions et modalités de cet emprunt sont détaillées dans la note d'opération ayant obtenu le visa de l'AMF n°09-084 en date du 8 avril 2009.

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OCEANE 2009

Conversion et/ou échange des obligations en actions

A tout moment, à compter du 20 avril 2009, et au plus tard le septième jour ouvré précédant le 1^{er} janvier 2014.

Amortissement normal

Le 1^{er} janvier 2014 par remboursement au pair.

Amortissement anticipé au gré de la Société

- À tout moment, sans limitation de prix ni de quantité, pour tout ou partie des obligations, soit par des rachats en bourse ou hors bourse, soit par offres publiques de rachat ou d'échange,
- à compter du 20 avril 2012 et jusqu'au septième jour ouvré précédant le 1^{er} janvier 2014, pour la totalité des obligations restant en circulation, à un prix de remboursement anticipé égal au pair majoré des intérêts courus depuis la dernière date de paiement d'intérêts, si le produit (i) du ratio d'attribution d'actions en vigueur et (ii) de la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action ordinaire de la Société sur le marché Euronext Paris S.A. durant une période de 20 jours de bourse consécutifs au cours desquels l'action est cotée, excède 130 % de ce prix de remboursement anticipé. Cet amortissement anticipé peut être

réalisé soit par conversion, soit en numéraire au gré des porteurs d'obligations,

- à tout moment, pour la totalité des obligations restant en circulation si moins de 10 % des obligations émises restent en circulation.

Amortissement anticipé au gré des porteurs

En cas de changement de contrôle, tout porteur d'obligations pourra demander le remboursement anticipé de tout ou partie de ses obligations.

Exigibilité anticipée

A l'initiative de la majorité des porteurs d'obligations, notamment en cas de non-paiement de sommes dues, de manquement à d'autres obligations contenues dans la documentation (sous réserve, le cas échéant, de périodes de « grâce »), de défauts croisés (au-delà d'un seuil minimum de manquement), de liquidation, dissolution ou de cession totale des actifs de la Société, ainsi qu'en cas de cessation de la cotation des actions ordinaires de la Société sur le marché Euronext Paris S.A.

À noter qu'un changement à la hausse ou à la baisse de la notation de crédit de Cap Gemini S.A. ne constituerait pas une condition d'exigibilité anticipée des obligations et serait sans incidence sur le taux d'intérêt qui leur est applicable.

Maintien de l'emprunt à son rang

Cap Gemini S.A. s'est engagée à maintenir les obligations à un rang identique à toutes les autres obligations négociables qui pourraient être émises par la Société (« pari passu »).

COMPTABILISATION DE L'OCEANE 2009

À la date de mise en place, la dette comptabilisée au passif de l'état de la situation financière consolidée correspond à la juste valeur de la composante dette. Celle-ci est calculée par actualisation des flux de décaissement futurs au taux d'intérêt du marché applicable au Groupe, à la date de souscription. La juste valeur de la composante dette est également diminuée d'une quote-part des frais d'émission. La différence entre la valeur nominale de l'OCEANE et la juste valeur de sa composante dette est affectée en capitaux propres pour un montant de 64 millions d'euros. Au 31 décembre 2009, la composante dette de l'OCEANE 2009 calculée au coût amorti s'élève ainsi à 510 millions d'euros.

Le montant de la charge d'intérêt notionnelle comptabilisée sur la période au titre de l'OCEANE 2009 s'élève à 24 millions d'euros, dont un coupon couru de 14 millions d'euros, au taux d'intérêt nominal de l'emprunt (3,5 %). La charge d'intérêt notionnelle est calculée sur la base d'un taux d'intérêt effectif de 6,8 % correspondant au taux de marché auquel le Groupe aurait pu émettre au même moment un emprunt sans option de conversion (soit 6,4 %), et après prise en compte des frais d'émission.

OCEANE 2005 émise le 16 juin 2005

Le 16 juin 2005, Cap Gemini S.A. a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire Convertible ou Echangeable en Actions Nouvelles ou Existantes, ayant pour date de jouissance le 24 juin 2005 et pour échéance le 1^{er} janvier 2012 (OCEANE 2005).

Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 437 millions d'euros et

il est représenté par 11 810 810 obligations d'une valeur nominale unitaire de 37 euros. Les obligations portent intérêt au taux nominal annuel de 1 %.

Les conditions et modalités de cet emprunt sont détaillées dans la note d'opération ayant obtenu le visa de l'AMF n°05-564 en date du 16 juin 2005.

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OCEANE 2005

Conversion et/ou échange des obligations en actions

A tout moment, à compter du 24 juin 2005, et au plus tard le septième jour ouvré précédant le 1^{er} janvier 2012.

Amortissement normal

Le 1^{er} janvier 2012 par remboursement au prix de 41,90 euros par obligation, soit environ 113,2 % de la valeur nominale des obligations.

Amortissement anticipé au gré de la Société

- À tout moment, sans limitation de prix ni de quantité, pour tout ou partie des obligations, soit par des rachats en bourse ou hors bourse, soit par offres publiques de rachat ou d'échange,
- à compter du 24 juin 2009 et jusqu'au 31 décembre 2011, pour la totalité des obligations restant en circulation, à un prix de remboursement anticipé déterminé de manière à ce qu'il assure un taux de rendement actuariel brut identique à celui qu'il aurait obtenu en cas de remboursement à l'échéance, soit un taux de 2,875 %, majoré des intérêts courus, si le produit (i) du ratio d'attribution d'actions en vigueur et (ii) de la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action ordinaire de la Société sur le marché Eurolist d'Euronext Paris S.A. durant une période de 20 jours de bourse consécutifs au cours desquels l'action est cotée, excède 130 % de ce prix de remboursement anticipé. Cet amortissement anticipé peut être réalisé soit par conversion soit en numéraire au gré des porteurs d'obligations,
- à tout moment, pour la totalité des obligations restant en circulation, si moins de 10 % des obligations émises restent en circulation.

Amortissement anticipé au gré des porteurs

En cas de changement de contrôle, tout porteur d'obligations pourra demander le remboursement anticipé de tout ou partie de ses obligations.

Exigibilité anticipée

A l'initiative de la majorité des porteurs d'obligations, notamment en cas de non-paiement de sommes dues, de manquement à d'autres obligations contenues dans la documentation (sous réserve, le cas échéant, de périodes de « grâce »), de défauts croisés (au-delà d'un seuil minimum de manquement), de liquidation, dissolution ou de cession totale des actifs de la Société, ainsi qu'en cas de cessation

de la cotation des actions ordinaires de la Société sur le marché Eurolist d'Euronext Paris S.A.

À noter qu'un changement à la hausse ou à la baisse de la notation de crédit de Cap Gemini S.A. ne constituerait pas une condition d'exigibilité anticipée des obligations et serait sans incidence sur le taux d'intérêt qui leur est applicable.

Maintien de l'emprunt à son rang

Cap Gemini S.A. s'est engagée à maintenir les obligations à un rang identique à toutes les autres obligations négociables qui pourraient être émises par la Société ("pari passu").

COMPTABILISATION DE L'OCEANE 2005

Au 31 décembre 2009, la composante dette de l'OCEANE 2005 s'élève à 459 millions d'euros (442 millions d'euros au 31 décembre 2008).

Le montant de la charge d'intérêt notionnel annuelle comptabilisée au titre de l'OCEANE 2005 s'élève à 21 millions d'euros, contre un coupon effectivement décaissé de 4 millions d'euros, au taux d'intérêt nominal de l'emprunt (1 %). La charge d'intérêt notionnel est calculée sur la base d'un taux d'intérêt effectif de 4,8 % correspondant au taux de marché auquel le Groupe aurait pu émettre au même moment un emprunt sans option de conversion (soit 4,5 %), et après prise en compte des frais d'émission.

OCEANE 2003 émise le 24 juin 2003

Le 24 juin 2003, Cap Gemini S.A. a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire Convertible ou Echangeable en Actions Nouvelles ou Existantes, ayant pour date de jouissance le 2 juillet 2003 et pour échéance le 1^{er} janvier 2010 (OCEANE 2003).

Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 460 millions d'euros et il est représenté par 9 019 607 obligations d'une valeur nominale unitaire de 51 euros. Les obligations portent intérêt à un taux de 2,5 % l'an.

Les conditions et modalités de cet emprunt sont détaillées dans la note d'opération ayant obtenu le visa de l'AMF n°03 607 en date du 24 juin 2003.

A noter que cette OCEANE a fait l'objet d'un contrat d'échange de taux d'intérêt conclu en 2004 et réaménagé en 2006 au titre duquel Cap Gemini S.A. était payeur d'un taux variable Euribor 3 mois postfixé contre le taux fixe de l'OCEANE de 2,5 %. Les caractéristiques de ce contrat d'échange, arrivé à maturité le 4 janvier 2010, sont rappelées ci-après en Note 23 – Gestion des risques financiers.

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OCEANE 2003

Conversion et/ou échange des obligations en actions

À tout moment à compter du 11 août 2003 et au plus tard le septième jour ouvré précédant le 1^{er} janvier 2010.

Amortissement normal

Les obligations seront amorties en totalité le 1^{er} janvier 2010 par remboursement au pair en numéraire.

Amortissement anticipé au gré de la Société

- À tout moment, sans limitation de prix ni de quantité, pour tout ou partie des obligations, soit par des rachats en bourse ou hors bourse, soit par offres publiques de rachat ou d'échange,
- à compter du 2 juillet 2007 et jusqu'au septième jour ouvré précédant le 1^{er} janvier 2010, pour la totalité des obligations restant en circulation, à un prix de remboursement anticipé égal au pair, majoré des intérêts courus, si le produit (i) du ratio d'attribution d'actions en vigueur et (ii) de la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action ordinaire de la Société sur le marché Eurolist d'Euronext Paris S.A. durant une période de 20 jours de bourse consécutifs, excède 125 % de ce prix de remboursement anticipé. Cet amortissement anticipé peut être réalisé soit par conversion soit en numéraire au gré des porteurs d'obligations.

Amortissement anticipé au gré des porteurs

En cas de changement de contrôle, tout porteur d'obligations pourra demander le remboursement anticipé de tout ou partie de ses obligations.

Exigibilité anticipée

A l'initiative de la majorité des porteurs d'obligations, notamment en cas de non-paiement de sommes dues, de manquement à d'autres obligations contenues dans la documentation (sous réserve, le cas échéant, de périodes de "grâce"), de défauts croisés (au-delà d'un seuil minimum de manquement), de liquidation, dissolution ou de cession totale des actifs de la Société, ainsi qu'en cas de cessation de la cotation des actions ordinaires de la Société sur le marché Eurolist d'Euronext Paris S.A.

À noter qu'un changement à la hausse ou à la baisse de la notation de crédit de Cap Gemini S.A. ne constituerait pas une condition d'exigibilité anticipée des obligations et serait sans incidence sur le taux d'intérêt qui leur est applicable.

Maintien de l'emprunt à son rang

Cap Gemini S.A. s'est engagée à maintenir les obligations à un rang identique à toutes les autres obligations négociables qui pourraient être émises par la Société ("pari passu").

RACHAT PARTIEL DE L'OCEANE 2003

Concomitamment à l'émission de l'OCEANE 2009, Cap Gemini S.A. a recueilli via une procédure de construction d'un livre d'ordres inversé (« reverse bookbuilding ») des intérêts vendeurs sur ses Obligations à option de Conversion et/ou d'Echange en Actions Nouvelles ou Existantes émises le 24 juin 2003 et venant à échéance le 1^{er} janvier 2010 (OCEANE 2003) portant sur 21,3 % du montant total en principal initialement émis d'environ 460 millions d'euros. A l'issue du règlement-livraison intervenu le 21 avril 2009, Cap Gemini S.A. avait ainsi racheté, dans le cadre d'opérations hors marché, 1 898 017 OCEANE 2003 au prix de 51,50 euros, soit un montant total de 98 millions d'euros.

A la suite de ces rachats hors marché, la Société a mis en oeuvre en France une procédure de désintéressement de cinq jours de

bourse (entre le 22 et le 28 avril 2009) au bénéfice de l'ensemble des porteurs d'OCEANE 2003. Celle-ci s'est close le 28 avril 2009 et a permis à la Société de racheter 3 260 474 OCEANE 2003 supplémentaires au prix de 51,50 euros, soit un montant total de 168 millions d'euros. Le nombre total d'OCEANE 2003 rachetées dans le cadre des transactions hors marché et de la procédure de désintéressement s'est ainsi élevé à 5 158 491, soit un montant total de 266 millions d'euros (y compris coupon couru et prime de rachat). Les OCEANE 2003 rachetées ont été annulées selon les termes du contrat d'émission. En conséquence, le nombre d'OCEANE 2003 restant en circulation au 31 décembre 2009 est de 3 861 116, soit 42,8 % du nombre initialement émis.

COMPTABILISATION DE L'OCEANE 2003

Le rachat partiel des OCEANE 2003 a conduit le Groupe à allouer, à la date de la transaction, la contrepartie payée aux composantes passif et capitaux propres de l'instrument. La méthode utilisée pour affecter la contrepartie payée, identique à celle qui avait été utilisée lors de l'affectation initiale aux différentes composantes, a eu pour conséquence d'ajuster le montant comptabilisé dans les capitaux propres pour un montant négatif de 5 millions d'euros. Les effets sur le compte de résultat sont négligeables.

Au 31 décembre 2009, la composante dette de l'OCEANE 2003 est présentée dans les dettes financières à court terme pour un montant de 197 millions d'euros (contre 449 millions d'euros au 31 décembre 2008 en dettes financières à long terme), dont le remboursement intégral est intervenu le 4 janvier 2010.

Le montant de la charge d'intérêt notionnel annuelle comptabilisée au titre de l'OCEANE 2003 s'élève à 14 millions d'euros, contre un coupon effectivement décaissé de 7 millions d'euros, au taux d'intérêt nominal de l'emprunt (2,5 %). La charge d'intérêt notionnel est calculée sur la base d'un taux d'intérêt effectif de 5,1 % correspondant au taux de marché auquel le Groupe aurait pu émettre au même moment un emprunt sans option de conversion (soit 4,8 %), et après prise en compte des frais d'émission.

b) Dettes liées aux contrats de location-financement

Au 31 décembre 2009, les dettes liées aux contrats de location-financement concernent principalement le financement de l'Université du Groupe « Les Fontaines » située à Gouvieux (France) et des investissements en matériels informatiques réalisés par Capgemini UK Plc. et New Horizons System Solutions L.P. (Canada).

<i>en millions d'euros</i>	Antériorité maximale	Échéance maximale	Taux d'intérêt effectif	31 décembre 2009
Université Capgemini (Les Fontaines)	Octobre 2002	Juillet 2014	Euribor 3 mois +0,75 %	43
Capgemini UK Plc.	Octobre 2000	Octobre 2014	Fixe (8,5 %)	28
Capgemini Outsourcing Services S.A.S.	Décembre 2006	Mars 2012	Fixe (6,3 %)	15
Capgemini Outsourcing B.V.	Janvier 2008	Janvier 2014	Fixe (6,1 %)	15
New Horizons System Solutions L.P.	Juillet 2003	Janvier 2012	Fixe (6,0 %)	10
Autres	Octobre 2002	Août 2014	-	18
TOTAL DETTES LIÉES AUX CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT				129

c) Autres dettes financières à long terme et court terme

Au 31 décembre 2009, les 25 millions d'euros d'autres dettes financières comprennent principalement :

- la valeur actuelle de l'option de vente dont bénéficie la société Hindustan Lever Limited dans le cadre de l'acquisition de Capgemini Business Services India Ltd. (10 millions d'euros), reclassée en dettes financières à court terme en 2009,
- des intérêts courus et non échus au 31 décembre 2009 relatifs aux OCEANes 2003, 2005 et 2009 (14 millions d'euros).

L'augmentation de 6 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2008 s'explique essentiellement par les intérêts courus et non échus relatifs à la nouvelle OCEANE émise en 2009, partiellement compensés par les intérêts nets à recevoir au titre du contrat d'échange de taux associé à l'OCEANE 2003.

d) Dettes bancaires ou assimilées

Les dettes bancaires ou assimilées correspondent principalement à des tirages par les sociétés opérationnelles du Groupe sur des lignes de crédit bancaire. Ces lignes de crédit bénéficient dans certaines circonstances de la garantie de Cap Gemini S.A.

e) Crédit syndiqué conclu par Cap Gemini S.A.

Le 14 novembre 2005, Cap Gemini S.A. a conclu avec un groupe de banques une ligne de crédit multidevises de 500 millions d'euros remboursable au plus tard le 14 novembre 2010. Suite à l'exercice par la Société, le 14 septembre 2006, de l'option d'extension d'un an prévue au contrat (extension qui a été acceptée par les banques le 27 octobre 2006), cette ligne est désormais remboursable au plus tard le 14 novembre 2011.

Les conditions de tirage de cette ligne sont les suivantes :

- une marge de 0,40 % à ce jour (au-dessus de l'Euribor ou du Libor 1 à 12 mois), à laquelle s'ajoute, au-delà d'un certain niveau d'utilisation de la ligne, une commission d'utilisation comprise entre 0,025 % et 0,050 %. Cette marge peut évoluer

à la hausse et à la baisse en fonction de la notation de crédit de Cap Gemini S.A.,

- une commission de non-utilisation de 30 % de la marge (soit 0,12 % à ce jour) pouvant être augmentée à 35 % en cas de baisse de la notation de Cap Gemini S.A.

À noter qu'un changement à la hausse ou à la baisse de la notation de crédit de Cap Gemini S.A. serait sans incidence sur la disponibilité de cette ligne.

Au titre de cette ligne, Cap Gemini S.A. s'est engagée à respecter les ratios financiers (définis en normes IFRS) suivants :

- un ratio d'endettement net rapporté aux capitaux propres consolidés qui doit être inférieur à tout moment à 1,
- un ratio de couverture du coût de l'endettement financier (net) ajusté de certains éléments par la marge opérationnelle consolidée qui doit être supérieur ou égal à 3 au 31 décembre et au 30 juin de chaque année (sur la base des 12 derniers mois écoulés).

Il est précisé qu'au 31 décembre 2009, le Groupe respectait ces ratios financiers.

La ligne de crédit comporte des engagements qui limitent la capacité de la Société et de ses filiales à engager certaines opérations, et notamment :

- à consentir des sûretés sur leurs actifs,
- cession d'actifs et les fusions ou opérations assimilées.

Cap Gemini S.A. s'est en outre engagée à respecter certaines clauses habituelles, notamment le maintien de la ligne de crédit au même rang que les autres dettes financières du Groupe de même nature ("pari passu").

Enfin, cette ligne de crédit contient des dispositions habituelles concernant l'exigibilité anticipée, notamment en cas de non-paiement de sommes dues, de fausse déclaration ou de manquement à d'autres obligations afférentes aux contrats de crédit (sous réserve,

le cas échéant, de périodes de “grâce”), en cas de défauts croisés (au-delà d’un seuil minimum de manquement), d’insolvabilité et de procédures de dépôt de bilan, de changement de contrôle ou de survenance d’événement ayant un impact négatif significatif sur la situation financière du Groupe.

À ce jour, cette ligne n’a fait l’objet d’aucun tirage.

B) Taux d’intérêt

Pour l’exercice 2009, le taux d’intérêt effectif sur l’encours moyen des dettes financières du Groupe ressort à 5,3 % (5,6 % en 2008).

Au 31 décembre 2009, la part des dettes à taux fixe est de 83 %,

celle des dettes à taux variable plafonné est de 15 % (respectivement 54 % et 43 % en 2008), le solde étant à taux variable. La forte augmentation du poids relatif des dettes à taux fixe s’explique par la souscription d’une nouvelle OCEANE en 2009 à taux fixe et par le remboursement partiel de l’OCEANE 2003 également à taux fixe, mais ayant fait l’objet d’un contrat d’échange de taux convertissant cette dette en une dette à taux variable plafonné.

L’analyse de la sensibilité du coût de l’endettement financier net à une variation des taux est présentée en Note 23 – Gestion des risques financiers, partie I. Risques de marché.

Taux d’intérêt effectif (TIE) par devise

	Au 31 décembre 2009								
	Euro		Dollar Américain		Livre Sterling		Autres Montant M€	Total Montant M€	
	TIE %	Montant M€	TIE %	Montant M€	TIE %	Montant M€			
OCEANE 2003	5,1 %	197	-	-	-	-	-	197	
OCEANE 2005	4,8 %	459	-	-	-	-	-	459	
OCEANE 2009	6,8 %	510	-	-	-	-	-	510	
Dettes bancaires ou assimilées	-	-	-	-	-	-	8	8	
Dettes liées aux contrats de location-financement	4,5 %	80	6,0 %	8	8,5 %	28	13	129	
Autres dettes financières	na	24	na	1	-	-	-	25	
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES	-	1 270	-	9	-	28	21	1 328	

III. INSTRUMENTS DÉRIVÉS SUR DETTES FINANCIÈRES

Les instruments dérivés attachés aux dettes financières sont composés principalement de contrats de couverture de risques de taux d’intérêt. Ces instruments sont évalués à la clôture à la juste valeur et comptabilisés à l’actif ou au passif en élément courant ou non courant selon leur échéance.

Au 31 décembre 2009, la juste valeur de ces instruments dérivés n’est pas significative, du fait de la liquidation imminente du contrat

d’échange de taux sur l’OCEANE 2003 intervenue le 4 janvier 2010, concomitamment au rachat définitif de l’OCEANE 2003.

L’analyse des couvertures de risque de taux d’intérêt est présentée en Note 23 – Gestion des risques financiers, partie I. Risques de marché.

NOTE 17 – PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILÉS

La variation des engagements pour retraites et engagements assimilés s’explique de la manière suivante :

<i>en millions d’euros</i>	2007	2008	2009
Engagements nets en début de période	588	615	498
Écarts de conversion	(42)	(124)	34
Variations de périmètre	1	4	-
Coûts des services, effets des réductions, liquidations et charge financière nette	100	68	76
Prestations et contributions	(117)	(110)	(107)
Variation des écarts actuariels reconnus en produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	84	56	159
Autres mouvements	1	(11)	(1)
Engagements nets en fin de période	615	498	659
Excédent de couverture comptabilisé à l’actif (1)	(6)	(5)	(21)
PROVISIONS POUR RETRAITES COMPTABILISÉES AU PASSIF	621	503	680

(1) Cf. Note 13 – Autres actifs non courants.

Il convient de noter qu’en 2009, la charge nette de 76 millions d’euros comprend les coûts des services rendus (30 millions d’euros), les coûts des services passés reconnus (5 millions d’euros), une charge

financière nette (42 millions d’euros) et un produit de 1 million d’euros lié à l’effet des réductions et liquidations.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CAPGEMINI

Les montants reconnus dans l'état de la situation financière consolidée au titre des engagements pour retraites et engagements assimilés se décomposent comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2005	2006	2007	2008	2009
Dette actuarielle relative aux régimes couverts par des actifs	1 888	1 957	2 002	1 484	1 960
Juste valeur des actifs de couverture	(1 303)	(1 489)	(1 492)	(1 090)	(1 417)
Déficit net des régimes couverts par des actifs	I 585	468	510	394	543
Déficit des régimes non couverts par des actifs	II 116	125	137	132	152
Déficit net total	701	593	647	526	695
Coûts des services passés non reconnus	(5)	(5)	(32)	(28)	(36)
Provisions nettes dans l'état de la situation financière consolidée	696	588	615	498	659
Montants à l'actif	-	(3)	(6)	(5)	(21)
Montants au passif	696	591	621	503	680

I. PROVISIONS SUR RÉGIMES DE RETRAITES À PRESTATIONS DÉFINIES COUVERTS PAR DES ACTIFS

Les provisions pour régimes de retraites couverts par des actifs concernent principalement le Royaume-Uni, le Canada et d'autres pays (Etats-Unis, Suède, France, Allemagne, Suisse et Inde).

À noter qu'au Royaume-Uni, la section à prestations définies du principal régime de retraites de Capgemini UK Plc. est fermée depuis le 31 mars 2008 pour l'essentiel des bénéficiaires concernés.

En contrepartie, ces personnes ont eu la possibilité d'adhérer à la section à cotisations définies de ce plan.

Par ailleurs, Capgemini UK Plc., conformément aux recommandations du « Pension Regulator » britannique, a pris l'engagement de combler le déficit sur une période de 10 ans.

A) Analyse des engagements

Au 31 décembre en millions d'euros	2007				2008				2009			
	Royaume- Uni	Canada	Autres	Total	Royaume- Uni	Canada	Autres	Total	Royaume- Uni	Canada	Autres	Total
Dette actuarielle	1 679	209	114	2 002	1 159	212	113	1 484	1 525	305	130	1 960
Juste valeur des actifs de couverture	1 216	206	70	1 492	820	197	73	1 090	1 024	289	104	1 417
DÉFICIT	463	3	44	510	339	15	40	394	501	16	26	543
Dont écarts actuariels constatés en capitaux propres (1)	148	11	6	165	133	36	18	187	297	56	8	361
COÛTS DES SERVICES PASSÉS NON RECONNUS	-	-	(27)	(27)	-	-	(23)	(23)	-	-	(32)	(32)
PROVISIONS NETTES DANS L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	463	3	17	483	339	15	17	371	501	16	(6)	511
Montants à l'actif	-	(6)	-	(6)	-	-	(5)	(5)	-	(5)	(16)	(21)
Montants au passif	463	9	17	489	339	15	22	376	501	21	10	532

(1) Les écarts actuariels sont constatés en produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres.

Au 31 décembre 2009, le montant de la provision nette dans l'état de la situation financière consolidée hors Royaume-Uni et Canada est négatif, correspondant donc à un excédent net de couverture de 6 millions d'euros, principalement dû à l'excédent de couverture en

France (16 millions d'euros), partiellement compensé par les provisions en Suède (4 millions d'euros), aux Etats-Unis (3 millions d'euros), en Inde (2 millions d'euros) et en Allemagne (1 million d'euros).

B) Analyse des variations des provisions nettes

Analyse de la variation des valeurs actualisées de l'obligation et des actifs de couverture.

<i>en millions d'euros</i>	Valeur actualisée de l'obligation	Juste valeur des actifs de couverture	Coûts des services passés non reconnus	Provisions nettes dans l'état de la situation financière consolidée
Au 1^{er} janvier 2007	1 957	(1 489)	-	468
Coût des services rendus	74	-	-	74
Coût des services passés	40	-	(27)	13
Intérêts financiers	102	-	-	102
Rendement attendu des actifs	-	(102)	-	(102)
Effet de réduction et liquidation	(29)	29	-	-
Contributions versées par les salariés	5	(5)	-	-
Prestations versées aux salariés	(53)	53	-	-
Contributions aux plans	-	(111)	-	(111)
Variations des écarts actuariels	58	26	-	84
Écarts de conversion	(148)	104	-	(44)
Autres mouvements	(4)	3	-	(1)
Au 31 décembre 2007	2 002	(1 492)	(27)	483
Coût des services rendus	40	-	-	40
Coût des services passés	-	-	4	4
Intérêts financiers	110	-	-	110
Rendement attendu des actifs	-	(97)	-	(97)
Effet de réduction et liquidation	(2)	-	-	(2)
Contributions versées par les salariés	5	(5)	-	-
Prestations versées aux salariés	(44)	44	-	-
Contributions aux plans	-	(104)	-	(104)
Variations des écarts actuariels	(283)	347	-	64
Écarts de conversion	(435)	319	-	(116)
Autres mouvements	91	(102)	-	(11)
Au 31 décembre 2008	1 484	(1 090)	(23)	371
Coût des services rendus	23	-	-	23
Coût des services passés	14	-	(9)	5
Intérêts financiers	106	-	-	106
Rendement attendu des actifs	-	(71)	-	(71)
Effet de réduction et liquidation	(4)	3	-	(1)
Contributions versées par les salariés	5	(5)	-	-
Prestations versées aux salariés	(41)	41	-	-
Contributions aux plans	-	(100)	-	(100)
Variations des écarts actuariels	245	(90)	-	155
Écarts de conversion	128	(100)	-	28
Autres mouvements	-	(5)	-	(5)
Au 31 décembre 2009	1 960	(1 417)	(32)	511

En 2008 les « Autres mouvements » étaient relatifs au contrat d'infogérance conclu en 2002 au Canada entre les sociétés Hydro One et Inergi (filiale du Groupe Capgemini). Ce contrat d'infogérance a donné lieu au transfert de 920 salariés de la société Hydro One ainsi que de leurs droits acquis jusqu'à cette date dans le plan de retraites à prestations définies de la société Inergi. Dans le cadre de ce contrat, la société Inergi a mis en place, pour les droits futurs, un plan de retraites à prestations définies ouvrant droit à des avantages équivalents à ceux offerts par la société Hydro One.

En 2009, la charge opérationnelle de l'exercice s'élève à 28 millions d'euros et concerne pour l'essentiel le Royaume-Uni (10 millions d'euros), le Canada (6 millions d'euros) et la France (5 millions d'euros).

La diminution du coût des services rendus en 2009 par rapport à 2008 (17 millions d'euros) provient essentiellement de la fermeture du principal régime de retraites de Capgemini UK Plc. à l'acquisition de droits futurs, depuis le 31 mars 2008, pour l'essentiel des bénéficiaires, et dans une moindre mesure de l'augmentation des taux d'actualisation sur la plupart des régions, notamment au Canada.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CAPGEMINI

L'effet net des intérêts financiers (actualisation de l'obligation) et du rendement attendu des actifs de couverture représente une charge financière de 35 millions d'euros et concerne principalement le Royaume-Uni (30 millions d'euros).

L'augmentation de cette charge financière en 2009 par rapport à 2008 (22 millions d'euros) provient :

- essentiellement du principal régime de retraites du Royaume-Uni et résulte de la baisse du taux de rendement moyen attendu et de la diminution de la juste valeur des actifs de couverture suite à la crise financière,
- de l'augmentation du taux d'actualisation sur la plupart des régions, qui est cependant plus que compensée par la diminution de la valeur actualisée de l'obligation au Royaume-Uni et par l'évolution de la livre sterling.

Ces différents éléments sont déterminés sur la base des hypothèses détaillées ci-après en partie E) Principales hypothèses actuarielles.

Les prestations versées aux salariés (41 millions d'euros) portent principalement sur le Royaume-Uni (25 millions d'euros) et le Canada (12 millions d'euros). Les principales contributions aux plans sur l'exercice (100 millions d'euros) sont relatives au Royaume-Uni (54 millions d'euros), à la France (20 millions d'euros), au Canada (18 millions d'euros) et aux Etats-Unis (6 millions d'euros).

L'effet des écarts de conversion (28 millions d'euros) provient principalement des fluctuations de la livre sterling (26 millions d'euros) et du dollar canadien (2 millions d'euros).

Analyse de la variation des écarts actuariels

Les écarts actuariels résultent d'augmentations ou de diminutions de la valeur actualisée de l'obligation ou de la juste valeur des actifs du régime.

Ces écarts incluent (i) les effets des changements d'hypothèses actuarielles (principalement taux d'actualisation des engagements et taux de rendement attendu des actifs du régime) et (ii) les effets des différences entre les hypothèses actuarielles retenues et ce qui s'est effectivement produit (ces derniers sont des « ajustements liés à l'expérience » et sont détaillés ci-après en partie III. Analyse des « ajustements liés à l'expérience » inclus dans les écarts actuariels).

La perte actuarielle reconnue en 2007 (84 millions d'euros) s'explique par l'adoption d'une nouvelle table de mortalité au Royaume-Uni et la révision à la hausse des hypothèses d'augmentation de salaires et d'inflation, partiellement compensées par la hausse du taux d'actualisation des engagements au Royaume-Uni.

La perte actuarielle reconnue en 2008 (64 millions d'euros) résulte principalement d'ajustements liés à l'expérience sur la valeur des actifs de couverture (écart entre le rendement réel et le rendement attendu des actifs) au Royaume-Uni et au Canada, partiellement compensés par des changements d'hypothèses actuarielles ; en effet, les taux d'actualisation des engagements retenus ont augmenté de 70 points de base au Royaume-Uni et de 150/175 points de base au Canada.

La perte actuarielle reconnue en 2009 (155 millions d'euros) est liée aux changements d'hypothèses actuarielles entre 2008 et 2009 notamment au Royaume-Uni et au Canada où les taux d'actualisation diminuent respectivement de 64 et 75 points de base. L'effet d'expérience sur la valeur des actifs de couverture génère un gain actuariel (le taux de rendement réel étant supérieur au taux de rendement attendu) qui ne compense que partiellement l'évolution du taux d'actualisation.

C) Analyse des actifs de couverture

Les principales catégories d'actifs de couverture se répartissent comme suit :

Au 31 décembre <i>en millions d'euros</i>	2007		2008		2009	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actions	941	63	481	44	841	59
Obligations	488	33	439	40	509	36
Biens immobiliers	32	2	22	2	14	1
Trésorerie	22	1	128	12	31	2
Autres	9	1	20	2	22	2
TOTAL	1 492	100	1 090	100	1 417	100

L'augmentation de la part des actions concerne essentiellement le Royaume-Uni. Elle résulte principalement de l'effet d'expérience

positif sur la valeur de ces actifs et de la réallocation en 2009 de la trésorerie dans la répartition des actifs de couverture.

D) Effectifs relatifs aux régimes de retraite à prestations définies couverts par des actifs

Au 31 décembre	2007	2008	2009			Total
	Total	Total	Royaume-Uni	Canada	Autres	
Salariés en activité – droits ouverts	16 005	15 820	1 145	860	15 771	17 776
Anciens salariés et salariés en activité - droits fermés	7 209	9 909	8 808	64	884	9 756
Retraités	1 326	1 614	1 523	193	56	1 772
TOTAL	24 540	27 343	11 476	1 117	16 711	29 304

L'augmentation des effectifs en 2009 est essentiellement due à l'expansion des activités du Groupe en Inde. En effet, au 31 décembre 2009, le total des effectifs bénéficiant de ces régimes

de retraites en Inde s'élève à 15 377, contre 13 290 salariés au 31 décembre 2008.

E) Principales hypothèses actuarielles

Taux d'actualisation et d'augmentation des salaires

en %	2007	2008	2009		
			Royaume-Uni	Canada	Autres (1)
Taux d'actualisation des engagements	3,4 - 8,5	3,3 - 8,5	5,9	6,5	3,3 - 8,3
Taux d'augmentation des salaires	1,5 - 6,0	1,5 - 5,0	4,2	3,3	1,0 - 7,0

(1) Les « Autres » pays concernent la France, les Etats-Unis, l'Allemagne, la Suisse, la Suède et l'Inde. Ces pays représentent ensemble 7 % de la dette actuarielle des régimes de retraites à prestations définies couverts par des actifs.

En 2009, les indices de référence utilisés pour la détermination des taux d'actualisation sont identiques à ceux utilisés les années précédentes.

Taux de rendement attendu des actifs du régime

en %	2007	2008	2009		
			Royaume-Uni	Canada	Autres (1)
Actions	3,1 - 8,5	1,5 - 8,3	8,0	8,5	6,3 - 8,3
Obligations	1,1 - 5,8	1,5 - 6,5	5,9	4,0	2,1 - 4,7
Biens immobiliers	0,2 - 6,5	1,5 - 6,5	6,5	-	3,9
Trésorerie	3,8 - 4,5	1,4 - 3,8	3,8	1,0	3,9

(1) Les « Autres » pays concernent la France, les États-Unis, l'Allemagne, la Suisse, la Suède et l'Inde. Ces pays représentent ensemble 7 % de la dette actuarielle des régimes de retraites à prestations définies couverts par des actifs.

Au Royaume-Uni, les taux de rendement attendu sont validés par des experts. En ce qui concerne les actions, le taux de rendement attendu résulte d'une étude sur une sélection de sociétés de premier rang au Royaume-Uni qui prend en compte la maturité des engagements couverts et les projections de rendement attendu compte tenu des évolutions passées. Le taux de rendement attendu des obligations est déterminé à partir du taux d'actualisation utilisé pour

la dette, c'est-à-dire le taux de rendement attendu sur les obligations d'entreprises notées AA.

Au Canada, les taux de rendement attendu sont déterminés selon un modèle qui se fonde sur des données économiques observables sur les marchés financiers (hypothèses sur la rentabilité des actions et des obligations validées par des analyses d'experts).

Taux de rendement effectif des actifs du régime

en %	2007	2008	2009		
			Royaume-Uni	Canada	Autres (1)
Actions	(2,7) - 7,6	(46,3) - 2,9	17,6 - 26,6	11,6 - 12,2	(2,5) - 32,2
Obligations	1,1 - 6,5	(6,0) - 4,9	7,0 - 9,2	7,1	(2,5) - 23,3
Biens immobiliers	(4,9) - 0,2	(23,6) - 1,0	(6,1)	-	(2,5) - 9,8
Trésorerie	1,4 - 4,4	1,2 - 3,4	0,8	(1,5) - (1,1)	0,2

(1) Les « Autres » pays concernent la France, les Etats-Unis, l'Allemagne, la Suisse, la Suède et l'Inde. Ces pays représentent ensemble 7 % de la dette actuarielle des régimes de retraites à prestations définies couverts par des actifs.

F) Contribution prévisionnelle pour l'exercice 2010

En 2010, le Groupe prévoit de verser 78 millions d'euros de contribution au titre des régimes de retraites à prestations définies.

II. PROVISIONS SUR RÉGIMES DE RETRAITES À PRESTATIONS DÉFINIES NON COUVERTS PAR DES ACTIFS

Les régimes de retraites non couverts par des actifs concernent la France, le Canada, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suède, l'Italie, l'Inde et l'Autriche.

A) Analyse des engagements

Au 31 décembre <i>en millions d'euros</i>	2007 Total	2008 Total	2009				
			France	Canada	Allemagne	Autres	Total
Dette actuarielle / Déficit	137	132	58	37	23	34	152
Dont écarts actuariels constatés en capitaux propres (1)	17	9	8	(5)	-	10	13
Coûts des services passés non reconnus	(5)	(5)	(4)	-	-	-	(4)
PROVISIONS NETTES AU PASSIF	132	127	54	37	23	34	148

(1) Les écarts actuariels sont constatés en produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres.

Les « Autres » engagements comprennent des régimes non couverts par des actifs en Suède, aux Pays-Bas, en Italie ainsi qu'en Inde. Il convient de noter que le plan de retraites en Italie a fait l'objet d'une réduction (fermeture à l'acquisition de droits futurs) depuis le 31 décembre 2007.

Par ailleurs, le régime canadien concerne principalement le service d'une couverture médicale.

B) Analyse des variations des provisions nettes

<i>en millions d'euros</i>	Valeur actualisée de l'obligation	Coûts des services passés non reconnus	Provisions nettes dans l'état de la situation financière consolidée
Au 1^{er} janvier 2007	125	(5)	120
Variations de périmètre	1	-	1
Coût des services rendus	8	-	8
Coût des services passés	1	-	1
Intérêts financiers	6	-	6
Effet de réduction ou liquidation	(2)	-	(2)
Prestations versées aux salariés	(6)	-	(6)
Variations des écarts actuariels	-	-	-
Écarts de conversion	2	-	2
Autres mouvements	2	-	2
Au 31 décembre 2007	137	(5)	132
Variations de périmètre	4	-	4
Coût des services rendus	7	-	7
Coût des services passés	-	-	-
Intérêts financiers	6	-	6
Effet de réduction ou liquidation	-	-	-
Prestations versées aux salariés	(6)	-	(6)
Variations des écarts actuariels	(8)	-	(8)
Écarts de conversion	(8)	-	(8)
Au 31 décembre 2008	132	(5)	127
Variations de périmètre	-	-	-
Coût des services rendus	7	1	8
Coût des services passés	-	-	-
Intérêts financiers	7	-	7
Effet de réduction ou liquidation	(1)	-	(1)
Prestations versées aux salariés	(6)	-	(6)
Variations des écarts actuariels	4	-	4
Écarts de conversion	5	-	5
Autres mouvements	4	-	4
Au 31 décembre 2009	152	(4)	148

C) Effectifs relatifs aux régimes de retraites à prestations définies non couverts par des actifs

	2007	2008	2009				Total
			France	Canada	Allemagne	Autres	
Au 31 décembre	Total	Total					
Salariés en activité – droits ouverts	30 293	29 040	18 889	1 720	172	6 069	26 850
Anciens salariés et salariés en activité – droits fermés	1 006	2 487	-	128	129	2 088	2 345
Retraités	398	448	4	386	75	51	516
TOTAL	31 697	31 975	18 893	2 234	376	8 208	29 711

La diminution entre 2008 et 2009 du nombre de salariés en activité – droits ouverts concerne principalement la France.

D) Principales hypothèses actuarielles

<i>en %</i>	2007	2008	2009		
			France	Canada	Allemagne
Taux d'actualisation des engagements	4,0 - 8,0	3,3 - 7,3	4,8	6,5	6,0
Taux d'augmentation des salaires	1,5 - 8,0	1,8 - 6,0	1,0 - 2,8	3,3	2,0 - 2,3

Les autres pays concernent la Suède, l'Italie, les Pays-Bas, l'Inde et l'Autriche qui représentent 22 % de la dette actuarielle des régimes à prestations définies non couverts par des actifs et sont individuellement non significatifs.

En 2009, les indices de référence utilisés pour la détermination des taux d'actualisation sont identiques à ceux utilisés les années précédentes.

III. ANALYSE DES « AJUSTEMENTS LIÉS A L'EXPÉRIENCE » INCLUS DANS LES ÉCARTS ACTUARIELS

Cette analyse recouvre les régimes de retraites à prestations définies couverts et non couverts par des actifs. Les « ajustements liés à l'expérience » représentent les effets des différences entre les hypothèses actuarielles retenues et ce qui s'est effectivement produit.

Les montants relatifs à la période en cours et aux périodes précédentes se présentent comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2006	2007	2008	2009
Ajustement des passifs lié à l'expérience (1)	37	1	(1)	(9)
Ajustement des actifs lié à l'expérience (2)	50	3	(299)	91

(1) + : augmentation des passifs / - : diminution des passifs.

(2) + : augmentation des actifs / - : diminution des actifs.

Ces ajustements d'expérience concernent principalement le Royaume-Uni et le Canada et résultent en 2009 de la différence entre les taux de rendement attendus et les taux effectifs de la période sur les actifs de couverture, en raison de l'amélioration du contexte financier par rapport à 2008.

IV. ANALYSE DE LA SENSIBILITÉ DE LA DETTE ACTUARIELLE AU ROYAUME-UNI

L'impact d'une variation de 50 points de base du taux d'actualisation et du taux d'inflation sur la dette actuarielle au Royaume-Uni, qui représente 72 % du total des engagements du Groupe au 31 décembre 2009, est présenté ci-dessous :

en millions d'euros	Impact	Dettes actuarielle
Dettes actuarielle au 31 décembre 2009		1 525
Hausse du taux d'actualisation de 50 points de base	(145)	1 380
Diminution du taux d'actualisation de 50 points de base	168	1 693
Hausse du taux d'inflation de 50 points de base	132	1 657
Diminution du taux d'inflation de 50 points de base	(123)	1 402

V. ANALYSE DE LA SENSIBILITÉ DES COÛTS MÉDICAUX

Les coûts médicaux concernent uniquement le Canada. Sur les exercices 2007, 2008 et 2009, une variation théorique de 1 % de leur taux d'évolution aurait un effet au compte de résultat (coût des services rendus et intérêts financiers) de plus ou moins 1 million d'euros et,

sur l'engagement dans l'état de la situation financière consolidée, un effet variant de moins 5 millions d'euros à plus 6 millions d'euros pour 2009, sensiblement identique à 2008 et 2007.

NOTE 18 – PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

La variation des provisions courantes et non courantes se décompose de la manière suivante :

<i>en millions d'euros</i>	2007	2008	2009
Au 1^{er} janvier	98	85	65
Dotations	48	42	24
Reprises pour utilisation	(53)	(27)	(10)
Reprises pour non utilisation	(7)	(36)	(37)
Autres	(1)	1	7
Au 31 décembre	85	65	49

Au 31 décembre 2009, les provisions courantes (28 millions d'euros) et non courantes (21 millions d'euros) concernent principalement des risques sur projets et contrats pour un montant de 32 millions d'euros (49 millions d'euros au 31 décembre 2008) et des risques liés à des litiges sociaux et fiscaux pour un montant de 17 millions d'euros (16 millions d'euros au 31 décembre 2008).

En 2008, les dotations de l'exercice concernent essentiellement des projets d'infogérance. Les reprises découlent des coûts encourus ainsi que des économies réalisées relatifs à la réduction du périmètre et à la

finalisation du système dans le cadre du contrat Schneider renégocié en 2007, ainsi que de l'issue favorable de litiges avec des clients, notamment au Royaume-Uni.

En 2009, les dotations de la période concernent essentiellement des projets d'infogérance et des litiges sociaux. Les reprises de l'exercice résultent notamment du déroulement favorable de la réversibilité sur un grand contrat ainsi que de la poursuite satisfaisante de nos activités chez un client placé sous le régime du droit des faillites américain.

NOTE 19 – AUTRES DETTES NON COURANTES

Les autres dettes non courantes s'analysent comme suit :

<i>Au 31 décembre (en millions d'euros)</i>	2007	2008	2009
Réserves spéciales de participation	54	65	66
Instruments dérivés (1)	18	7	3
Dettes sur acquisitions de sociétés consolidées	5	6	6
Divers	69	34	20
TOTAL	146	112	95

(1) Cf. Note 23 – Gestion des risques financiers, partie I. Risques de marché.

Divers

Le poste est essentiellement composé des dettes de restructuration liées aux mesures de rationalisation du parc immobilier engagées essentiellement aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

NOTE 20 – DETTES OPÉRATIONNELLES

Les dettes opérationnelles, hors acomptes clients et produits constatés d'avance présentés séparément, s'analysent comme suit :

<i>Au 31 décembre (en millions d'euros)</i>	2007	2008	2009
Fournisseurs	863	821	812
Impôts et taxes	316	347	327
Personnel	910	894	853
Divers	31	34	34
TOTAL	2 120	2 096	2 026

NOTE 21 – AUTRES DETTES COURANTES ET D'IMPÔTS

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007	2008	2009
État - impôts sur les sociétés	71	74	52
Réserves spéciales de participation	5	8	10
Instruments dérivés (1)	2	90	4
Dettes sur acquisition de sociétés consolidées	1	24	5
Divers	8	7	24
TOTAL	87	203	95

(1) Cf. Note 23 – Gestion des risques financiers, partie I. Risques de marché.

NOTE 22 – FLUX DE TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2009, la trésorerie s'élève à 2 597 millions d'euros, cf. Note 16 – Trésorerie nette, en augmentation globale de 792 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2008. Hors incidence de la variation des cours des devises sur la trésorerie pour un montant de 60 millions d'euros, cette augmentation s'élève à 732 millions d'euros. Les flux impactant la trésorerie sont présentés dans les « Tableaux des flux de trésorerie ».

LA VARIATION DE LA TRÉSORERIE S'ANALYSE SELON TROIS NATURES DE FLUX :

Flux de trésorerie liés à l'activité

En 2009, les flux de trésorerie liés à l'activité s'élèvent à 495 millions d'euros et comprennent :

- la capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier (net) et impôts pour un montant positif de 445 millions d'euros,
- le paiement de l'impôt pour 56 millions d'euros,
- la diminution du besoin en fond de roulement générant un impact positif sur la trésorerie de 106 millions d'euros.

La variation du besoin en fonds de roulement (BFR) et sa réconciliation avec l'état de la situation financière consolidée s'analysent comme suit :

		Composantes du besoin en fonds de roulement État de la situation financière consolidée)					Éléments sans effet de trésorerie			Éléments du tableau des flux de trésorerie
<i>en millions d'euros</i>	Notes	31 décembre 2008	31 décembre 2009	Impact net	Éléments hors BFR (1)	Impact des éléments de BFR	Impact Résultat	Impact du change	Reclas- sement/ autres (2)	Valeur
Clients et comptes rattachés	14	2 396	2 067	329	-	329	-	42	18	389
Acomptes clients et produits constatés d'avance	14	(639)	(567)	(72)	-	(72)	-	(24)	1	(95)
Variation liée aux créances clients et comptes rattachés et acomptes clients et produits constatés d'avance				257	-	257	-	18	19	294
Dettes opérationnelles (dettes fournisseurs)	20	(821)	(812)	(9)	-	(9)	-	(28)	(36)	(73)
Variation liée aux dettes fournisseurs				(9)	-	(9)	-	(28)	(36)	(73)
Autres actifs non courants	13	91	112	(21)	25	4	-	-	(16)	(12)
Autres créances courantes et d'impôts	15	223	257	(34)	15	(19)	6	8	-	(5)
Autres dettes non courantes	19	(112)	(95)	(17)	-	(17)	-	(1)	16	(2)
Dettes opérationnelles (hors dettes fournisseurs)	20	(1 275)	(1 214)	(61)	-	(61)	-	(22)	14	(69)
Autres dettes courantes et d'impôts	21	(203)	(95)	(108)	102	(6)	(1)	(1)	(19)	(27)
Variation liée aux autres créances et dettes				(241)	142	(99)	5	(16)	(5)	(115)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité						149	5	(26)	(22)	106

(1) Les éléments des postes de l'état de la situation financière consolidée expliquant les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements, de financements et le versement de l'impôt ne sont pas inclus dans le besoin en fonds de roulement.

(2) Les « reclassements/autres » comprennent pour l'essentiel, les variations liées au passage entre les éléments courants et non courants de certaines dettes et créances opérationnelles, la variation de position active ou passive de certaines créances et dettes de nature sociales ou fiscales ainsi que l'ensemble des effets de variations de périmètre.

Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Les principales composantes des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement pour un montant négatif de 108 millions d'euros, traduisent :

- les décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles, nettes des cessions, pour 25 millions d'euros, soit essentiellement des logiciels dans le cadre de projets clients ou à usage interne et des actifs incorporels générés en interne, cf. Note 10 – Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles,
- les décaissements nets liés aux immobilisations corporelles pour 70 millions d'euros, principalement dus à l'achat d'ordinateurs relatif à des projets ou lié au renouvellement partiel du parc informatique, à des travaux de rénovations, d'agrandissement et de remise en l'état des surfaces de bureaux, cf. Note 11 – Immobilisations corporelles, mais aussi à des cessions (23 millions d'euros) notamment de matériel informatique dans le cadre de la rupture du contrat TXU (dorénavant EFH) aux Etats-Unis,
- les décaissements, nets des cessions, pour 13 millions d'euros liés essentiellement aux investissements financiers concernant

notamment le paiement de la dette résiduelle pour 4 millions d'euros liée à l'acquisition de BAS B.V. aux Pays-Bas et l'acquisition d'IACP en France pour 5 millions d'euros.

Flux de trésorerie liés aux opérations de financement

L'encaissement net lié aux flux de trésorerie correspondant aux opérations de financement s'élève à 345 millions d'euros et concerne essentiellement :

- l'encaissement de 564 millions d'euros relatif à l'émission de l'OCEANE 2009, cf. Note 16 – Trésorerie nette,
- le décaissement de 263 millions d'euros relatif au rachat partiel de l'OCEANE 2003, cf. Note 16 – Trésorerie nette,
- le versement de 143 millions d'euros de dividendes,
- les augmentations de capital pour 225 millions d'euros suite à la levée d'options de souscription d'actions, à l'émission de bons de souscriptions ou d'acquisitions d'actions remboursables (BSAAR) et à l'émission d'actions nouvelles relative au plan d'actionnariat salarié @ESOP, cf. « Etats des variations des capitaux propres consolidés ».

NOTE 23 – GESTION DES RISQUES FINANCIERS

I. RISQUES DE MARCHÉ

A) Risque de change

Le Groupe est exposé à deux types de risques de change pouvant impacter le compte de résultat et les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres : d'une part, des risques liés à la conversion des comptes des filiales ayant une devise fonctionnelle différente de l'euro pour les besoins de l'élaboration des comptes consolidés, et d'autre part, des risques sur des transactions opérationnelles ou financières non libellées en devise de fonctionnement des entités.

S'agissant des risques liés à la conversion des comptes en devises des filiales consolidées, les comptes du Groupe peuvent être impactés en particulier par l'évolution de la livre sterling et du dollar américain contre l'euro, le Royaume-Uni et les Etats-Unis représentant une part importante de l'activité du Groupe (respectivement 22 % et 15 % du revenu consolidé sur 2009). En 2009, l'impact positif sur les réserves de conversion résulte essentiellement de l'appréciation de la livre sterling contre l'euro, après sa très forte dépréciation à la fin de l'exercice 2008.

A titre illustratif, une variation de plus ou moins 10 % de la livre sterling aurait pour effet une évolution du chiffre d'affaires de plus ou moins 2 % et de la marge opérationnelle de plus ou moins 3 %. De même, une variation de plus ou moins 10 % du dollar américain aurait pour effet une évolution du chiffre d'affaires de plus ou moins 1,5 % et de la marge opérationnelle de plus ou moins 1 %.

Le Groupe a pour politique de ne pas couvrir les risques liés à la conversion des comptes en devises des filiales consolidées ayant une devise fonctionnelle différente de l'euro.

S'agissant des risques de change opérationnels (sur les flux d'exploitation ou de nature financière), le recours croissant à la production délocalisée expose le Groupe à des risques de change sur une partie de ses coûts de production. Le Groupe est par ailleurs exposé au risque de variation des cours des devises au titre des flux financiers échangés dans le cadre de l'activité de financement intra-groupe et des flux de redevances payables au Groupe par les filiales n'ayant pas l'euro comme devise fonctionnelle.

Au 31 décembre 2009, les contrats d'achat et de vente de devises à terme se répartissent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	< 6 mois	> 6 mois et < 12 mois	> 12 mois	Total
Contrats d'achat et de vente de devises à terme	133	96	129	358

Risques de change et couvertures relatifs à des transactions opérationnelles :

Le Groupe est exposé de façon limitée aux risques de change opérationnels en raison de son activité, l'essentiel de son chiffre d'affaires étant généré dans les pays où sont également encourues les charges d'exploitation. Toutefois, le recours croissant à la production délocalisée dans les centres situés notamment en Inde mais aussi en Pologne, ou en Amérique Latine, expose le Groupe à des risques de change sur une partie de ses coûts de production.

Le Groupe a donc mis en œuvre une politique visant à minimiser et gérer les risques de change. Dès lors que les contrats clients ne comprennent pas de clause de révision de prix pour fluctuations de change, le Groupe met en place une politique de couverture qui repose sur les principes suivants :

- définition de la stratégie de couverture par la Direction Financière du Groupe sur la base d'un reporting trimestriel analysant l'exposition aux risques de change relatifs aux opérations intra-groupe impliquant l'Inde,
- les opérations de couverture sont essentiellement réalisées sous forme d'achats et de ventes à terme de devises,
- les opérations de couverture sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité de couverture de flux futurs de trésorerie.

Au titre de l'année 2009, le Groupe a couvert près de 91 % de son risque en devises étrangères (dollar américain, euro et livre sterling) contre la roupie indienne. Au 31 décembre 2009, les couvertures engagées sont constituées de contrats de ventes de devises à terme dont l'échéance est comprise entre 2010 et 2012 pour une contre-valeur totale de 317 millions d'euros (279 millions d'euros au 31 décembre 2008). Ces couvertures portent essentiellement sur des montants en euros (120 millions d'euros), dollars américains (169 millions de dollars américains) et livres sterling (28 millions de livres sterling). Ces couvertures ont des échéances allant de 5 mois à presque 3 ans.

Par ailleurs, il existe également des contrats de ventes de devises à terme (notamment livre sterling, dollar américain et couronne suédoise) en Pologne, France et Etats-Unis dont les échéances sont comprises entre 2010 et 2014, pour une contre-valeur totale de 41 millions d'euros.

Dans l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2009, ces contrats sont comptabilisés à leur juste valeur pour un total représentant une créance nette de 3 millions d'euros (une dette nette de 34 millions d'euros au 31 décembre 2008), soit :

- une créance de 10 millions d'euros, dont 3 millions d'euros comptabilisés en « Autres actifs non courants » et 7 millions d'euros comptabilisés en « Autres créances courantes et d'impôts »,
- une dette de 7 millions d'euros, dont 3 millions d'euros comptabilisés en « Autres dettes non courantes » et 4 millions d'euros comptabilisés en « Autres dettes courantes et d'impôts ».

Au 31 décembre 2009, la contrepartie de la juste valeur de l'ensemble des contrats de couverture de flux futurs de trésorerie, présentée en capitaux propres, s'élève à 2 millions d'euros (contre un montant négatif de 27 millions d'euros au 31 décembre 2008). La variation de la période s'explique par la juste valeur des contrats signés sur la période correspondant à des transactions futures pour 10 millions d'euros, et le recyclage en résultat opérationnel pour les transactions réalisées de la période pour 19 millions d'euros.

Risques de change et couvertures relatifs à des transactions financières :

Outre les risques de change liés à la production délocalisée, le Groupe est exposé au risque de variation des cours des devises, au titre :

- des flux financiers échangés dans le cadre de l'activité de financement intra-groupe principalement chez Cap Gemini S.A., ces flux étant systématiquement couverts (principalement

sous forme de contrats d'achat et de vente de devises à terme), l'incidence de la variation des devises sur le compte de résultat et les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres, est à ce titre négligeable.

Au 31 décembre 2009, le montant des prêts intra-groupe couverts s'élève à 291 millions d'euros (306 millions d'euros au 31 décembre 2008) correspondant à des prêts libellés en livre sterling, dollar australien et dollar américain.

En 2009, les instruments dérivés utilisés pour ces couvertures de risques de change génèrent un produit financier net de 63 millions d'euros (48 millions d'euros de charge en 2008), en quasi totalité imputable à la juste valeur d'un contrat d'échange euro/livre sterling en couverture d'un prêt intra-groupe consenti par Capgemini UK à Cap Gemini S.A. Ce produit a été compensé à hauteur de 62 millions d'euros par la perte de change constatée à la clôture sur ce même prêt intra-groupe et résultant de l'appréciation de la livre sterling contre l'euro sur l'exercice (cf. Note 7 – Autres produits financiers et charges financières).

Au 31 décembre 2009, la juste valeur de ces instruments dérivés est enregistrée dans les « Autres créances courantes et d'impôts » et s'établit à 1 million d'euros (61 millions d'euros en dettes au 31 décembre 2008).

- des flux de redevances payables au Groupe par les filiales n'ayant pas l'euro comme devise fonctionnelle. Bien que le Groupe ne couvre pas systématiquement ce risque, l'incidence de la variation des devises sur le compte de résultat est peu significative compte tenu du délai moyen réduit entre la date de facturation et la date d'encaissement desdites redevances.

Exposition aux risques de change opérationnels et financiers :

Ainsi, l'exposition du Groupe aux risques de change, induite par les opérations internes et externes comptabilisées au 31 décembre 2009 par les filiales du Groupe dans une devise différente de leur devise fonctionnelle respective, est la suivante :

en millions d'euros	31 décembre 2009						
	Euro	Dollar américain	Livre sterling	Dollar australien	Dollar canadien	Franc suisse	Autres devises ⁽¹⁾
Total Actif	56	198	50	9	1	5	8
Total Passif	(56)	(155)	(323)	-	(5)	(1)	(7)
Exposition aux risques de change avant couverture	-	43	(273)	9	(4)	4	1
Montants couverts	(13)	(25)	269	(8)	-	-	-
Exposition aux risques de change après couverture	(13)	18	(4)	1	(4)	4	1

(1) Les autres devises comprennent essentiellement la couronne suédoise, le zloty polonais et la couronne norvégienne.

Les montants couverts, au 31 décembre 2009, concernent essentiellement Cap Gemini S.A. dans le cadre de financements internes au Groupe ainsi que la filiale Capgemini India Private Ltd. dans le cadre des activités de sous-traitance qu'elle réalise pour les autres régions du Groupe.

B) Risques de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux risques de taux d'intérêt s'analyse à la lumière de sa situation de trésorerie : au 31 décembre 2009, le Groupe dispose de liquidités pour 2 597 millions d'euros, placées

majoritairement à taux variable (ou, à défaut, à taux fixe sur des périodes de durée inférieure ou égale à 3 mois), contre un endettement financier brut de 1 328 millions d'euros majoritairement à taux fixe (83 %) ou à taux variable plafonné (15 %), cf. Note 16 – Trésorerie nette, partie II. Dettes financières. L'importance de la part à taux fixe ou plafonné résulte du poids des OCEANES dans l'endettement financier brut et du choix du Groupe de faire appel à des sources de financement dont le coût décaissé est en adéquation avec le rendement escompté du placement de la trésorerie disponible.

Risques de taux d'intérêt et couverture

Au 31 décembre 2009, deux couvertures de taux d'intérêt sont en cours sous la forme de contrats d'échange de taux et de produits optionnels (caps et floors) portant sur un montant total de 490 millions d'euros pour des périodes allant de 1 an à 5 ans. Les caractéristiques de ces contrats sont les suivantes :

- le 28 octobre 2004, Cap Gemini S.A. a signé un contrat d'échange de taux d'intérêt à échéance janvier 2010 relatif à l'OCEANE 2003 portant sur un notionnel de 460 millions d'euros.

Ce contrat d'échange de taux d'intérêt a fait l'objet d'un aménagement le 15 septembre 2006. Selon les nouveaux termes du contrat, Cap Gemini S.A. est payeur d'un taux variable (Euribor 3 mois postfixé) contre le taux fixe de l'OCEANE (2,5 %). Le taux variable est plafonné à 3,07 % et soumis à un taux plancher de 1,41 %. Enfin, ce contrat prévoit une clause de désactivation automatique (à coût nul) en cas d'exercice par Cap Gemini S.A. du droit dont elle dispose de procéder, dans certaines conditions, à l'amortissement anticipé des obligations (les conditions et modalités de cet emprunt sont détaillées ci-dessus en Note 16 - Trésorerie nette, ainsi que dans la note d'opération ayant obtenu le visa de l'AMF n° 03-607 en date du 24 juin 2003).

Dans l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2009, ce contrat a une valeur quasi-nulle du fait de l'imminence de son remboursement intervenu le 4 janvier 2010, concomitamment au remboursement de son sous-jacent, l'OCEANE 2003. Il en résulte une variation de juste valeur de ce contrat enregistrée en « Autres charges financières » pour 1 million d'euros en 2009 (contre un produit de 6 millions d'euros en 2008),

- la S.A.R.L. Immobilière Les Fontaines qui héberge l'université Capgemini a signé en 2003 un contrat d'échange de taux d'intérêt à échéance juillet 2014 portant sur un notionnel de 44 millions d'euros, relatif à la couverture à hauteur de 50 % du contrat de location-financement de ladite Université. Aux termes du contrat d'échange de taux correspondant, la S.A.R.L. Immobilière Les Fontaines est payeur de taux fixe à 3,51 % contre Euribor 3 mois.

Dans l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2009, ce contrat est valorisé à 0,3 million d'euros dans les « Autres passifs non courants ». Au 31 décembre 2009, sur le montant restant à courir de 22 millions d'euros, la variation de la juste valeur de ce contrat fait apparaître en « Autres charges financières » une charge s'élevant à 0,6 million d'euros (contre une charge de 0,7 million d'euros en 2008).

Analyse de la sensibilité du coût de l'endettement financier net à une variation des taux

Sur la base du niveau moyen de trésorerie et de dette financière constaté sur l'exercice 2009, une hausse des taux d'intérêt de 100 points de base aurait un effet positif sur le coût de l'endettement financier net du Groupe de l'ordre de 17 millions d'euros (17 millions

d'euros en 2008 et 17 millions d'euros en 2007). A l'inverse, une baisse des taux d'intérêt de 100 points de base aurait, pour l'exercice 2009, une incidence négative de 17 millions d'euros sur le coût d'endettement financier net du Groupe.

C) Risques sur les actions

Le Groupe ne détient pas d'actions dans le cadre de ses placements (1,4 % du capital social), et ne détient pas de participation en actions cotées en bourse. En revanche, dans le cadre de son programme de rachat d'actions, Cap Gemini S.A. détient au 31 décembre 2009 :

- 121 000 de ses propres actions suite à la mise en œuvre d'un contrat de liquidité (dont la ligne de liquidité associée s'élève à 10 millions d'euros),
- 2 000 000 de ses propres actions achetées dans le cadre de la couverture des instruments donnant accès au capital émis par la Société, et en particulier en vue de la neutralisation partielle de la dilution liée aux outils de motivation des salariés du Groupe.

Eu égard au nombre limité d'actions auto-détenues, le Groupe n'est pas exposé à un risque action significatif. Par ailleurs, la valeur des actions auto-détenues étant déduite des capitaux propres, les variations du cours de l'action sont sans incidence sur le compte de résultat consolidé.

II. RISQUES DE LIQUIDITÉ

Les passifs financiers, constitués pour l'essentiel de dettes financières ainsi que d'une partie des dettes opérationnelles, sont présentés (maturité et flux futurs de trésorerie associés) dans leur ensemble en Note 24 – Instruments financiers, les dettes financières faisant l'objet d'une analyse détaillée spécifique en Note 16 – Trésorerie nette, partie II. Dettes financières.

Les passifs financiers dont l'exigibilité pourrait exposer le Groupe à un risque de liquidité correspondent principalement aux trois emprunts obligataires convertibles (OCEANE 2003, OCEANE 2005 et OCEANE 2009). Toutefois, il convient de noter que le remboursement définitif de l'OCEANE 2003 est intervenu le 4 janvier 2010.

Afin de gérer le risque de liquidité pouvant résulter de l'exigibilité des passifs financiers, que ce soit à leur échéance contractuelle ou par anticipation, le Groupe met en œuvre une politique de financement prudente reposant en particulier sur :

- le recours mesuré à l'effet de levier de la dette, combiné à l'attention portée à limiter l'octroi de toute disposition contractuelle pouvant entraîner une exigibilité anticipée des dettes financières,
- le maintien à tout moment d'un niveau élevé de disponibilités (2 597 millions d'euros au 31 décembre 2009) auquel s'ajoute notamment la ligne de crédit syndiquée multidevises de 500 millions d'euros (jamais tirée à ce jour),

- la gestion active des maturités des passifs financiers, visant à limiter la concentration d'échéances de dettes financières,
- la diversification des sources de financement, permettant de limiter la dépendance sur certaines catégories de prêteurs.

III. RISQUES DE CRÉDIT

Les actifs financiers, constitués pour l'essentiel de trésorerie, et en particulier des placements financiers, ainsi que de créances clients et autres créances, sont présentés dans leur ensemble en Note 24 – Instruments financiers, la trésorerie faisant l'objet d'une analyse détaillée spécifique en Note 16 – Trésorerie nette, partie I. Trésorerie.

Les actifs financiers qui pourraient par nature exposer le Groupe au risque de crédit ou de contrepartie correspondent principalement :

- aux créances clients : au 31 décembre 2009, les créances clients nettes s'élevaient à 1 296 millions d'euros (cf. Note 14 – Clients et comptes rattachés). Le plus gros client du Groupe, qui est un organisme public britannique de premier rang, représente environ 11 % du chiffre d'affaires du Groupe (11 % en 2008, 13 % en 2007), le second seulement 2 %. Les 10 premiers clients représentent ensemble 26 % du chiffre d'affaires du Groupe et les 30 premiers 41 %. La solvabilité de ces grands clients et la grande dispersion des autres limitent les risques de crédit. Les activités des clients du Groupe peuvent être affectées par leur environnement économique ainsi que les créances correspondantes par voie de conséquence, mais le Groupe estime qu'aucun de ses clients, aucun des secteurs d'activité ni aucune des zones géographiques où il opère ne présentent un risque d'irrecouvrabilité susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière d'ensemble du Groupe,

- aux placements financiers : le Groupe a pour politique de ne pas placer sa trésorerie sur des supports actions, et de répartir en revanche ses placements sur (i) des titres de créances négociables (certificats de dépôt et billets de trésorerie), (ii) des dépôts à terme, ou (iii) des supports monétaires de maturité courte (SICAV et FCP), dans le respect de règles de diversification et de qualité de contrepartie.

Au 31 décembre 2009, les placements à court terme qui s'élèvent à 2 109 millions d'euros (cf. Note 16 – Trésorerie nette) sont composés essentiellement (i) de fonds communs de placement et SICAV répondant à des critères stricts (courte durée, liquidité quotidienne, faible volatilité et sensibilité inférieure à 0,5), et (ii) de titres de créances négociables d'une maturité ne dépassant pas 3 mois ou immédiatement disponibles, émis par des sociétés ou institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit (minimum A2/P2 ou équivalent). Ces placements n'exposent donc pas le Groupe à un risque de contrepartie significatif.

Par ailleurs, dans le cadre de ses politiques de gestion des risques de change et de taux décrites ci-dessus, le Groupe conclut des contrats de couverture avec des établissements financiers de premier plan et le risque de contrepartie peut être considéré comme non significatif à ce titre. Au 31 décembre 2009, les principales contreparties du Groupe au titre de sa gestion des risques de change et de taux sont BNP Paribas, Calyon, Citibank, HSBC, JP Morgan, Société Générale.

Analyse des créances clients et de leur antériorité

Au 31 décembre 2009, le solde du poste « Clients » s'établit à 1 326 millions d'euros et les « Provisions pour créances douteuses » à 30 millions d'euros. Ce faible taux de créances douteuses s'explique par le fait que l'essentiel de la facturation implique l'acceptation par le client des travaux réalisés.

Au 31 décembre 2009, le montant des créances clients pour lesquelles la date d'échéance de paiement est dépassée s'élève à 348 millions d'euros représentant 26,9 % des créances clients nettes et s'analyse comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	< 30 jours	> 30 jours et < 90 jours	> 90 jours
Créances clients nettes	184	103	61
En pourcentage du poste clients nets de provisions	14,2 %	8,0 %	4,7 %

Les créances pour lesquelles la date d'échéance de paiement est dépassée concernent des comptes clients qui font l'objet d'analyses et de suivis spécifiques.

IV. GESTION DU CAPITAL

La gestion du capital du Groupe vise à maintenir une base de capital solide en vue de soutenir le développement continu des affaires, servir un rendement aux actionnaires, et ce, compte tenu d'une politique prudente de recours à l'endettement, avec le ratio

d'endettement comme principal indicateur. A noter que le Groupe est en situation de trésorerie nette positive pour les exercices clos le 31 décembre 2009, 2008 et 2007. Pour préserver ou piloter la structure de son capital, le Groupe a la possibilité d'émettre de nouvelles actions, de racheter ses propres actions ou d'ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires.

NOTE 24 – INSTRUMENTS FINANCIERS

A) Catégorisation et juste valeur des instruments financiers

Les principales méthodes d'évaluation et composantes de chacune des catégories d'instruments financiers sont les suivantes :

- les éléments comptabilisés à leur juste valeur par compte de résultat, c'est-à-dire les composantes de la trésorerie, sont évalués par référence à un cours coté sur un marché actif,
- les actifs financiers disponibles à la vente, constitués des titres des sociétés non consolidées, sont comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière consolidée,
- les prêts et créances comprennent principalement les créances clients et certaines autres créances diverses courantes et non courantes. Ils font l'objet d'une comptabilisation au coût amorti déterminé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE),
- les dettes au coût amorti calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont essentiellement constituées des dettes financières, des dettes fournisseurs et d'autres dettes diverses courantes et non courantes,
- les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur, soit directement par le compte de résultat, soit par les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres selon la méthode de la comptabilité de couverture des flux futurs de trésorerie.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers est déterminée essentiellement comme suit :

- la juste valeur des créances clients, des dettes fournisseurs ainsi que des autres créances et dettes diverses courantes est assimilée à la valeur dans l'état de la situation financière consolidée compte tenu de leurs échéances très courtes de paiement,
- la juste valeur des emprunts obligataires est estimée à chaque clôture en tenant compte d'un taux de financement moyen de marché et de la valeur du risque de crédit du Groupe Capgemini, pour des emprunts sur des durées équivalentes à la durée résiduelle de chacun des trois emprunts obligataires,
- la juste valeur des dettes liées aux contrats de location-financement est assimilée à la valeur dans l'état de la situation financière consolidée compte tenu de la diversité de leurs formes et de leurs échéances.

Hiérarchie de juste valeur

Les instruments financiers valorisés à la juste valeur après leur première comptabilisation se hiérarchisent de la manière suivante :

- Niveau 1 : les placements à court terme autres que les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et dépôts à terme, ainsi que les investissements à long terme sont évalués à leur juste valeur par compte de résultat en référence à des prix cotés sur des marchés actifs,
- Niveau 2 : les instruments dérivés sont évalués en référence à des paramètres observables sur des marchés actifs.

Les instruments financiers se ventilent selon les catégories suivantes :

<i>en millions d'euros</i>	CATÉGORISATION					31 décembre 2009	
	Juste valeur par compte de résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur dans l'état de la situation financière consolidée	Juste valeur
Titres de sociétés non consolidées	-	1	-	-	-	1	1
Dépôts, créances et investissements à long terme	4	-	55	-	-	59	59
Autres actifs non courants	-	-	13	-	3	16	16
Clients (nets de provisions)	-	-	1 296	-	-	1 296	1 296
Autres créances courantes	-	-	11	-	8	19	19
Placements à court terme	2 109	-	-	-	-	2 109	2 109
Banques	494	-	-	-	-	494	494
ACTIFS FINANCIERS	2 607	1	1 375	-	11	3 994	3 994
Emprunts obligataires	-	-	-	(1 166)	-	(1 166)	(1 263)
Dettes liées aux contrats de location-financement	-	-	-	(129)	-	(129)	(129)
Autres dettes financières à long terme	-	-	-	(1)	-	(1)	(1)
Autres dettes non courantes	-	-	-	(6)	(3)	(9)	(9)
Découverts bancaires	(7)	-	-	-	-	(7)	(7)
Autres dettes financières à court terme	-	-	-	(33)	-	(33)	(33)
Dettes fournisseurs	-	-	-	(812)	-	(812)	(812)
Autres dettes courantes	-	-	-	(39)	(4)	(43)	(43)
PASSIFS FINANCIERS	(7)	-	-	(2 186)	(7)	(2 200)	(2 297)

<i>en millions d'euros</i>	CATÉGORISATION					31 décembre 2008	
	Juste valeur par compte de résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur dans l'état de la situation financière consolidée	Juste valeur
Titres de sociétés non consolidées	-	2	-	-	-	2	2
Dépôts, créances et investissements à long terme	3	-	40	-	-	43	43
Autres actifs non courants	-	-	20	-	1	21	21
Clients (nets de provisions)	-	-	1 576	-	-	1 576	1 576
Autres créances courantes	-	-	12	-	2	14	14
Placements à court terme	1 290	-	-	-	-	1 290	1 290
Banques	578	-	-	-	-	578	578
ACTIFS FINANCIERS	1 871	2	1 648	-	3	3 524	3 524
Emprunts obligataires non courants	-	-	-	(891)	-	(891)	(892)
Dettes liées aux contrats de location-financement	-	-	-	(119)	-	(119)	(119)
Autres dettes financières à long terme	-	-	-	(11)	-	(11)	(11)
Autres dettes non courantes	-	-	-	(15)	(7)	(22)	(22)
Découverts bancaires	(2)	-	-	-	-	(2)	(2)
Autres dettes financières à court terme	-	-	-	(11)	-	(11)	(11)
Dettes fournisseurs	-	-	-	(821)	-	(821)	(821)
Autres dettes courantes	-	-	-	(53)	(90)	(143)	(143)
PASSIFS FINANCIERS	(2)	-	-	(1 921)	(97)	(2 020)	(2 021)

en millions d'euros	CATÉGORISATION					31 décembre 2007	
	Juste valeur par compte de résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur dans l'état de la situation financière consolidée	Juste valeur
Titres de sociétés non consolidées	-	3	-	-	-	3	3
Dépôts, créances et investissements à long terme	2	-	27	-	-	29	29
Autres actifs non courants	-	-	32	-	3	35	35
Clients (nets de provisions)	-	-	1 528	-	-	1 528	1 528
Autres créances courantes	-	-	143	-	10	153	153
Placements à court terme	1 594	-	-	-	-	1 594	1 594
Banques	648	-	-	-	-	648	648
ACTIFS FINANCIERS	2 244	3	1 730	-	13	3 990	3 990
Emprunts obligataires non courants	-	-	-	(864)	-	(864)	(854)
Dettes liées aux contrats de location-financement	-	-	-	(150)	-	(150)	(150)
Autres dettes financières à long terme	-	-	-	(90)	-	(90)	(90)
Autres dettes non courantes	-	-	-	(16)	(18)	(34)	(34)
Découverts bancaires	(91)	-	-	-	-	(91)	(91)
Autres dettes financières à court terme	-	-	-	(141)	-	(141)	(141)
Dettes fournisseurs	-	-	-	(863)	-	(863)	(863)
Autres dettes courantes	-	-	-	(29)	(2)	(31)	(31)
PASSIFS FINANCIERS	(91)	-	-	(2 153)	(20)	(2 264)	(2 254)

B) Effet des instruments financiers dans le compte de résultat

Les effets des instruments financiers sont comptabilisés en résultat financier dans le compte de résultat (cf. Note 6 – Coût de l'endettement financier (net), et Note 7 – Autres produits financiers et charges financières), à l'exception de ceux relatifs aux instruments dérivés liés à des transactions opérationnelles, aux prêts et créances et aux dettes opérationnelles, comptabilisés en résultat opérationnel.

C) Echancier des passifs financiers

Les montants indiqués dans l'analyse des échéances correspondent aux flux futurs de trésorerie contractuels non actualisés.

Les flux futurs de trésorerie relatifs aux OCEANE 2003, 2005 et 2009 ont été estimés sur la base des taux nominaux contractuels, respectivement 2,5 %, 1 % et 3,5 %, et selon une hypothèse de remboursement total in fine (cf. Note 16 – Trésorerie nette).

Les flux futurs de trésorerie relatifs au contrat d'échange de taux d'intérêt lié à l'OCEANE 2003, lorsqu'il s'agit d'un passif financier, ont été évalués sur la base des taux d'intérêt de marché à la clôture de l'exercice.

Les flux de trésorerie contractuels associés au poste de « Dettes liées aux contrats de location-financement » correspondent aux flux de remboursement contractuels des emprunts notionnels.

en millions d'euros	31 décembre 2009						
	Échéance contractuelle	Valeur dans l'état de la situation financière consolidée	Flux de trésorerie contractuels	< à 1 an	> 1 et < 2 ans	> 2 et < 5 ans	> 5 ans
OCEANE 2003	2010	192	192	192	-	-	-
Contrat d'échange de taux d'intérêt (OCEANE 2003) (1)	2010	-	-	-	-	-	-
OCEANE 2005	2012	463	508	4	4	500	-
OCEANE 2009	2014	524	670	14	20	636	-
Dettes liées aux contrats de location-financement	2010 à 2014	129	129	43	37	49	-
Autres dettes financières à long terme	2011 à 2015	1	1	na	-	-	1
Autres dettes non courantes	2011 à 2014	9	9	na	5	4	-
Découverts bancaires	2010	7	7	7	na	na	na
Autres dettes financières à court terme	2010	20	20	20	na	na	na
Dettes fournisseurs	2010	812	812	812	na	na	na
Autres dettes courantes	2010	43	43	43	na	na	na
TOTAL PASSIFS FINANCIERS		2 200	2 391	1 135	66	1 189	1

(1) Le contrat d'échange de taux d'intérêt relatif à l'OCEANE 2003 est inclus dans l'état de la situation financière consolidée pour une valeur quasi-nulle du fait de sa liquidation imminente intervenue le 4 janvier 2010, concomitamment au rachat définitif de l'OCEANE 2003.

en millions d'euros	31 décembre 2008						
	Échéance contractuelle	Valeur dans l'état de la situation financière consolidée	Flux de trésorerie contractuels	< à 1 an	> 1 et < 2 ans	> 2 et < 5 ans	> 5 ans
OCEANE 2003	2010	453	483	12	471	-	-
Contrat d'échange de taux d'intérêt (OCEANE 2003) (1)	2010	-	-	-	-	-	-
OCEANE 2005	2012	446	512	4	4	504	-
Dettes liées aux contrats de location-financement	2009 à 2014	119	119	34	27	50	8
Autres dettes financières à long terme	2010 à 2015	11	11	na	10	-	1
Autres dettes non courantes	2010 à 2011	22	22	na	20	2	-
Découverts bancaires	2009	2	2	2	na	na	na
Autres dettes financières à court terme	2009	3	3	3	na	na	na
Dettes fournisseurs	2009	821	821	821	na	na	na
Autres dettes courantes	2009	143	143	143	na	na	na
TOTAL PASSIFS FINANCIERS		2 020	2 116	1 019	532	556	9

(1) Le contrat d'échange de taux d'intérêt relatif à l'OCEANE 2003 est inclus dans l'état de la situation financière consolidée en « Autres actifs non courants » au 31 décembre 2008 et ne fait par conséquent pas partie des passifs financiers.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CAPGEMINI

en millions d'euros	31 décembre 2007						
	Échéance contractuelle	Valeur dans l'état de la situation financière consolidée	Flux de trésorerie contractuels	< à 1 an	> 1 et < 2 ans	> 2 et < 5 ans	> 5 ans
OCEANE 2003	2010	442	495	12	12	471	-
Contrat d'échange de taux d'intérêt (OCEANE 2003)	2010	4	(2)	3	3	(8)	-
OCEANE 2005	2012	430	517	4	4	509	-
Dettes liées aux contrats de location-financement	2008 à 2014	150	150	45	33	55	17
Autres dettes financières à long terme	2009 à 2014	90	168	1	11	2	154
Autres dettes non courantes	2008 à 2009	30	30	14	16	-	-
Découverts bancaires	2008	91	91	91	na	na	na
Autres dettes financières à court terme	2008	133	133	133	na	na	na
Dettes fournisseurs	2008	863	863	863	na	na	na
Autres dettes courantes	2008	31	24	24	na	na	na
TOTAL PASSIFS FINANCIERS		2 264	2 469	1 190	79	1 029	171

NOTE 25 – INFORMATION SECTORIELLE

Comme indiqué en Note 1-S « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle est donnée selon les zones géographiques définies ci-dessous (section I. Information par zone géographique) et complétée en section II d'informations relatives au chiffre d'affaires et à la marge opérationnelle des 4 métiers du Groupe.

I. INFORMATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Le Groupe exerce son activité dans huit zones géographiques détaillées ci-dessous :

Zones géographiques	Pays
Amérique du Nord	Canada, Etats-Unis
France	France, Maroc
Royaume-Uni et Irlande	Irlande, Royaume-Uni
Benelux	Belgique, Luxembourg, Pays-Bas
Allemagne et Europe Centrale	Allemagne, Autriche, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Suisse
Pays nordiques	Danemark, Finlande, Norvège, Suède
Europe du Sud et Amérique Latine	Argentine, Brésil, Chili, Espagne, Guatemala, Italie, Mexique, Portugal
Asie Pacifique	Australie, Chine, Émirats Arabe Unis, Inde, Singapour, Vietnam

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CAPGEMINI

Le compte de résultat de l'exercice 2007 par zone géographique s'analysait comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Amérique du Nord	France	Royaume- Uni et Irlande	Benelux	Allemagne et Europe Centrale	Pays nordiques	Europe du Sud et Amérique Latine	Asie Pacifique	Non alloué (1)	Elimina- tion	Total	
CHIFFRE D'AFFAIRES												
- hors Groupe (2)	1 721	1 971	2 230	1 168	558	539	390	126	-	-	8 703	
- inter-zones géographiques	20	70	74	34	74	18	30	286	-	(606)	-	
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	1 741	2 041	2 304	1 202	632	557	420	412	-	(606)	8 703	
MARGE OPÉRATIONNELLE (2)	111	86	152	176	74	45	21	32	(57)	-	640	
% du chiffre d'affaires	6,5	4,4	6,8	15,0	13,3	8,4	5,5	na	-	-	7,4	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	84	68	76	167	70	42	18	28	(60)	-	493	
											Coût de l'endettement financier (net)	(4)
											Autres produits financiers	35
											Autres charges financières	(38)
											Charge d'impôt	(48)
											Résultat des entreprises associées	2
											RÉSULTAT NET	440
											PART DU GROUPE	440

(1) Les éléments non alloués correspondent aux frais de siège.

(2) En cas de sous-traitance, le chiffre d'affaires hors Groupe est enregistré dans la région donneuse d'ordre. Le pourcentage de marge opérationnelle est calculé par rapport à ce chiffre d'affaires ce qui a pour effet de rendre non représentatif le taux de la zone Asie Pacifique, dont l'essentiel de l'activité est constituée de sous-traitance interne réalisée en Inde.

B) Analyse des charges d'amortissement et des charges sans contrepartie en trésorerie incluses dans la marge opérationnelle

Pour l'exercice 2009, les charges d'amortissement et les charges sans contrepartie en trésorerie s'analysent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Amérique du Nord	France	Royaume- Uni et Irlande	Benelux	Allemagne et Europe Centrale	Pays nordiques	Europe du Sud et Amérique Latine	Asie Pacifique	Non alloué	Total
Charges d'amortissement	(36)	(26)	(26)	(28)	(18)	(6)	(6)	(18)	-	(164)
Dotations nettes aux provisions (1)	(6)	-	(4)	(4)	(1)	1	(1)	3	-	(12)
TOTAL	(42)	(26)	(30)	(32)	(19)	(5)	(7)	(15)	-	(176)

(1) Ce compte inclut les provisions pour créances douteuses et les provisions courantes et non courantes (position nette des dotations et reprises).

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CAPGEMINI

Au 31 décembre 2008, les actifs et passifs par zone géographique s'analysent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Amérique du Nord	France	Royaume- Uni et Irlande	Benelux	Allemagne et Europe Centrale	Pays nordiques	Europe du Sud et Amérique Latine	Asie Pacifique	Non alloué	Elimina- tion	Total
Actifs par zone géographique :											
- hors Groupe	1 004	1 802	877	1 509	491	341	266	205	39	-	6 534
- inter-zones géographiques	44	63	31	21	27	10	11	108	11	(326)	-
TOTAL DES ACTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	1 048	1 865	908	1 530	518	351	277	313	50	(326)	6 534
							Impôts différés actifs				863
							État – Impôt sur les bénéfices				39
							Placements à court terme				1 290
							Instruments dérivés				3
							TOTAL ACTIF				8 729
Passifs par zone géographique :											
- hors Groupe	460	1 035	960	411	175	150	156	92	10	-	3 449
- inter-zones géographiques	73	63	56	45	27	24	11	18	9	(326)	-
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	533	1 098	1 016	456	202	174	167	110	19	(326)	3 449
							Capitaux propres				3 939
							Impôts différés passifs				138
							Dettes d'impôt courant				74
							Dettes financières				1 032
							Instruments dérivés				97
							TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				8 729

II. INFORMATION PAR MÉTIER

Les prestations du Groupe s'organisent autour de quatre métiers :

- le Conseil, qui a pour mission de contribuer à l'amélioration des performances des entreprises clientes grâce à une connaissance approfondie de leurs activités et de leurs processus (« Consulting Services »),
- l'Intégration de systèmes qui consiste à planifier, concevoir et développer des systèmes et des applications informatiques (« Technology Services »),
- l'Infogérance, qui consiste à gérer tout ou partie de l'informatique d'une entreprise ou de ses processus métier (« Business Process Outsourcing »),
- les Services informatiques de proximité, qui exercent au sein même de l'entreprise cliente une activité d'accompagnement et de support des équipes informatiques internes (« Local Professional Services »).

La ventilation du chiffre d'affaires par métier est la suivante :

<i>en millions d'euros</i>	2007		2008		2009	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Conseil	753	9	695	8	558	7
Intégration de systèmes	3 349	38	3 396	39	3 345	40
Infogérance	3 189	37	3 076	35	3 049	36
Services informatiques de proximité	1 412	16	1 543	18	1 419	17
TOTAL	8 703	100	8 710	100	8 371	100

La ventilation de la marge opérationnelle par métier est la suivante :

<i>en millions d'euros</i>	2007		2008		2009	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Conseil	79	10,5	89	12,8	64	11,4
Intégration de systèmes	299	8,9	348	10,2	230	6,9
Infogérance	150	4,7	167	5,4	218	7,2
Services informatiques de proximité	169	12,0	198	12,9	138	9,7
Non alloué	(57)	-	(58)	-	(55)	-
TOTAL	640	7,4	744	8,5	595	7,1

NOTE 26 – EFFECTIFS

A) Effectifs moyens par zone géographique

	2007		2008		2009	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Amérique du Nord	8 564	11	8 650	10	8 032	9
France	20 595	26	21 056	24	20 496	23
Royaume-Uni et Irlande	8 791	11	8 147	9	8 042	9
Benelux	9 167	12	10 021	12	11 795	13
Allemagne et Europe Centrale	5 814	7	6 880	8	7 649	8
Pays nordiques	3 818	5	4 057	5	3 894	4
Europe du Sud et Amérique Latine	6 476	8	7 479	9	7 939	9
Asie Pacifique	15 832	20	20 049	23	22 230	25
Non alloué	156	-	156	-	161	-
TOTAL	79 213	100	86 495	100	90 238	100

B) Effectifs de fin d'année par zone géographique

Au 31 décembre	2007		2008		2009	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Amérique du Nord	8 857	11	8 379	9	7 950	9
France	20 979	25	21 242	23	19 865	22
Royaume-Uni et Irlande	8 482	10	7 985	9	7 844	9
Benelux	9 492	11	12 291	13	11 163	12
Allemagne et Europe Centrale	6 274	8	7 534	8	7 724	9
Pays nordiques	3 942	5	4 049	5	3 681	4
Europe du Sud et Amérique Latine	6 836	8	7 913	9	8 114	9
Asie Pacifique	18 487	22	22 078	24	24 008	26
Non alloué	159	-	150	-	167	-
TOTAL	83 508	100	91 621	100	90 516	100

NOTE 27 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

A) Engagements donnés sur contrats clients

Pour un certain nombre de grands contrats, le Groupe a été amené à mettre en place des garanties de performance et/ou financières, notamment concernant les contrats signés en 2004 avec HM Revenue & Customs, Schneider Electric Industries et Euroclear, en 2005 avec Metropolitan Police et en 2009 avec Ontario Power Generation Inc., Environment Agency et Renault SA.

Par ailleurs, certains clients bénéficient (i) de garanties financières limitées émises par le Groupe pour un montant total de 266 millions d'euros au 31 décembre 2009 ou (ii) de garanties bancaires supportées par le Groupe pour un montant global de 57 millions d'euros au 31 décembre 2009.

B) Engagements donnés et reçus dans le cadre d'opérations d'investissement

Les options d'achat consenties au profit du Groupe par les sociétés NTT Data Corporation et Doc@post ont été levées au cours de l'exercice.

C) Autres engagements donnés

Au 31 décembre (en millions d'euros)		2007	2008	2009
Sur locations non résiliables	I	798	810	865
Autres engagements donnés	II	63	55	53
TOTAL		861	865	918

I. Les engagements donnés sur des locations non résiliables s'analysent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Matériel informatique	Bureaux	Voitures	Autres locations non résiliables	Total
n+1	12	153	64	1	230
n+2	12	133	45	1	191
n+3	9	113	24	1	147
n+4	2	89	6	-	97
n+5	1	62	-	-	63
n+6 et années ultérieures	-	137	-	-	137
31 décembre 2009	36	687	139	3	865
31 décembre 2008	13	641	153	3	810
31 décembre 2007	25	639	124	10	798

Au 31 décembre 2009, les engagements donnés sur des locations non résiliables concernent principalement le Benelux (238 millions d'euros), la France (183 millions d'euros), l'Amérique du Nord (114 millions d'euros), le Royaume-Uni (101 millions d'euros) et l'Allemagne et l'Europe Centrale (89 millions d'euros). Les charges de loyer reconnues en compte de résultat sur l'exercice s'élèvent à 262 millions d'euros.

II. Les autres engagements donnés recouvrent principalement :

- des cautions bancaires données à l'occasion de contentieux fiscaux en France et en Espagne,

- des engagements sociaux aux Pays-Bas,
- des conditions suspensives à l'obtention définitives de subventions en Espagne,
- des engagements d'achats fermes de matériel ou de services.

D) Dettes financières garanties par des actifs

Certaines dettes financières sont garanties par des actifs inscrits dans l'état de la situation financière consolidée. Au 31 décembre 2009, ces dettes financières concernent les contrats de location financement pour un montant de 129 millions d'euros.

NOTE 28 – TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

A) Entreprises associées

Il s'agit des entreprises sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable et qui sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence (cf. Note 30 – Liste par pays des principales sociétés consolidées). Les transactions effectuées avec ces entreprises associées au cours de l'exercice 2009 ont été réalisées sur une base de prix de marché et leur volume n'est pas significatif.

B) Autres parties liées

Au cours de l'exercice 2009, aucune opération significative n'a été réalisée avec :

- des actionnaires détenant un droit de vote significatif dans le capital de Cap Gemini S.A.,
- des membres des organes de direction y compris les administrateurs et les censeurs,
- des entités sur lesquelles un des principaux dirigeants exerce le contrôle, un contrôle conjoint, une influence notable ou détient un droit de vote significatif.

C) Rémunération des membres des organes de direction

Le tableau ci-dessous analyse la rémunération au titre de l'année 2009 des membres des organes de direction qui comprennent, la structure de direction générale opérationnelle du Groupe présente

à la clôture de chaque exercice, soit 29 personnes en 2009, contre 28 personnes en 2008, ainsi que la rémunération du Président du Conseil d'Administration et les jetons de présence versés aux Administrateurs et Censeurs non salariés.

en milliers d'euros	2007	2008	2009
Avantages à court terme hors charges patronales (1)	21 387	21 493	21 422
Avantages à court terme : charges patronales	4 463	3 771	4 133
Avantages postérieurs à l'emploi (2)	693	756	909
Rémunération en actions (3)	1 976	1 210	1 741

(1) Inclut les salaires bruts, rémunérations, primes, intéressement, jetons de présence et avantages en nature.

(2) Ce montant comprend essentiellement des indemnités conventionnelles de départs en retraite.

(3) Ce montant correspond à la charge annuelle liée aux attributions d'options de souscription d'actions ainsi qu'aux attributions d'actions de performance.

NOTE 29 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 2 février 2010, le Groupe a annoncé l'acquisition de la société IBX, fournisseur de solutions d'achat en ligne. Basée à Stockholm, cette société emploie 240 personnes en Europe et aux Etats-Unis et réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 30 millions d'euros.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale de verser aux actionnaires du Groupe, au titre de l'exercice 2009, un dividende de 0,80 euro par action, contre 1 euro par action en 2008 et en 2007.

Le 4 janvier 2010, le Groupe a remboursé pour un montant de 197 millions d'euros l'intégralité des OCEANes 2003 restées en circulation.

NOTE 30 – LISTE PAR PAYS DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Les principales sociétés comprises dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2009 sont les suivantes :

Pays	Sociétés consolidées	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration
ALLEMAGNE	Capgemini Deutschland GmbH	100,00 %	IG
	Capgemini Deutschland Holding GmbH	100,00 %	IG
	Capgemini Outsourcing Services GmbH	100,00 %	IG
	Capgemini SD&M A.G.	100,00 %	IG
	Sogeti Deutschland GmbH (Berlin)	100,00 %	IG
	Cap Gemini Telecom Media & Networks Deutschland GmbH	100,00 %	IG
	Sogeti High Tech GmbH	100,00 %	IG
ARGENTINE	Capgemini Argentina S.A.	100,00 %	IG
AUSTRALIE	Capgemini Australia Pty Ltd.	100,00 %	IG
	Capgemini Business Services Australia Pty Ltd.	100,00 %	IG
	Capgemini Financial Services Australia Pty Ltd.	100,00 %	IG
AUTRICHE	Capgemini Consulting Österreich AG	100,00 %	IG
BELGIQUE	Capgemini Belgium N.V./S.A.	100,00 %	IG
	Sogeti Belgium S.A.	100,00 %	IG
	Sogeti S.A./N.V. (Belgium)	100,00 %	IG
	Sogeti International S.A.	100,00 %	IG

IG = Intégration globale

ME = Mise en équivalence

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CAPGEMINI

Pays	Sociétés consolidées	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration
BRÉSIL	Capgemini do Brasil, Serviços de Consultoria e Informática Ltda.	100,00 %	IG
	Capgemini Business Services Brasil – Assessoria Empresarial Ltda.	100,00 %	IG
	Consultoria de Gestao Gemini Ltda (Brazil)	100,00 %	IG
CANADA	Capgemini New Brunswick Inc.	100,00 %	IG
	Capgemini Canada Inc.	100,00 %	IG
	Inergi Inc.	100,00 %	IG
	Inergi L.P.	100,00 %	IG
	New Horizons System Solutions L.P.	100,00 %	IG
	New Horizons System Solutions Inc.	100,00 %	IG
	Capgemini Financial Services Canada Inc.	100,00 %	IG
CHILI	Capgemini Business Services Chile Ltda.	100,00 %	IG
CHINE	Capgemini (China) Co. Ltd.	100,00 %	IG
	Capgemini Hong Kong Ltd.	100,00 %	IG
	Capgemini Business Services (China) Ltd.	100,00 %	IG
	Capgemini Business Services (Asia) Ltd.	100,00 %	IG
	SSS Hangzhou Ltd. (China)	48,83 %	ME
	Capgemini Financial Services HK Ltd.	100,00 %	IG
DANEMARK	Capgemini Danmark AS	100,00 %	IG
	Sogeti Danmark AS	100,00 %	IG
EMIRATS ARABE UNIS	Capgemini Middle East FZ LLC	100,00 %	IG
ESPAGNE	Capgemini España, S.L.	100,00 %	IG
	Sogeti España, S.L.	100,00 %	IG
ÉTATS-UNIS	Capgemini America Inc.	100,00 %	IG
	Capgemini Applications Services LLC	100,00 %	IG
	Capgemini Holding Inc.	100,00 %	IG
	Capgemini U.S. LLC	100,00 %	IG
	Capgemini North America Inc.	100,00 %	IG
	Capgemini Technologies LLC	100,00 %	IG
	Capgemini Government Solutions LLC	100,00 %	IG
	Sogeti USA LLC	100,00 %	IG
	Capgemini Energy GP LLC	100,00 %	IG
	Capgemini Energy Holdings LLC	100,00 %	IG
	Capgemini Energy L.P.	100,00 %	IG
	Capgemini Financial Services International Inc.	100,00 %	IG
	Capgemini Financial Services USA Inc.	100,00 %	IG
	Capgemini Financial Services Europe Inc.	100,00 %	IG
	Capgemini Financial Services (Japan) Inc.	100,00 %	IG
	Kanbay Managed Solutions Inc.	80,00 %	IG
	Strategic Systems Inc. (US)	48,83 %	ME
	Strategic Back-Office Solutions Inc.	48,83 %	ME

IG = Intégration globale
ME = Mise en équivalence

Pays	Sociétés consolidées	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration
FINLANDE	Capgemini Finland Oy	100,00 %	IG
FRANCE	Cap Gemini S.A.	Société mère	IG
	Capgemini France S.A.S.	100,00 %	IG
	Capgemini Gouvieux S.A.S.	100,00 %	IG
	Capgemini Service S.A.S.	100,00 %	IG
	Capgemini Université S.A.S.	100,00 %	IG
	Immobilière Les Fontaines S.A.R.L.	100,00 %	IG
	SCI Paris Etoile	100,00 %	IG
	Capgemini Consulting S.A.S.	100,00 %	IG
	Capgemini Finance et Services S.A.S.	100,00 %	IG
	Capgemini Industrie et Distribution S.A.S.	100,00 %	IG
	Capgemini Est S.A.S.	100,00 %	IG
	Capgemini Ouest S.A.S.	100,00 %	IG
	Capgemini Sud S.A.S.	100,00 %	IG
	Capgemini Outsourcing Services S.A.S.	100,00 %	IG
	Capgemini OS Electric S.A.S.	100,00 %	IG
	Capgemini Telecom Media Défense S.A.S.	100,00 %	IG
	IACP Informatique S.A.S.	100,00 %	IG
	Sogeti S.A.S.	100,00 %	IG
	Sogeti IDF S.A.S.	100,00 %	IG
	Sogeti Régions S.A.S.	100,00 %	IG
	Sogeti Services S.A.S.	100,00 %	IG
	Sogeti High Tech S.A.S.	100,00 %	IG
GUATEMALA	Capgemini Business Services Guatemala S.A.	100,00 %	IG
HONGRIE	Capgemini Magyarország Kft	100,00 %	IG
INDE	InQA Test Labs Private Ltd. (India)	100,00 %	IG
	Capgemini Business Services (India) Ltd.	51,00 %	IG
	Capgemini India Private Ltd.	100,00 %	IG
	Pune Software Park Pvt. Ltd. (India)	100,00 %	IG
IRLANDE	Sogeti Ireland Ltd.	100,00 %	IG
	Insight Test Services (Holding) Ltd.	100,00 %	IG
	Insight Test Services (Management) Ltd.	100,00 %	IG
	Insight Test Services Ltd.	100,00 %	IG
ITALIE	Capgemini Italia S.p.A.	100,00 %	IG
LUXEMBOURG	Sogeti Luxembourg S.A.	100,00 %	IG
	Capgemini Reinsurance Company S.A.	100,00 %	IG
	Sogeti PSF S.A. (Luxembourg)	100,00 %	IG
MAROC	Capgemini Technology Services Maroc S.A.	100,00 %	IG
MEXIQUE	Capgemini Mexico S. de R.L. de C.V.	100,00 %	IG
NORVÈGE	Capgemini Norge AS	100,00 %	IG
	Sogeti Norge AS	100,00 %	IG
PAYS-BAS	Capgemini Outsourcing B.V.	100,00 %	IG
	Capgemini Interim Management B.V.	100,00 %	IG
	Capgemini Nederland B.V.	100,00 %	IG
	Capgemini Sourcing B.V.	100,00 %	IG
	Capgemini Educational Services B.V.	100,00 %	IG

IG = Intégration globale
ME = Mise en équivalence

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CAPGEMINI

Pays	Sociétés consolidées	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration
PAYS-BAS	Capgemini N.V.	100,00 %	IG
	Capgemini Datacenter Amsterdam B.V.	100,00 %	IG
	Sogeti Nederland B.V.	100,00 %	IG
	Capgemini International B.V.	100,00 %	IG
	Capgemini Retail Solutions B.V.	100,00 %	IG
	Capgemini Shared Services B.V.	100,00 %	IG
	Capgemini Business Services B.V.	100,00 %	IG
	Independent Interim v.o.f	50,00 %	IG
POLOGNE	Capgemini Polska Sp z o.o.	100,00 %	IG
PORTUGAL	Capgemini Portugal, Serviços de Consultoria e Informatica S.A.	100,00 %	IG
REPUBLIQUE TCHÈQUE	Capgemini Czech Republic S.r.o.	100,00 %	IG
	Capgemini Sophia TS S.r.o.	70,00 %	IG
ROUMANIE	Capgemini Services Romania s.r.l.	100,00 %	IG
ROYAUME-UNI	Capgemini UK Plc.	100,00 %	IG
	CGS Holdings Ltd.	100,00 %	IG
	Sogeti Ltd.	100,00 %	IG
	Capgemini Financial Services UK Ltd.	100,00 %	IG
	SSS Holding Corporation Ltd.	48,83 %	ME
	Strategic System Solution Ltd.	48,83 %	ME
	Strategic Back Office Solutions Ltd.	48,83 %	ME
	Strategic Training Solutions Ltd.	48,83 %	ME
	Bizzkidz Ltd.	48,83 %	ME
	Sogeti UK Ltd.	100,00 %	IG
	Qbit Ltd.	100,00 %	IG
SINGAPOUR	Capgemini Asia Pacific Pte Ltd.	100,00 %	IG
	SSS Pte Ltd. (Singapore)	48,83 %	ME
	Capgemini Singapore Pte Ltd.	100,00 %	IG
SLOVAQUIE	Capgemini Slovensko, S.r.o.	100,00 %	IG
SUÈDE	Capgemini AB (Sweden)	100,00 %	IG
	Capgemini Sverige AB	100,00 %	IG
	Sogeti Sverige AB	100,00 %	IG
SUISSE	Capgemini Suisse S.A.	100,00 %	IG
	Capgemini SD&M Schweiz A.G.	100,00 %	IG
	Sogeti Suisse S.A.	100,00 %	IG
VIETNAM	IACP Asia	100,00 %	IG

IG = Intégration globale
ME = Mise en équivalence